

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR
FACULTÉ DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

CONFÉRENCE DES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
ECONOMIQUES ET DE GESTION
EN AFRIQUE



PROGRAMME DE TROISIEME CYCLE
INTERUNIVERSITAIRE
(DEA - PTCI)

Neuvième Promotion

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME
D'ETUDES APPROFONDIES EN ECONOMIE (DEA)**

Spécialité : Macro-économie Appliquée

Option : Finances Publiques

THEME

**L'IMPACT DE LA DETTE PUBLIQUE SUR
L'INVESTISSEMENT AU NIGER**

PRESENTE ET SOUTENU PAR :

MALAM GAIDAM Mamadou

SOUS LA DIRECTION DE :

Professeur Birahim Bounna NIANG

Promotion 2002-2004

Dédicaces

A

Mon père,

Ma Mère,

Mes frères et sœurs,

Ma future épouse.

Remerciements

Ce modeste travail a bénéficié du soutien de nombreuses personnes, qui en ont facilité à bien des égards le bon déroulement. Je tiens à leur exprimer, à travers ces quelques lignes, ma profonde gratitude.

Il s'agit tout d'abord de mon directeur de mémoire le **Professeur Birahim Bounna NIANG**, qui malgré ses multiples préoccupations, a accepté d'encadrer ce travail,

Je tiens aussi à remercier le **Professeur Ahmadou Aty MBAYE**, Directeur du PTCI-Dakar, dont le soutien ne nous a jamais fait défaut,

Je remercie également le **Professeur Moustapha KASSE**, qui est l'un des initiateurs du programme PTCI et tous les enseignants du PTCI-Dakar ainsi que ceux intervenants au CCCO pour l'enseignement de qualité qu'ils ont su nous dispenser.

Je remercie vivement mes oncles **Mahamane GONI BOULAMA** et **Hadi GONI BOULAMA**, pour leur appui matériel et moral tout au long de mon cycle universitaire et pour avoir crû à mes capacités.

Au cours de mes recherches, j'ai bénéficié du soutien fort utile de plusieurs personnes notamment Monsieur **Laouali KARIM** à la BCEAO Niamey, Monsieur **Nasser ARY TANIMOUNE** chercheur au CNRS, **Moussa HAMIDOU** étudiant à l'IDEP et tous les agents du Cabinet EFIC.

Je ne saurais terminer, sans exprimer mes remerciements à mes camarades de la 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} promotions du PTCI.

La liste est loin d'être exhaustive. Je témoigne donc ma reconnaissance à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail.

Avertissement

« Par délibération, la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion a décidé que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation »

Résumé

Le Niger, comme la plupart des pays à faible revenu, accuse une dette extérieure publique très importante et une faiblesse de son investissement. Il fait parti actuellement des pays bénéficiant de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). La présente étude a consisté à l'analyse de l'impact de la dette publique sur l'investissement, particulièrement dans sa composante privée.

Pour mener à bien cette étude, un modèle a été spécifié sur la base de la littérature théorique et empirique existante et en fonction des spécificités de l'économie nigérienne.

Au terme de cette étude, il ressort que le ratio dette publique et publiquement garantie a un impact négatif aussi bien sur l'investissement total que l'investissement privé. Le ratio service de la dette extérieure décalée d'une période, affecte négativement le taux d'investissement total. Son impact sur le taux d'investissement privé n'est pas significatif. Quant à l'indicateur de surendettement, il affecte négativement et de façon significative le taux d'investissement privé.

A la lumière de nos résultats, les recommandations telles que la poursuite des politiques en faveur de l'annulation de la dette, le développement des politiques d'investissement public favorisant la promotion du secteur privé et la mise en œuvre des stratégies de promotion et de diversification des exportations ont été formulées.

Liste des acronymes

APD : Aide Publique au Développement
BAD : Banque Africaine de Développement
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIE : Budget d'Investissement de l'Etat
BM : Banque Mondiale
CAADI : Centre Autonome d'Amortissement de la Dette Intérieure de l'Etat
CDSP : Crédit Domestique au Secteur Privé
CNIP : Conseil National des Investisseurs privés
DB : Variation de l'indicateur de surendettement
DEF : Déficit de la balance courante
DSCN : Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux
ECM : Error Correction Model
FASR : Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
FBCF : Formation Brute du Capital Fixe
FBCFPB : Formation Brute du Capital Fixe Public
FCFA : Francs des Communautés Financières d'Afrique
FMI : Fonds Monétaire International
IDA : International Development Association
IDE : Investissement Direct Etranger
IPRIV : Investissement Privé
IPUB : Investissement Public
MCO : Moindres Carrés Ordinaires
NEPAD : New Partnership of Africa's Development
ONG : Organisme Non Gouvernemental
PAS : Programme d'Ajustement Structurel
PED : Pays en Développement
PIB : Produit Intérieur Brut
PMA : Pays les Moins Avancés
PNB : Produit National Brut
PPTE : Pays Pauvres Très Endettés
RDPPG : Ratio Dette Publique et Publiquement Garantie

RDEXT : Ratio Dette Extérieure
SOLANI : Société du Lait du Niger
SURDET : Indicateur de Surendettement
TCR : Taux de Change Réel
TEC : Termes de l'Echange
TINF : Taux d'Inflation
TINT : Taux d'intérêt
TINV : Taux d'Investissement total
TPIB : Taux de croissance du PIB
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
US : United State

Sommaires

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : La dette publique et l'investissement au Niger.....	5
Section 1 : Profil de l'économie nigérienne.....	5
Section 2 : Place de la dette Publique dans l'économie nigérienne.....	13
Section 3 : L'investissement privé au Niger.....	25
Chapitre 2: Dette publique et investissement: Cadre théorique, Conceptualisation et Modélisation.....	33
Section 1 : Quelques clarifications conceptuelles.....	33
Section 2 : Revue de littérature.....	37
Section 3 : La Méthodologie.....	52
Chapitre 3 : Analyse empirique de l'impact de la dette publique sur l'investissement au Niger.....	57
Section 1 : Estimation et Analyse des résultats.....	57
Section 2 : Interprétation économique des résultats et Recommandations de politiques économiques.....	64
Conclusion générale.....	74
Bibliographie.....	76
Annexes.....	81
Table de Matières.....	95

Introduction générale

Au cours de ces deux dernières décennies, le contexte économique de l'ensemble des pays en développement a été marqué par un endettement massif. Cet endettement est devenu insoutenable pour beaucoup des pays en développement. La question de la dette continue de faire l'objet d'une préoccupation internationale. Les gouvernements et la communauté financière internationale font face à un environnement défavorable au processus de développement économique et social.

Les problèmes d'endettement se posent aussi avec beaucoup d'acuité en Afrique au sud du Sahara (Banque mondiale, 1995, SEMEDO et VILLIEU, 1995), particulièrement dans les pays de la zone francs. Même au sein de cette dernière, mis à part le Congo, le Niger, et la Côte d'Ivoire, les autres pays ont vu leur taux d'endettement dans une fourchette moins alarmante dans le milieu des années quatre-vingt-dix.

C'est dans ce contexte de crise économique et financière, que les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont été engagés avec pour objectif, entre autres, de rééquilibrer les investissements entre secteurs public et privé. Si ces assistances ont atténué, à court terme les problèmes de liquidité liés au service de la dette, elles ont connu dans leur ensemble des résultats mitigés. Pire le fardeau de la dette demeure encore lourd et continue de croître, si bien que certains pays en sont arrivés à une dette dont ils ne peuvent aujourd'hui assurer le service.

En outre, selon le Rapport 2000 des Nations Unies, « le surendettement a eu pour effet non seulement de couper les Pays les Moins Avancés (PMA) du marché financier mondial, mais aussi de déprimer l'investissement privé intérieur ou extérieur. Cela est dû notamment au fait que le service de la dette oblige l'État à réduire les autres dépenses. L'investissement est aussi découragé par le fait qu'il y a incertitude considérable en ce qui concerne la proportion des intérêts et remboursements prévus qui seront payés par les ressources propres ».

Le débat relatif à l'impact de la dette publique sur l'investissement particulièrement dans sa composante privée, a ainsi connu ces dernières années une ampleur considérable tant par l'importance de ses implications en termes de politique économique que par le nombre d'analyses théoriques et empiriques auxquelles il a donné lieu. Cependant la relation entre dette publique et investissement reste théoriquement indéterminée.

Bien qu'un certain nombre des travaux portant sur plusieurs pays de l'Afrique Subsaharienne l'ont pris en compte, il n'y a pas eu des études spécifiques sur le cas du Niger .Or la prise en compte d'un ensemble des pays ne permet pas d'isoler les caractéristiques propres à chacun d'eux.

En effet, dans la réalité, chaque pays présente indubitablement des spécificités qui font que le poids de la dette n'est pas ressenti de la même manière.

Dès lors, l'analyse de la situation d'endettement d'un pays présente un intérêt majeur. Cette approche a été développée par le FMI (1989).

Le Niger qui accuse une faiblesse de son investissement surtout en ce qui concerne l'investissement privé et une dette extérieure très importante au regard du niveau du PIB et des exportations est un bon exemple pour illustrer cette problématique. Mieux le Niger fait parti des pays ayant bénéficié de l'annulation d'une partie de leur dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPTE). Cela témoigne de la gravité de la situation de la dette du Niger, qui a été même reconnue par ses créanciers extérieurs.

En effet, à la fin 2002, le ratio service de la dette en pourcentage des exportations était de 29,7% et l'encours de la dette extérieure en pourcentage du PIB s'élevait à 91,4%.

Le stock de la dette extérieure qui est la principale composante de la dette totale était de 1038,2 milliards de FCFA et le service prévisionnel de la dette publique s'établissait à 80,4 milliards de FCFA soit 50% environ des recettes budgétaires. Ainsi le Niger consacre deux (2) fois plus de ressources au remboursement de la dette qu'aux dépenses d'éducation, alors même qu'il possède l'un des plus faibles taux de scolarisation. Le niveau élevé de ces indicateurs pose le problème de soutenabilité de la dette.

Quant à la formation brute du capital fixe (FBCF), elle a connu une augmentation de 6,6% en 2002 sous l'impulsion de ses composantes privée et publique qui ont progressé respectivement de 7% et 6% (UEMOA, 2002).

Bien que le taux d'investissement, ait connu une légère progression, il reste faible par rapport à celui des autres pays africains (BAD, 2003).

Dans un tel contexte l'intérêt de ce sujet n'est plus à démontrer. C'est pourquoi, nous nous proposons dans la présente étude, d'analyser l'impact de la dette publique sur l'investissement en général et particulièrement sur sa composante privée au Niger sans négliger toutefois ses autres déterminants.

Cette étude se justifie d'autant plus, qu'il est établi théoriquement que l'investissement contribue à la croissance économique et au développement aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. En ce qui concerne le cas du Niger, selon une étude de SACERDOTI et ali (1998), la part de l'investissement public dans l'investissement total est plus importante que celle de l'investissement privé. Les politiques passées et actuelles des gouvernements accordent un rôle clé à la promotion du secteur privé. En témoignent les politiques de privatisation des entreprises publiques et la création de structures d'appui à l'initiative privée.

Les objectifs du nouveau millénaire suggèrent également aux pays pauvres très endettés (PPTE) de consacrer 35% de leur PIB à l'investissement en vue d'atteindre un taux de croissance de 7% d'ici 2015.

L'objectif principal du présent travail est donc d'examiner les effets de la dette publique sur l'investissement global au Niger en mettant l'accent sur sa composante privée. Il sera aussi question d'analyser l'impact de l'investissement public sur l'investissement privé. L'analyse consistera à décrire l'évolution et la structure de la dette publique ainsi que de l'investissement et d'en dégager les liens possibles.

Pour y parvenir nous adoptons la démarche suivante:

- 1) Analyser l'impact du stock et du service de la dette sur l'investissement au Niger ;
- 2) Faire un examen de la soutenabilité de la dette publique extérieure nigérienne et essayer de mettre en évidence son impact sur l'investissement privé ;
- 3) Examiner l'importance et le lien entre investissement public et investissement privé.

Le Niger ne disposant pas de marché financier structuré et compte tenu de la faiblesse relative de la dette intérieure, celle-ci ne sera pas examinée.

Afin d'atteindre les objectifs fixés ci-dessus, nous formulons les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Le stock et le service de la dette extérieure publique ont un impact négatif sur l'investissement au Niger ;

Hypothèse 2 : Le fardeau de la dette mesuré par le ratio de surendettement a une influence négative sur l'investissement privé dans le cas du Niger ;

Hypothèse 3 : L'investissement public influence positivement l'investissement privé au Niger.

Le présent mémoire s'articule autour de trois (3) chapitres. Le premier chapitre traite de l'état de la dette publique et de l'investissement au Niger. Quant au deuxième, il concerne le cadre théorique, la conceptualisation et la modélisation de la relation entre dette publique et investissement. Enfin le troisième chapitre expose les résultats de l'étude et les recommandations de politique économique qui en découlent.

Chapitre 1 : La dette publique et l'investissement au Niger

La situation macroéconomique nigérienne sera présentée en mettant l'accent sur la dette publique et l'investissement. La première section sera consacrée à la présentation du profil de l'économie nigérienne et dans les 2^{ème} et 3^{ème} sections nous étudierons le problème de la dette et la situation de l'investissement au Niger.

Section 1 : Profil de l'économie nigérienne

Situé en Afrique de l'Ouest, le Niger couvre une superficie de 1267000 Km² dont 75% sont désertiques. En plus de cela, c'est un pays enclavé dont la côte la plus proche se trouve à plus de 1000 Km. La population qui est estimée au recensement de 2001 à près de 11 millions d'habitants est essentiellement rurale. Le Niger possède l'un des taux de croissance démographique les plus élevés en Afrique se situant autour de 3%. Malgré un rude environnement physique, le pays possède un fleuve permanent. La ressource principale d'exportation est l'uranium. Actuellement la structure des exportations, essentiellement orientées vers la France, le Nigeria et les pays de l'UEMOA, est marquée par la prépondérance des produits agro-pastoraux (43,2% des exportations totales) et de l'uranium dont la demande et le cours continuent à baisser (29,6% des exportations totales).

Dans cette section nous allons d'abord nous intéresser à quelques événements ayant marqué l'évolution de la situation économique du Niger avant d'examiner ses performances.

1.1 Événements marquants de l'économie nigérienne

L'économie nigérienne a été confrontée à des multiples chocs.

- la période post-indépendance (1960-1974) :

Durant cette période, l'arachide était la principale culture d'exportation et contribuait à plus de 50% à la croissance du PIB. La production arachidière s'est effondrée avec les sécheresses de 1968-1969 et de 1973-1974. En 1974, un coup d'Etat militaire marque l'avènement de l'armée sur la scène politique, et coïncide avec la fin de la sécheresse et l'augmentation des cours de l'uranium ;

- **la période du boom de l'uranium (1975-1979) :**

En 1975, l'uranium a supplanté l'arachide et devient le principal produit d'exportation. Avec les recettes provenant de sa vente, le gouvernement a effectué des investissements publics massifs;

- **la période de stabilisation (1980-1984) :**

Au début des années 80, les ressources tirées de l'uranium ont connu une baisse car sa demande et son cours ont baissé sur le marché mondial. Durant cette période des mesures d'austérités budgétaires ont été adoptées. L'augmentation des charges de la fonction publique entamée durant le boom a été abandonnée. Avec l'assistance du FMI, le gouvernement a défini et mis en place des programmes de stabilisation économique (1982-1985) afin de surmonter les problèmes macroéconomiques et financiers nés de la baisse des cours de l'uranium ;

- **la période du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) (1985-1989) :**

Du fait de la crise financière persistante, un programme d'ajustement structurel (1986-1988) a été adopté et mis en place par le gouvernement nigérien sous l'impulsion du FMI et de la Banque Mondiale. Les principaux objectifs de ce programme sont des perspectives de croissance à travers une amélioration de la gestion des entreprises publiques et une libéralisation de l'économie ;

- **la période de trouble et de transition politique (1990-1993) :**

Sous la pression de la communauté internationale et de la société civile, le gouvernement d'alors a révisé la constitution afin de permettre le multipartisme intégral. Le gouvernement de transition issu de la Conférence nationale avait formulé des programmes de stabilisation d'urgence afin de faire face aux problèmes macroéconomiques.

Ce gouvernement qui avait pour objectif principal l'organisation des élections n'a pas atteint ses objectifs sur le plan macroéconomique et financier.

A la fin de cette transition, le gouvernement issu des élections démocratiques a mis également en place un programme de stabilisation afin de réduire le déficit global. Le succès de ce programme n'a pas été suffisant pour empêcher l'augmentation des arriérés internes et externes du fait des perturbations sur les plans politique et social ;

- **la période de la dévaluation (1994-1995) :**

En janvier 1994, tous les pays membre de l'UMOA décidèrent de dévaluer leur monnaie commune. L'objectif étant de restaurer la compétitivité et la croissance dans les Etats membres.

Cependant, à cause des troubles sociaux le gouvernement nigérien n'a pas été en mesure d'appliquer les mesures nécessaires en vue de garantir la réussite de cette dévaluation. Néanmoins des conditions favorables ont permis une amélioration du taux de croissance de l'économie ;

- **la période de consolidation des réformes (1996-1999) :**

Durant cette période, des réformes importantes ont été mises en œuvre par le gouvernement d'alors notamment la privatisation des entreprises publiques. Les fonds issus de cette vente des actifs de l'Etat pouvaient être consacrés à l'amortissement de la dette. Mais les limites d'une telle politique, ce qu'on ne peut vendre une fois ce que l'on possède.

Cependant toutes les mesures prises durant cette période l'ont été dans un contexte de tension sur le plan politique et social. Cela a limité les chances de réussite de ces réformes ;

- **la période 1999-2004 : évolution récente de l'économie nigérienne**

Les événements importants ayant marqué cette période sont l'organisation d'élections démocratiques, la reprise de la coopération internationale et l'accès du Niger au bénéfice de l'initiative PPTE.

Cette décomposition en plusieurs périodes de l'évolution de l'économie nigérienne, sera utilisée pour expliquer l'évolution de certains indicateurs macroéconomiques.

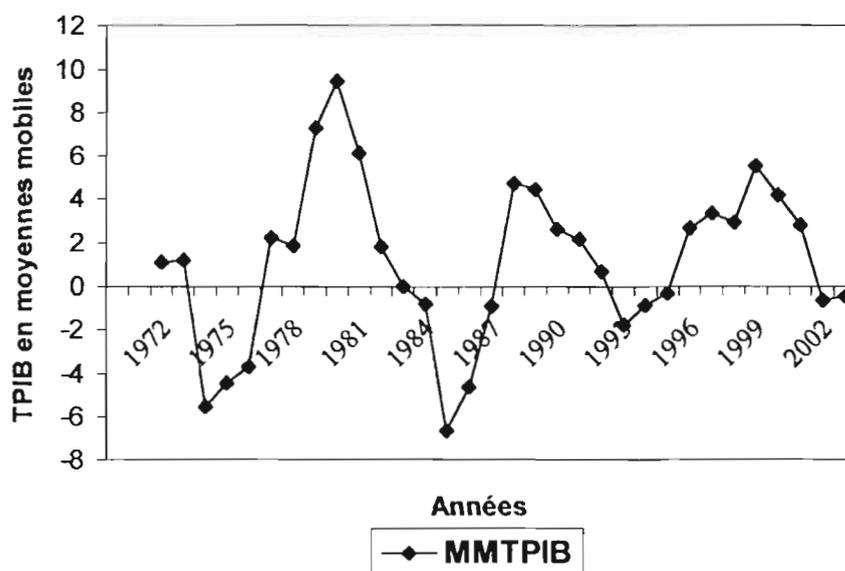
1.2 Performances de l'économie nigérienne et structure du PIB

Dans cette partie nous allons d'abord procéder à une analyse de l'évolution du taux de croissance de l'économie nigérienne de 1971 à 2002 avant de présenter l'évolution récente des principaux agrégats macroéconomiques.

1.2.1 L'évolution de la croissance économique du Niger

L'évolution de la croissance est retracée par le graphique suivant :

Graphique1: Evolution du taux de croissance du PIB de 1971 à 2002 en moyennes mobiles



L'examen de ce graphique montre que l'évolution du taux de croissance de l'économie nigérienne est erratique. Il y a eu même des périodes de croissance négative comme 1973-1975, 1983-1985. Elles correspondent à des périodes de famine. Cela se comprend aisément dès lors que l'économie nigérienne est fortement tributaire de l'agriculture.

A celles-ci, il faut ajouter des périodes de forte baisse de la croissance à savoir 1980-1985 et 1999-2002. La première période correspond à celle du début de la crise de la dette et de la baisse des cours de l'uranium qui ont fortement affecté l'économie nigérienne.

Quant à la deuxième, elle correspond à celle de l'assassinat du président de la république qui a conduit à l'isolement du Niger sur la scène internationale. Par ailleurs, depuis l'an 2000, l'économie nigérienne est affectée par la crise ivoirienne.

Cependant, il y a eu des périodes de forte croissance notamment 1975-1979 et 1986-1988. La première correspond à celle dite du boom de l'uranium et la seconde à celle d'une bonne récolte qui a suivi la famine de 1984-1985.

Un autre enseignement qu'on peut tirer de ce graphique est la relative stabilité du taux de croissance durant la période 1989-1998, à l'intérieur de laquelle on observe de faibles fluctuations. L'évolution de l'économie nigérienne durant cette décennie a été caractérisée par une faible croissance avec un taux réel annuel moyen de 1,9%. Cette tendance décennale n'a pas été uniforme sur l'ensemble de la période. Entre 1990 et 1993, l'activité économique a été extrêmement morose, avec une croissance réelle de 1,1% en moyenne par an.

Ce n'est qu'à partir de 1994, année de la dévaluation et du début d'application timide des réformes, que la croissance s'est établie à 2,5%. Cette performance peu satisfaisante, inférieure au rythme de progression démographique (3,1%), n'a pas permis d'améliorer significativement le revenu réel par habitant qui est le plus bas de la zone UEMOA. Cette contre-performance est liée notamment aux principaux facteurs que sont des conditions climatiques peu favorables, une politique économique inappropriée caractérisée par des retards dans les réformes, un environnement extérieur défavorable, voire hostile, un climat social et politique souvent instable.

Après cette analyse succincte de l'évolution du taux de croissance de l'économie nigérienne, nous allons nous intéresser à l'évolution récente de quelques agrégats macroéconomiques.

1.2.2 Evolution récente des principaux agrégats macroéconomiques

L'évolution de l'activité économique au Niger est marquée au cours de ces dernières années par un environnement peu favorable à l'expansion économique et à l'amélioration du niveau de vie des populations. Aux difficultés liées aux conditions climatiques se sont ajoutées d'autres facteurs qui ont eu des effets négatifs sur les performances de l'économie (baisse de la production d'uranium, poids de la dette publique, instabilité socio-politique).

Ici nous allons présenter brièvement la structure de la production, la situation de la balance des paiements et enfin celle des finances publiques.

1.2.2.1 La structure de la production

Le PIB par habitant a baissé en moyenne annuelle de 3,7% durant la décennie 1980-1990, puis de 0,8% durant la décennie suivante avec notamment une baisse de 3,8% en 1999 et 6,2% en 2000.

En termes de structure, le PIB a été marqué par une prépondérance du secteur tertiaire tiré par le commerce. La contribution de ce secteur la formation du PIB s'est établie en moyenne à 45,2% au cours de la décennie 1990.

Le secteur primaire (essentiellement composé de l'agriculture et de l'élevage) occupant plus de 85% de la population a connu une croissance moyenne de 2,2% sur la période 1995-2000, surtout grâce à la bonne pluviométrie enregistrée en 1998 et 1999.

Cependant, la branche agro-pastorale reste tributaire des aléas climatiques, l'exposant ainsi à des chocs exogènes fréquents. C'est le principal facteur d'instabilité des revenus.

La part du secteur secondaire dans le PIB, en baisse régulière depuis 1995, s'est stabilisée à 15% à partir de 1997, soit trois années après la dévaluation du franc CFA. Une conjoncture internationale défavorable particulièrement au niveau du secteur minier (Uranium) a conduit à la stabilisation de la croissance du secteur autour de 3% un an après la dévaluation. Par ailleurs, l'économie nigérienne est fortement dominée par le secteur informel. Le secteur industriel, encore axé sur l'import substitution, est très limité. La balance commerciale demeure chroniquement déficitaire en raison de la faible diversification de l'économie. La part du secteur informel a été de 70,8% en 1990 et 74,2% en 2000. Une telle structure se traduit par d'énormes pertes de recettes fiscales, affectant la capacité de l'Etat à financer ses charges de fonctionnement ainsi que les investissements sur ressources propres. L'évolution de cette structure de 1998 à 2001 se présente comme suit :

Tableau n°1 : Contribution à la croissance du PIB des différents secteurs de l'économie nigérienne de 1998 à 2001

	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	3,7	-0,6	-0,1	2,3
Secteur secondaire	1,6	-0,2	-0,0	0,9
Secteur tertiaire	4,5	-0,7	-0,1	2,7
Total produit intérieur brut	9,8	-1,6	-0,2	5,9

Source : Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN) , 2002.

Comme indiqué précédemment, la lecture de ce tableau montre que le secteur primaire et le secteur tertiaire ont beaucoup pesé sur l'accroissement du PIB global. Leurs contributions respectives s'élèvent à 2,3% et 2,7% contre 0,9% seulement pour le secteur secondaire en 2001. Ce secteur est très peu développé au Niger.

1.2.2.2 La balance des paiements

L'analyse de la balance des paiements du Niger entre 1990 et 2000 fait ressortir un déficit chronique de la balance courante, avec un solde de -6,6 % du PIB sur la période.

Tableau n°2. : Structure de la balance des paiements de 1990 à 2000

	1990	1993	1994	2000
Compte courant	-5,0	-4,0	-8,7	-6,8
Balance commerciale	-0,7	-0,5	-3,1	-2,4
Balance des services	-7,6	-6,5	-8,4	-5,2
Revenus	-2,0	-0,2	-1,9	-1,1
Transferts courants	5,4	3,3	4,7	1,8
Investissement direct étranger	1,7	0,9	0,3	0,02

Sources: BCEAO, avril 2002

Entre 1990 et 1993, le ratio balance des paiements courants/PIB s'est sensiblement amélioré en passant de -5,0% en 1990 à -4,0% en 1993. Mais, la situation des comptes extérieurs s'est détériorée au cours de la période 1994-1999 en se stabilisant autour d'un taux moyen de 8,0%. Elle n'a donc pas bénéficié de la dévaluation du 12 janvier 1994, censée pourtant donner un souffle aux exportations et comprimer les importations à travers la modification des prix relatifs au profit des biens échangeables. En effet, la production exportable est très faible, les exportations ont représenté 15,6% du PIB en moyenne sur la période 1988-1999. Par contre les coûts des importations soit 20% du PIB entre la même période se sont accrus au taux de 3,9% beaucoup plus vite que les recettes des ventes à l'étranger sur les dix dernières années.

En ce qui concerne les transactions financières, elles ont régulièrement contenu le besoin des opérations courantes mais sont demeurées en deçà des espérances. Les investissements directs étrangers quant à eux n'ont repris que de façon modérée sur la période 1994-1999 pour représenter en moyenne 2,5% du PIB, alors qu'ils se sont positionnés à -4,4% du PIB entre 1990 et 1993. En 1998, ils s'établissaient encore à un million de dollars, beaucoup moins que le Tchad (16 millions), le Mali (17 millions), le Sénégal (40 millions) et la Côte d'Ivoire (873 millions). En raison des facilités de mobilisation des ressources, les opérateurs économiques ont dû plus fréquemment recourir aux emprunts extérieurs afin de couvrir leur besoin structurel de financement.

1.2.2.3 La balance commerciale

- Les importations

Le taux d'importations (importations en pourcentage du PIB) s'est situé en moyenne à 18% avant la dévaluation (entre 1990 et 1993) et à 23% entre 1994 et 2000.

La structure de ces importations fait ressortir une prédominance des biens d'équipement (25% en moyenne), des produits alimentaires (23%), suivis des produits pétroliers (12%) et des biens intermédiaires (6%).

- Les exportations

Les exportations du Niger sont fortement concentrées sur des produits primaires à très faible valeur ajoutée comme l'uranium, les produits de l'élevage et enfin les produits agricoles. Ces produits sont principalement exportés vers la France et le Nigeria. Depuis la chute des cours de l'uranium à partir de 1982, le secteur rural est devenu un contributeur important dans l'équilibre de la balance commerciale. En 1998, les exportations de bovins, de cuirs et peaux et de niébé représentaient 22,5% du total des exportations contre 16% en 1990.

Les secteurs de biens échangeables n'ont pas su pleinement profiter des effets de la dévaluation du CFA intervenue en 1994. A titre illustratif l'impact du réalignement monétaire s'est traduit par une légère hausse du taux d'exportations qui est passé de 15,6% en 1993 à 16,3% en 1998 alors qu'il a été plus important pour les autres pays de l'UEMOA avec par exemple un taux de 16 à 24% au Mali, de 22,2 à 32,2 au Sénégal pour ne citer que ceux-ci sur la même période. Il en ressort que la demande alimentaire absorbe une part importante des disponibilités en devises pour financer les importations.

1.2.2.4 Les finances publiques

La gestion des finances publiques au Niger appelle à une recherche importante de financement en raison du déficit chronique enregistré tout au long de la décennie 1990. Néanmoins, les principaux soldes se sont améliorés, en particulier après 1994, lorsqu'une matrice d'actions entrant dans le cadre de la maîtrise des dépenses a été mise en oeuvre en collaboration avec les Institutions de Bretton Woods. En 2001, les recettes budgétaires se sont accrues de 19,9% contre 5,1% en 2000 pour se situer à 162,8 milliards soit 12,7% du PIB. Les recettes fiscales qui représentent sa principale composante soit 83,2% ont augmenté de 23,9% et ont représenté 10,6% du PIB. Quant aux dépenses totales, évaluées à 254 milliards en 2001 contre 222,9 milliards en 2000 soit une progression de 13,9%, ont représenté 19,9% du PIB en 2001 contre 19,6% en 2000. Les dépenses courantes, qui représentent les deux tiers des dépenses totales, ont progressé de 8,2% en 2001 et les dépenses d'investissement de 27,6%.

Dans l'ensemble l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une détérioration du déficit budgétaire qui est passé de 84 milliards en 2000 à 90,4 milliards en 2001. Néanmoins par rapport au PIB, ce déficit s'est réduit à 7,1% en 2001 contre 7,4% en 2000.

Tableau n° 3 : Principaux soldes des finances publiques (en % du PIB)

	1990	1993	1994	2000	2001
Solde primaire/Recettes fiscales(en%)	-32,4	-23,4	-45,6	-18,5	-18,9
Solde courant /PIB (en%)	-3,5	-5,7	-8,0	-6,3	-5,1
Solde global (hors dons)/PIB en (%)	-12,4	-9,2	-13,8	-7,6	-8,0
Solde global (dons compris)/PIB en (%)	-6,9	-3,7	-7,4	-3,4	-4,1

Source : Ministère des finances et de l'Economie, 2002

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, le solde courant est progressivement passé de -8% du PIB en 1994 à -5,1% en 2001, tandis que le solde global hors dons passait de -13,8% à -8,0% en 2001. L'ampleur du déficit est liée à la faible performance des régies financières en raison notamment du poids du secteur informel dans l'économie, dans un contexte caractérisé par un dérapage des dépenses publiques et un faible taux de recouvrement fiscal.

Après cette analyse de la performance de l'économie nigérienne, nous allons nous intéresser à l'état de l'endettement public au Niger.

Section 2 : Place de la dette Publique dans l'économie nigérienne

Dans cette section nous allons d'abord faire un bref historique de l'endettement du Niger, puis présenter ses principales caractéristiques et ensuite passer en revue les traitements dont il a fait l'objet de la part de ses créanciers.

2.1 Historique de l'endettement du Niger

L'endettement du Niger a été contracté principalement pendant la seconde moitié des années 70 et a pesé très lourdement sur les finances publiques. Cette crise de la dette est directement liée au développement du secteur de l'uranium durant la même période. Comme dans la plupart des pays en développement, elle est apparue au Niger au début des années 80. Elle est générée principalement par la chute importante et brutale du cours et des quantités d'uranium exporté.

Le stock de la dette a depuis considérablement augmenté, ce qui a entraîné une détérioration des ratios mesurant le poids de la dette. Cette dette est quasi-exclusivement publique et essentiellement multilatérale et concessionnelle.

Selon Ann Vou'ch et Maina Boukar, en 1975, avec une dette publique et publiquement garantie représentant douze pour cent (12%) du PIB, le niveau d'endettement du Niger était encore très inférieur à la moyenne de l'Afrique à faible revenu (24 %). Huit (8) ans plus tard, lors des premiers rééchelonnements, ce ratio atteignait déjà 42 %.

Après le premier choc pétrolier, l'uranium est devenu un minéral à valeur stratégique et le Niger, qui possède d'importants gisements, a fortement développé sa production. La progression spectaculaire des recettes d'exportation a alors été assimilée par toutes les parties à une augmentation durable de la capacité de transfert qui permettait au Niger de s'endetter à l'extérieur.

Cet endettement est provenu principalement des entreprises du secteur public et du gouvernement pour financer des dépenses publiques en constante progression. L'augmentation de l'encours de la dette publique s'est accompagnée d'une modification de sa structure et de ses conditions financières. A l'origine principalement contractée auprès de prêteurs publics et à des termes concessionnels, la dette s'est diversifiée. Les nouveaux emprunts ont été souvent souscrits auprès des prêteurs privés et les conditions financières, toutes catégories de prêteurs confondues, se sont durcies (taux d'intérêt non concessionnels et variables). Ainsi, pour Ann Vou'ch et Maina Boukar, si le niveau d'endettement du Niger au début des années 80 restait inférieur au niveau d'endettement moyen des pays d'Afrique à faible revenu, le paiement du service de la dette y absorbait en revanche une part plus importante du revenu national.

Aussi selon ces mêmes auteurs, 1981 a été l'année charnière pour le gouvernement nigérien, qui a dû faire face à une conjonction d'événements défavorables. A la suite d'un retournement du marché de l'uranium, les recettes d'exportations, à 80 pour cent issues des ventes d'uranium, ont chuté. Par ailleurs, la hausse des taux d'intérêt internationaux et l'appréciation du dollar ont accru sensiblement la charge de sa dette. En conséquence, le déficit budgétaire a été multiplié par deux. Simultanément, les nouveaux prêts se sont raréfiés, tandis que ceux des années 70 sont arrivés à maturité. En 1982, le service de la dette a mobilisé 15 pour cent des recettes publiques contre 6 pour cent l'année précédente et les transferts nets au titre de la dette sont devenus nuls. La balance des règlements officiels a enregistré un déficit de 3.4 % du PIB.

L'économie nigérienne s'est donc trouvée confrontée à une forte contraction de ses ressources extérieures. Dans l'impossibilité d'assurer l'intégralité des charges de sa dette extérieure, le gouvernement nigérien a accumulé des arriérés, à la fois intérieurs et extérieurs.

Comme nombre d'autres pays africains à cette période, le Niger s'est alors lancé dans une phase d'ajustement économique avec l'appui du Fonds monétaire international, pour tenter de remédier à cette sévère crise de liquidités, phase de stabilisation de l'économie dans un premier temps et d'ajustement structurel avec le Fonds et la Banque mondiale dans un second.

Actuellement, le Niger fait parti des pays bénéficiant de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPTE) qui lui a permis d'obtenir la réduction d'une partie de sa dette publique. Ce point sera développé dans la partie consacrée aux traitements de la dette.

2.2 Caractéristiques de la dette publique du Niger

Notre analyse sera focalisée dans un premier temps sur la structure la dette publique nigérienne, puis dans un deuxième temps à l'examen de la soutenabilité de la dette nigérienne et enfin dans un troisième temps aux différents allègements de la dette publique dont a bénéficié le Niger.

2.2.1 Structure, Composition et Evolution de la dette publique nigérienne

Dans cette sous-partie, nous allons faire un bref aperçu de l'endettement intérieur, puis analyser la structure et la composition de la dette publique nigérienne avant de s'intéresser à son évolution.

2.2.1.1 Bref aperçu sur la situation de la dette intérieure

En matière d'endettement intérieur, c'est en 1995 que la République du Niger a commencé à connaître des problèmes d'arriérés intérieurs suffisamment conséquents pour motiver leur prise en compte dans les programmes d'ajustement de cette époque. Sur la base de plusieurs recensements de la dette et des arriérés intérieurs, la Banque Mondiale a apporté son concours financier et technique à leur résorption.

L'estimation de la dette avant la mise en place d'un crédit de réforme de l'IDA intervenue en 1997, indiquait déjà un encours de la dette et d'arriérés de 225 milliards de francs CFA. La part la plus importante de ces obligations de l'Etat concernait le secteur financier dans son ensemble pour 70 milliards de francs CFA et les fournisseurs publics et privés pour 70 milliards de francs CFA. Ces derniers se répartissaient entre les factures en instance qui s'élevaient à 40 milliards de francs CFA et le reste à payer qui était de 30 milliards de francs CFA. Au 31 décembre 1997, les retards de paiement de salaires portaient sur 4 mois de salaire, soit 17 milliards de francs CFA.

Entre le 31 décembre 1997 et le 31 décembre 1999, la dette intérieure a considérablement évolué en structure et en montants. L'ETAT s'est engagé sur cette période ainsi que durant l'année 2000, en relation avec les Institutions de Bretton Woods, dans des actions visant une meilleure gestion des dépenses publiques pour éviter l'accumulation d'arriérés de paiements. Ces orientations ont subi les effets d'interruption ou de recul dans leur mise en œuvre. Des actions destinées à traiter les arriérés accumulés ont également été menées et ont abouti à la création du Centre Autonome d'Amortissement de la Dette Intérieure de l'Etat (CAADIE) qui est aujourd'hui l'instance centrale de la politique de résorption des arriérés. Le Gouvernement a adopté un plan de réduction des arriérés qui définit les priorités et les modalités de leur apurement et fixe des objectifs quantitatifs cohérents avec le programme macroéconomique et financier. Le Gouvernement s'est par ailleurs engagé, à ne pas constituer de nouveaux arriérés.

2.2.1.2 Structure et Composition de la dette publique nigérienne

- L'encours de la dette

L'encours de la dette extérieure du Niger a été évalué à 1,508 milliards de dollars US en fin 2000 soit 78% du PIB. Elle est à court terme pour environ 5%. La dette est multilatérale aux deux tiers (2/3), le tiers restant correspondant à la partie bilatérale de la dette. Sur ce tiers, environ 17% correspondent à la dette due aux pays membre du Club de Paris dont environ 12% pour la France de loin le créancier bilatéral le plus important du pays ; les 16% restants extérieurs au Club de Paris sont détenus par les Etats arabes et asiatiques principalement Taiwan, l'Arabie Saoudite et le Koweït. Le tableau suivant donne une indication sur la composition de la dette extérieure publique par groupes de créanciers :

Tableau n°4 : dette extérieure publique à moyen et long terme par créanciers

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Total	1338,2	1252,1	1339,9	1442,7	1391,8	1508
Prêts multilatéraux	980,4	917,3	948,8	994,5	1000,7	1061,7
Dont IDA	647,6	605,9	639,4	657,2	690,4	695,1
FMI	58,6	54,8	61,1	72,1	67,2	74
Prêts bilatéraux	357,7	3346	451,1	437,1	410,2	446,4
Dont France	97,1	90,9	185,3	186,1	170,5	163,8
En %						
Prêts multilatéraux	68,9	68,9	67,8	69,7	71,8	65,5
Dont FMI, IDA, AFDB/AFDF	61	61	57,6	59,1	61,1	59,5
Prêts bilatéraux	26,7	26,7	32,2	30,3	28,2	29,6
Dont France	7,3	7,3	13,2	12,9	12,1	10,9

Sources : autorités nigériennes et estimations des services du FMI 2001

- **Quelques indicateurs de la dette extérieure publique du Niger**

Les indicateurs de la dette ont généralement peu évolué au cours de ces cinq (5) dernières années précédant l'année 2001. Cependant ils se sont abaissés en partie du fait de l'admission du pays à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE).

Tableau 5: Quelques indicateurs de la dette extérieure

Indicateurs	1993	1994	1999	2000	2001	Seuil PPTE
Solvabilité						
Encours dette/PIB	54,4	85,8	82	78	80,1	
Encours	355	495	322,4	327,5	530,8	150%
dette/exportations totales						
Liquidité						
Service de la dette/PIB	4	5,8	3,7	4	4,9	
Service de la	46	33,2	25	28	29,0	<20-25%
dette/exportations						
totales						

Source : Direction de la Dette, Ministère des Finances et de l'Economie (2002).

Pour l'année 2002, le taux d'endettement est de l'ordre de 74% en baisse par rapport à sa situation d'avant l'IPPTE, tandis que l'autre indicateur de solvabilité encours de la dette sur exportations totales atteint 532,4% pour la même période. En ce qui concerne les indicateurs de liquidité ils sont encore plus alarmants : le service de la dette extérieure s'est inscrit à

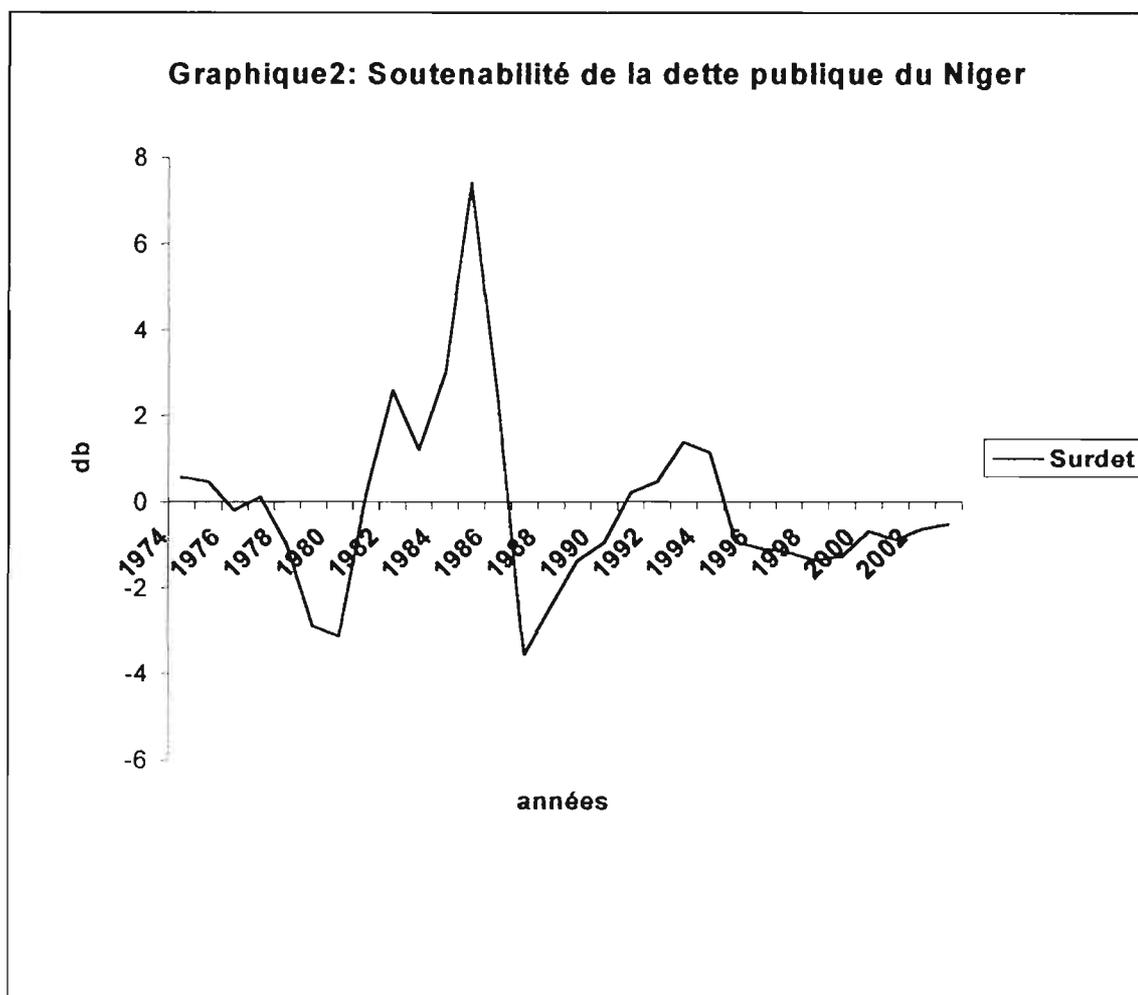
4,8% du PIB en 2002. Quant au ratio service de la dette extérieure/exportations, il a atteint un niveau de 29% ce qui rend le coût d'endettement énorme pour le Niger par rapport aux seuils critiques conventionnellement reconnus sur le plan international. En effet, le service de la dette au Niger est supposé avoir des impacts sur la consommation et l'investissement, de plus l'accès au marché des capitaux est limité pour le pays du fait des risques de solvabilité et de liquidité. La dette n'est pas aussi sans effets sur la mobilisation des ressources. Alors que la situation nécessite la mobilisation davantage de ressources extérieures, la dette et son service devraient absorber plus du tiers des recettes de l'Etat si elles étaient satisfaites. En réalité chaque année, il est procédé au paiement d'une partie du service de la dette, le reste se transformant en des arriérés qui s'accumulent d'année en année. Le programme d'ajustement structurel tout comme les initiatives visant l'allègement de la dette, notamment dans le cadre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR), se traduisent en principe par des engagements fermes des Etats à mener des efforts conséquents d'apurement de leur dette et de non-aggravation d'arriérés extérieurs.

2.2.2 Examen de la soutenabilité de la dette publique du Niger

Pour analyser la soutenabilité de la dette extérieure du Niger, nous allons utiliser l'indicateur de surendettement défini par BURAK G. et M. RAFFINOT (2001) dans leur étude appliquée au cas de la Turquie. Ils définissent le surendettement comme une situation où la dette dépasse un certain niveau au delà duquel, on peut estimer que le débiteur aurait intérêt à ne pas rembourser. Cet indicateur est mesuré par la formule suivante : $db = (r - g) b + DEF$

Où :

db est l'accroissement du taux d'endettement, b le ratio dette extérieure/exportation, r le taux d'intérêt de la dette contractée, g le taux de croissance moyen en valeur de trois (3) années précédentes de l'économie et DEF le déficit de la balance courante rapporté au PIB. Il sera utilisé pour apprécier le degré de soutenabilité de la dette extérieure publique du Niger. L'évolution de cette dernière est présentée par le le graphique suivant :



L'examen du graphique ci-dessus montre que la dette publique nigérienne semble être soutenable jusqu'en 1980. Durant cette période le Niger disposait des produits d'exportations principalement l'uranium qui lui permettaient de faire face au service de sa dette. De 1976 à 1980, le ratio db est même négatif.

En effet, la politique d'endettement de l'Etat a été jusqu'en 1975 prudente. L'encours de la dette publique (y compris la dette garantie par l'Etat) rapporté au PIB était de 15% en 1975 contre 24% pour les pays africains à faible revenu et 23% pour ceux de la zone franc ; l'encours de la dette publique rapporté aux recettes d'exportations était pour la même année de 65% contre 113% pour les pays africains à faible revenu et 93% pour la zone franc.

Pourtant de 1960 à 1974, malgré cette prudence dans le recours aux ressources d'emprunt, l'Etat a pu dégager 8 à 10% des ressources produits (PIB) et atteindre pendant la 1^{ère} moitié de la période 1960-1968 un taux de croissance réelle de 7,3%. Ces efforts ont permis de réaliser les premiers investissements du pays qui, à l'aube de son indépendance, avait le plus faible taux de scolarisation de l'Afrique (5%), une couverture sanitaire réduite aux rares centres urbains et une quasi-absence d'infrastructures économiques et de communication.

Mais à partir de 1980 jusqu'à 1985, la dette publique apparaît insoutenable et cette période coïncide non seulement avec celle de la crise de la dette au niveau mondial, mais aussi, avec celle de la baisse des cours de l'uranium sur le marché international. Cela a eu pour conséquence la baisse des recettes d'exportations permettant au gouvernement d'assurer le service de la dette.

En effet, le retournement du marché de l'uranium au début des années 80 aura pour conséquence des difficultés pour le pays à faire face à ses engagements extérieurs dès 1982. Les premiers arriérés de paiement apparaîtront effectivement en 1982, comme d'ailleurs les premiers arriérés internes. Le Niger s'est dès lors engagé dans un processus de stabilisation à partir de 1982, puis d'ajustement à partir de 1986. Six (6) accords de confirmation et un programme d'ajustement structurel (1986-1988) seront signés et mis en œuvre par les institutions de Bretton Woods. Dans ce cadre, six rééchelonnements de la dette ont été obtenus auprès des Clubs de Paris et de Londres. Parallèlement le gouvernement a mis en œuvre une politique d'endettement plus prudente, du moins quant à la structure de la dette aux conditions d'emprunts. Trois facteurs ont milité en faveur de la poursuite de l'endettement notamment :

- la chute des transferts nets (emprunts moins service de la dette) qui n'était que de 1,5 milliards de FCFA en 1982 contre 59 milliards en 1981 ;
- le financement du déficit des finances publiques apparu au début des années 1980, a également induit un recours aux ressources d'emprunt, solution préférée à l'ajustement interne ;
- les objectifs de croissance fixés ne pourraient être atteints sans effort conséquent d'investissements.

De 1985 à 1987, la dette publique nigérienne paraît de nouveau soutenable. Cela est certainement lié aux premières réformes entreprises par le gouvernement d'alors sous l'égide du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) comme mentionnées dans le paragraphe précédent.

De 1987 à 1994 la dette publique redevient insoutenable. Cette période coïncide avec la mort du président de la junte militaire au pouvoir et le début des perturbations sur le front social. On peut donc parler d'instabilité politique qui ne permettait pas au gouvernement de transition de faire face au service de la dette. Durant cette période, les tirages d'emprunt étaient de l'ordre de 40 milliards FCFA par an entre 1982 et 1988 ; l'encours de la dette a pratiquement doublé entre 1982 et 1988 passant de 203,1 milliards à 402,8 milliards FCFA ;

la dette représentait 60% de la richesse produite en 1988 contre 30,6% en 1982. Le service de la dette absorbait un pourcentage équivalent des recettes d'exportations sur les deux (2) années (environ 30%) mais il engloutit près du tiers (30,6%) des ressources publiques en 1988 contre 14,1% en 1982, annihilant ainsi les efforts de développement. En effet, l'investissement recule de 7,8% en volume par an avec pour conséquence une croissance réelle négative de -4,5% en moyenne par an. Cette situation de la dette suffisamment préoccupante avant la dévaluation deviendra intenable après celle-ci comme le montre les principaux indicateurs qui suivent :

- L'encours de la dette a passé de 698,898 milliards FCFA, dépassant ainsi le PIB de la même année qui était de 694,7 milliards FCFA ; d'où un taux d'endettement de 100,6%. Ce taux était de 52% avant la dévaluation.
- Le service de la dette avant tout allègement a passé de 28 milliards FCFA en 1993 à 53,088 milliards en 1994 ; le ratio service de la dette sur recettes internes a passé aussi de 58,8% en 1993 à 69,4% en 1994 ; le ratio service de la dette par rapport aux exportations est resté stationnaire autour de 41% mais le service de la dette représentait désormais 7,4% du PIB contre 4% avant la dévaluation.
- Les arriérés de paiement ont passé de 55milliards avant la dévaluation à environ 106 milliards après la dévaluation.

A cette époque, les réformes entreprises n'ont pas été correctement appliquées du fait de la pression des syndicats.

A partir des 1995, la dette publique est redevenue soutenable. Cela peut être dû pour plusieurs raisons dont entre autre l'avènement de la démocratie avec l'élection d'un nouveau président en 1993. Durant cette période le Niger a bénéficié des allègements et des rééchelonnements d'une partie de sa dette. A partir de 2000, le Niger était éligible à l'initiative pays pauvres très endettés (IPPTE). Depuis 1995, ce ratio est même négatif, ce qui semble montrer une certaine soutenabilité de la dette publique nigérienne. Le Niger vient même d'atteindre en ce milieu de l'année 2004 le point d'achèvement dans le cadre de l'IPPTE. Il a aussi bénéficié de l'annulation de sa dette totale en valeur actualisée nette de ses créanciers membres du Club de Paris. A partir de cette analyse, il ressort des périodes où la dette nigérienne est soutenable. Cela n'est pas surprenant car le Niger a bénéficié à plusieurs reprises des allègements ou rééchelonnement de sa dette. Il y a lieu de noter l'existence d'autres critères d'appréciation de la soutenabilité de la dette. Celui basé sur le critère de la valeur actualisée nette est le plus utilisé par la Banque mondiale et le FMI car il a l'avantage de tenir compte du caractère concessionnel des dettes contractées.

Selon ce critère la dette nigérienne est insoutenable car les différents ratios sont supérieurs au seuil défini pour être soutenable.

La dette du Niger jugé d'une période à une autre insoutenable, a subi plusieurs traitements que nous allons passer en revue.

2.2.3 Les traitements de la dette du Niger

Dès 1983, différentes initiatives d'allègement de la dette ont été prises par les institutions et les pays créanciers en ce qui concerne le Niger. En dehors de quelques rares cas d'annulation pure et simple, ces initiatives ont été largement présentées sous forme de plans de restructuration de la dette. Elles portent sur la dette extérieure publique, la dette commerciale et une troisième catégorie connue sous le nom de programme de conversion de la dette. Le Niger a connu toutes ses initiatives que nous allons souligner brièvement.

2.2.3.1 Produits du traitement au Club de Paris

Le Niger est passé 10 fois devant le Club de Paris pour des rééchelonnements de dettes.

Tableau n°6 : Niger liste des traitements de dette

Date du traitement	Montants traités en millions US \$	Type de traitement	Statut du traitement
25-01-01	115	Cologne	Actif
19-12-96	128	Naples	Actif
04-03-94	160	Classique	Actif
18-09-90	-	Toronto	Actif
16-12-88	43	Toronto	Actif
21-04-88	38	Ad-Hoc	Actif
20-11-86	26	Classique	Remboursé
21-11-85	32	Classique	Remboursé
30-11-84	32	Classique	Remboursé
14-11-83	30	Classique	Remboursé

Source : données Club de Paris 2002

Les cinq (5) premières fois, il s'agissait de rééchelonnements classiques, portant sur quelques dizaines de millions de dollars. Ensuite entrent en jeu les termes de Toronto. Pour garantir la poursuite des remboursements le G7 (sommet des 7 pays les plus riches) autorise un léger allègement des échéances (sur une période donnée) des pays les plus pauvres, dont le Niger fait partie. Les créances APD (Aide Publique au Développement, contractées à un taux inférieur à ceux du marché) sont ré échelonnées sur 25 ans dont 14 de grâce, alors que les créances non-APD sont annulées à hauteur de 33% et le reste est ré échelonné sur 14 années dont 8 de grâce. Ce fut le cas pour le Niger en décembre 1988 pour 43 millions de dollar US, puis encore en septembre 1990.

En mars 1994, de nouvelles conditions sont offertes au Niger : rééchelonnement des créances non-APD traitées sur 23 années dont 6 de grâce, après annulation à hauteur de 50%, et rééchelonnement des créances APD traitées sur 30 années dont 12 de grâce. Les montants traités sont de 160 millions de dollar US.

Mais la situation des pays endettés au lieu de s'améliorer s'aggrave encore. Pour éviter de trop importants refus de paiement, car impossibilité il y a, le G7 décide à Naples d'augmenter à 67% le taux d'annulation pour les créances non-APD traitées, et d'allonger les périodes de rééchelonnement : 23 années dont 6 de grâce pour les non-APD, 40 années dont 16 de grâce pour les APD. En décembre 1996, le Niger en bénéficie pour ses échéances portant jusqu'au juin 1999, soit un total de 128 millions de dollar US \$.

Le Niger a été déclaré éligible pour l'initiative PPTE renforcée en décembre 2000.

En avril 2004, le FMI et la Banque Mondiale ont convenu que le Niger a franchi les étapes nécessaires pour atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'IPPTE. Il bénéficie d'un allègement de sa dette de la part de tous ses créanciers pour un montant de 1,2 millions de dollar US en terme nominale. Cette assistance est équivalente en terme de valeur actualisée nette à une réduction de 520,6 millions de dollar US.

2.2.3.2 Produits du traitement au Club de Londres

Pour le Club de Londres, le Niger a signé trois accords de rééchelonnement de sa dette publique extérieure entre 1984 et 1989. Cependant, de 1990 à ce jour, le pays n'a pas été admis au Club pour un éventuel aménagement de sa dette.

2.2.3.3 Les autres formes de traitement

Ce sont d'une part, les conversions de dettes et d'autre part, le rachat de la dette commerciale.

- Les conversions de dettes

Ce mode de gestion permet aux pays qui la pratiquent de réduire en volume leur endettement extérieur, d'attirer de nouveaux investissements étrangers et de promouvoir la privatisation.

Le Niger a pu faire passer un dossier de conversion. Ce dossier a consacré le rachat d'une partie des créances de l'American Express Bank (AMEX-BANK) par « the International Foundation for Education and Self Help » dénommée la « Fondation ».

Le Niger a racheté cette dette à « la Fondation » qui s'engage à investir dans le pays, le montant intégral des remboursements qui seront effectués au titre de la dite dette. La limite et même la fin provisoire de cette opération c'est qu'elle ne concerne que la dette commerciale.

- L'opération de rachat

Concernant le rachat de la dette, le Niger et ses créanciers désiraient transformer l'obligation ancienne en une nouvelle. Bien sûr la motivation du pays était de pouvoir à la suite de cette opération de rachat, diminuer le fardeau de sa dette et pouvoir bien assurer le service de celle-ci.

Dans ce cadre, un total de vingt (20) millions de dollars US, objet d'une convention entre l'IDA et la BCEAO devraient donc servir à racheter la dette bancaire du Niger.

Ainsi, une dette commerciale de cent huit (108) millions de dollars US s'annulait en contre partie d'une nouvelle dette équivalent à 18%, le Niger bénéficiait de 82% de décote.

Cependant toutes ses initiatives ne sont pas sans limites, surtout en ce qui concerne l'allocation des montants allégés.

Ainsi, pour **Jean Claude Berthélemy** et **Ann Vourc'h** (1994), le Niger constitue un exemple parlant de pays qui a utilisé les montants d'allègements pour financer un accroissement de la consommation. Parallèlement malgré une réduction sensible des dépenses d'investissements, le Niger n'a pas réussi à résorber son déficit primaire. Ce dernier s'est au contraire creusé. Selon ces mêmes auteurs, la capacité de prélèvement de l'Etat s'est continûment détériorée d'une part et d'autre part l'examen des dépenses publiques du Niger de juin 1992 par la Banque Mondiale fait ressortir que depuis 1987, l'allègement de la dette a en fait contribué à financer une augmentation de la masse salariale.

Dans le cas du Niger l'allègement de la dette a contribué de façon non négligeable au financement du budget. Cela nous amène à nous interroger sur l'impact réel de ces allègements sur l'investissement et la croissance.

Section 3 : L'investissement privé au Niger

Le taux d'investissement, malgré la forte augmentation de la consommation finale a continué sa progression entamée depuis 1999 en se situant à 21,5% en 2002 contre 21,0% en 2001. Ce taux est encore en deçà de la norme admise (25 à 30%) pour soutenir une croissance susceptible d'améliorer le bien être de la majorité des populations. Il faudrait souligner que, de manière structurelle, du fait des caractéristiques de l'économie agricole marquée par la faiblesse des investissements dans cette branche, le taux d'investissement ne peut être logiquement que très faible. Pour ce faire, le Niger a engagé, depuis les années 80, un processus de stabilisation du cadre macro-économique visant à rétablir les équilibres économiques et financiers.

A cet effet, plusieurs mesures et actions ont été prises en faveur d'un choix politique axé notamment sur la promotion du secteur privé, le désengagement de l'Etat des activités économiques dans les secteurs non stratégiques et la libéralisation de l'économie. Aussi, des mesures incitatives ont été prises de manière à encourager et soutenir les initiatives privées dans les domaines jugés prioritaires au regard de ses énormes potentialités.

Dans une première partie, de cette section nous allons passer en revue l'évolution de l'investissement au Niger, dans une deuxième des mesures entreprises en vue de promouvoir l'investissement privé au Niger et enfin dans une troisième nous allons présenter les opportunités et les contraintes de l'environnement économique nigérien.

3.1 Caractéristique et évolution de l'investissement au Niger

Dans un premier temps nous allons faire un bref historique avant de procéder à une analyse graphique de l'évolution de l'investissement et de la dette publique au Niger.

3.1.1 Evolution de l'Investissement

Le Niger a accédé à l'indépendance en 1960 avec un tissu économique précaire. Il existait une faible infrastructure de base, indispensable au développement des activités économiques. Les activités marchandes étaient si faibles et se caractérisaient par le commerce de base dont le but était de fournir des biens de première nécessité.

Au lendemain de cette indépendance en 1975, l'économie reposait principalement sur le secteur rural. Au cours de cette période, l'investissement public tirait sa source des recettes d'exportation de l'arachide, du coton et du bétail. Il concernait les activités de substitution d'importation. Ainsi furent créées des entreprises publiques destinées à combler l'absence du secteur privé et de conduire des activités économiques marchandes. Le taux d'investissement était néanmoins très faible et se situait dans la fourchette de 5 à 10% du PIB.

La période 1975-1981 constitue la période glorieuse de l'économie nigérienne et correspond au boom de l'uranium. Les recettes d'exportation étaient presque multipliées par 7, passant de 20 à 132 milliards de FCFA. Le taux d'investissement au cours de cette période a été porté à 20% et 27%. La situation économique favorable de l'époque avait en plus attiré les capitaux étrangers et favorisé l'accès facile au financement extérieur par le processus de l'endettement. L'investissement réalisé durant cette période faste de l'économie nigérienne, était principalement destiné à la réalisation des infrastructures routières, des télécommunications, des bâtiments (la quasi-totalité des édifices publics ont été construits durant cette période).

De 1981 à 1987, des difficultés inhérentes à la chute des cours mondiaux de l'uranium et à une sécheresse devenue chronique (1983, 1984 et 1987), ont contraint le Niger à négocier un accord avec les institutions de Bretton Woods pour rétablir l'équilibre macroéconomique. Le taux d'investissement au cours de cette période se situait entre 4 et 9% du PIB.

La contribution du Trésor national ainsi que l'emprunt extérieur dans le Budget d'Investissement de l'Etat (BIE) ont subi un sévère revers. Face à ses difficultés, le gouvernement du Niger a adopté en collaboration avec les institutions de Bretton Woods, une politique d'orientation et de gestion des investissements publics.

Les principaux points de cette politique sont :

- la priorité aux investissements productifs,
- la priorité aux petits projets financièrement et techniquement maîtrisable par les nigériens,
- la rigueur en matière de gestion des finances publiques,
- la priorité aux financements sous forme de don, de subventions ou de prêt concessionnel,
- l'institution d'un programme d'investissement triennal glissant et d'un budget annuel d'investissement (ordonnance N°84/34 du 27/09/84).

A partir de 1990, la crise économique qui sévissait depuis 1982 a atteint son paroxysme. Les recettes d'exportations et l'épargne intérieure se sont considérablement dégradées amenuisant du coup la capacité d'autofinancement de l'Etat.

Le taux d'épargne à cette période est inférieur à 5% du PIB. L'alternative la plus crédible est d'entamer une série d'ajustement interne avec le concours des institutions de Brettons Woods. Ces ajustements internes ont été complétés en janvier 1994 par une mesure globale d'ajustement économique et financier qui est la dévaluation de 50% du franc CFA.

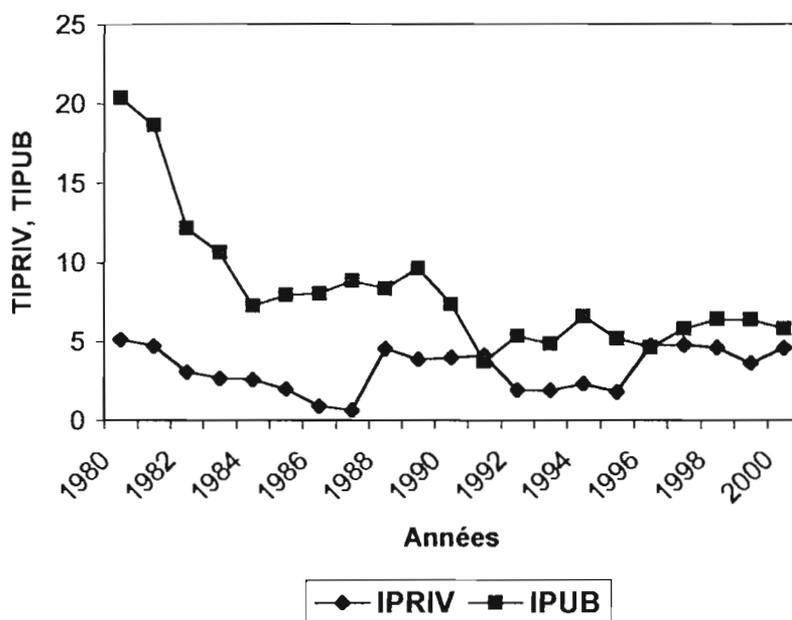
La faiblesse du taux d'épargne justifie le recours systématique aux sources de financement extérieur. Or ces sources sont liées à des conditionnalités multiples. D'abord, il faut que le pays dispose de potentialités importantes, capables d'attirer les bailleurs de fonds internationaux, principalement les recettes d'exportations, cas du niébé et d'arachide dans les années 60 et de l'uranium pendant la période de 1975 à 1980. Une autre conditionnalité est relative à la mise en œuvre des réformes économiques (libéralisation, privatisation) et plus récemment encore des conditionnalités institutionnelles et de bonne gouvernance. Le processus démocratique au Niger reste fragile, alors que les recettes d'exportation ont littéralement baissé depuis 1982 subissant le coût de la dégradation du secteur de l'uranium. Ainsi donc, l'investissement public au Niger est trop fragile.

Son taux est relativement faible et se situe en moyenne à 11% entre 1990 et 2000. Il est important de noter que depuis la dévaluation du FCFA de 1994, la part de l'investissement privé s'est améliorée.

3.1.2 L'évolution comparée de l'investissement et de la dette au Niger

En nous basant sur une analyse graphique, nous allons apprécier les évolutions aussi bien de l'investissement privé que publique au Niger de 1980 à 2000 d'une part et de la dette publique d'autre part.

Graphique 3: Evolution de l'investissement privé et de l'investissement public de 1980 à 2000

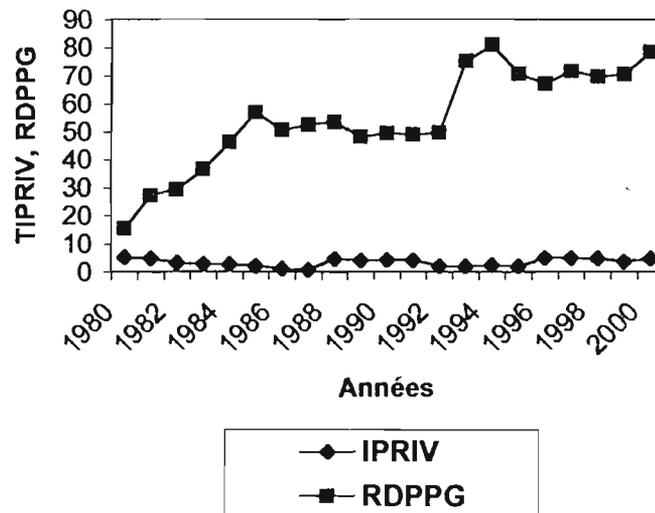


L'examen de ce graphique montre que les deux types d'investissements évoluent dans le même sens. Ainsi de 1980 à 1984 leurs taux respectifs sont en baisse avant de connaître une certaine stabilité.

Il ressort également que l'investissement public est plus important que l'investissement privé au Niger. A partir de 1990 l'écart entre les deux taux s'est considérablement réduit. Cela peut être lié d'une part à la réduction du montant alloué dans le cadre de l'Aide Publique au Développement et d'autre part aux politiques entreprises en vue de promouvoir l'investissement privé au Niger. Cependant ce graphique ne peut nous permettre de mettre en exergue une relation entre l'investissement public et l'investissement privé.

Nous allons également procéder une analyse graphique de l'évolution de la dette publique et de l'investissement privé au Niger.

Graphique 4: Evolution du ratio dette publique en % du PIB et de l'investissement privé en % du PIB



L'observation de ce graphique indique une évolution en sens inverse du ratio dette publique et du taux d'investissement. Sans conclure de façon hâtive, cela peut présumer un impact négatif de la dette sur l'investissement privé au Niger. L'estimation économétrique qui sera effectuée dans le chapitre suivant nous situera davantage.

3.2 Opportunités et contraintes de l'environnement économique nigérien

Comme dans la plupart des pays en développement, l'environnement économique nigérien présente aussi bien des atouts que des contraintes pour promouvoir le secteur privé.

3.2.1 Les atouts du Niger pour l'investissement privé

Le Niger, malgré son enclavement géographique présente beaucoup d'opportunités pour les investisseurs privés.

Actuellement, il n'existe aucune unité de transformation de la viande au Niger. La viande est exportée soit sous forme de bétail sur pieds soit sous forme de carcasses réfrigérées. En ce qui concerne le lait, il n'existe que deux (2) sociétés de transformation à savoir la Société du Lait du Niger (SOLANI) et la société Niger-Lait.

Dans le domaine des cuirs et peaux, il n'y a jusqu'à présent pas de véritable usine de transformation à part les quelques coopératives artisanales dont la consommation en peau est faible. Pour les déchets animaux constitués des os, des cornes, des sabots ; seul le sang est utilisé dans la fabrication des aliments de volaille.

Les possibilités offertes dans la transformation de ces matières d'origine animale sont énormes et militent en faveur de l'implantation des unités de transformation de lait, de la viande ; de l'implantation des tanneries, la création d'unités de production des chaussures et des sacs en cuir, ainsi que celles de transformation des déchets.

Le désert du Ténéré, les gravures rupestres de l'Aïr, la réserve nationale du parc du « w » pour ne citer que ceux-là constituent d'énormes potentialités touristiques pour le Niger. Les opportunités offertes par le secteur touristique et qui sont de nature à intéresser les investissements privés seraient l'organisation et la vente des circuits touristiques, la création des réceptifs, l'organisation des sites dans le Ténéré ainsi que l'exploitation des ressources en eau thermale du pays et le des activités dans le domaine de l'hôtellerie.

Dans le secteur des mines le potentiel reste intact dans beaucoup des domaines. La production minière ne porte que sur l'exploitation partielle de l'uranium, du charbon et de la cassitérite. Les gisements de fer, de phosphates, d'or, de pétrole dont l'existence est mise en évidence, ne sont pas exploités où ne le sont que timidement.

Sur le plan politique également, le climat de sécurité et de stabilité, qui y règne crée un cadre approprié pour la réalisation des investissements au vue qu'il soit pérenne.

L'institution d'un code des investissements depuis 1961 ayant fait l'objet de plusieurs révisions s'inscrit dans le cadre de la création d'un environnement juridique, économique et fiscal favorable à la réalisation des investissements privés.

3.2.2 Contraintes au développement du secteur privé nigérien

Le secteur privé du Niger évolue dans un environnement économique, administratif et juridique qui influence à bien des égards sur son développement. Il subit aussi les contrecoups du ralentissement des activités économiques et des fluctuations du marché mondial dont le pays reste largement tributaire. Les contraintes existant dans différents autres domaines constituent également des facteurs limitant pour le développement du secteur privé.

3.2.2.1 Les contraintes liées à l'environnement administratif, juridique et fiscal

Les attitudes contraignantes de l'administration vis à vis des opérateurs économiques de part la nature et les conditions de certaines interventions, la dispersion des compétences entre plusieurs administrations, la lourdeur et la complexité des procédures et la lenteur de certaines réactions décisionnelles, désorientent ou découragent les investisseurs et surtout les nouvelles initiatives.

En outre, la fiscalité héritée de la période de croissance est actuellement inadaptée. Les entreprises organisées subissent une pression fiscale qui a pour conséquences de ralentir leurs activités. Plusieurs difficultés découlent moins des textes que de l'interprétation et de l'application qui en est faite. A cela, il faut ajouter les duplications de contrôles et de sanctions par les différents services concernés qui entravent à leur tour le monde des affaires et constituent un élément important de dissuasion. Il existe plusieurs autres contraintes administratives liées à l'environnement juridique qui jouent en défaveur de l'initiative privée.

3.2.2.2 Les contraintes liés à l'insuffisance de la formation et aux structures d'encadrement

La formation dans le secteur privé nigérien présente l'inconvénient d'être peu harmonisée et très souvent peu adaptée aux besoins des entreprises. En plus, il faut noter la pénurie du personnel qualifié tant au niveau de l'encadrement qu'à celui de la main-d'œuvre, l'insuffisance ou l'inadaptation de la formation de certains chefs d'entreprises.

Bien qu'il existe des nombreux organismes d'encadrement, ils n'arrivent pas à remplir pleinement leurs missions en raison de leurs propres contraintes.

3.2.2.3 Les contraintes de Financement

La difficulté d'accès au crédit bancaire constitue l'une des obstacles majeure à l'initiative privée. Elle est dû d'une part au fait que la majorité des dépôts dans les banques sont à court terme mais d'autre part à la difficulté des certains investisseurs nationaux à présenter des garanties mais surtout à ficeler un bon dossier de financement. Aussi, les autres sources de financement sont très limitées même si elles existent.

3.3 Les mesures entreprises en vue de promouvoir l'investissement

Privé au Niger

Dans le cadre du programme d'assainissement financier le Niger a entrepris des mesures susceptibles d'éviter les dérapages et assurer la réussite d'une relance industrielle et commerciale à court, moyen et long terme. Pour ce faire, il s'est engagé d'abord dans une politique de libéralisation progressive de l'économie et une redéfinition de son rôle et de sa place. Pour soutenir sa politique de libéralisation l'Etat du Niger a procédé à la privatisation de plusieurs entreprises publiques afin de permettre au secteur privé de jouer véritablement son rôle.

Aussi, la nécessité de dynamiser le mécanisme de concertation, a conduit le gouvernement nigérien a adopté le décret n° 2003-175 portant création, organisation, attributions du Conseil National des Investisseurs Privés (CNIP). Son objectif est de créer un cadre qui permettra de surmonter toutes les difficultés et contraintes qui bloquent l'essor du secteur privé au Niger. C'est donc un organe de concertation et de consultation dont la vocation est d'impulser les investissements privés en créant les conditions idoines dans un environnement national et international en mutation. A ce titre, il est chargé :

- de conseiller et assister le gouvernement dans le cadre de la promotion du secteur privé notamment en ce qui concerne le soutien aux investissements ;
- d'identifier toutes les entraves et contraintes réglementaires, institutionnelles et juridiques à la promotion des investissements et de soumettre au gouvernement les mesures susceptibles de les circonscrire;
- de veiller à l'articulation intersectorielle et à la compétitivité de l'économie nationale ;
- de faire le suivi-évaluation et les analyses d'impacts des investissements ayant bénéficié des avantages octroyés par l'Etat.

Le Conseil National des Investisseurs Privés est un cadre qui traitera des bonnes pratiques de promotion d'un environnement incitatif du secteur privé.

Il faut noter aussi l'existence de plusieurs structures d'appui à la création d'entreprise privée.

Chapitre 2: Dette publique et investissement: Cadre théorique, Conceptualisation et Modélisation

L'objet de ce chapitre est de cerner tous les contours de l'étude, aussi bien du point de vue théorique que empirique concernant la relation dette et investissement. C'est pourquoi nous allons d'abord procéder à la définition des quelques concepts, puis faire une revue de la littérature concernant la question et enfin présenter la méthodologie adoptée.

Section 1 : Quelques clarifications conceptuelles

Nous allons d'abord définir le concept même de « dette publique » et présenter les différentes catégories, puis celui de « soutenabilité », ensuite la notion « surendettement ou fardeau virtuel de la dette » et enfin celle de « l'investissement ».

1.1 Le concept de dette publique

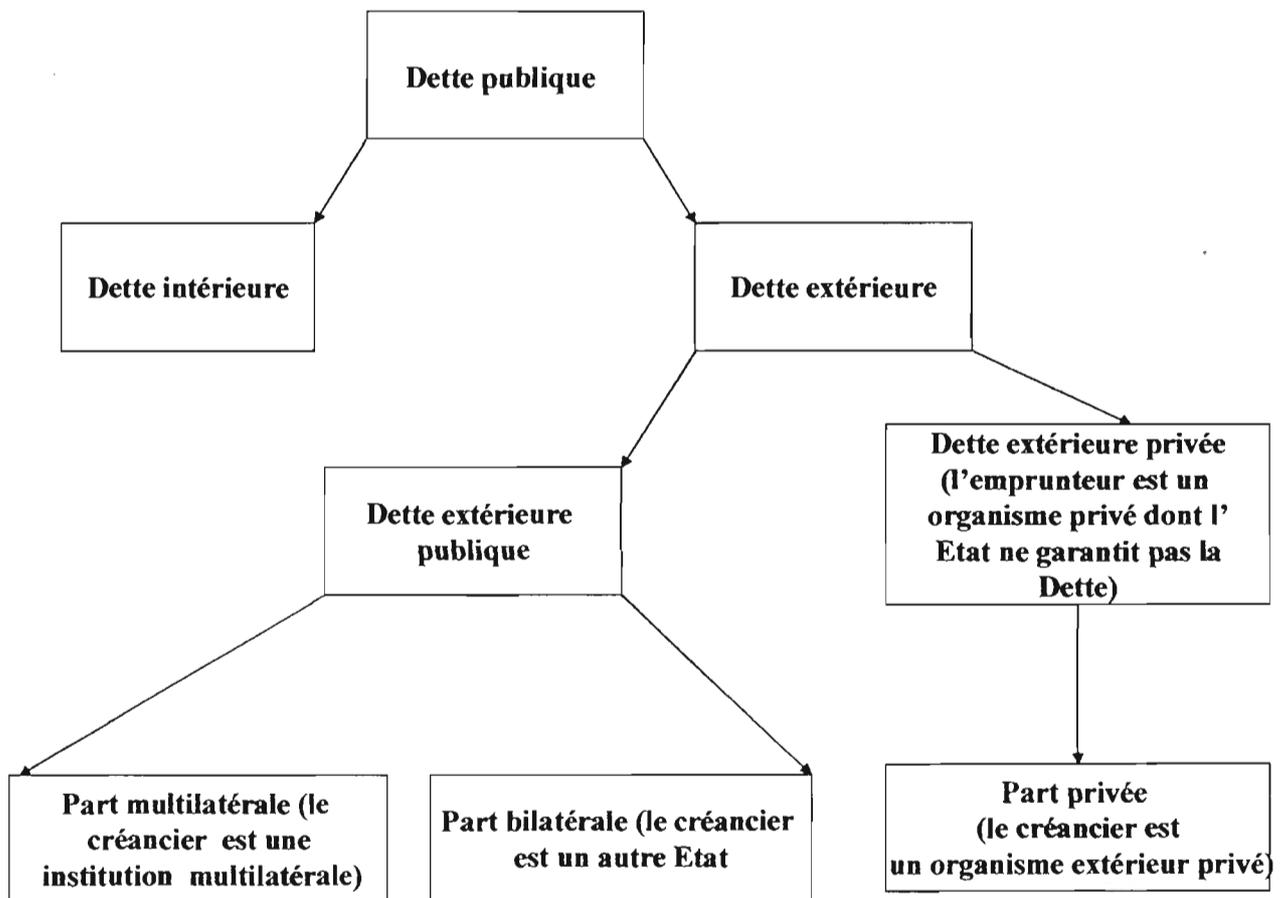
Avant d'étudier l'impact de la dette publique, il serait utile de préciser le vocabulaire utilisé. Nous entendons ainsi par dette publique celle qui engage la signature d'un Etat. Ce dernier peut s'endetter pour couvrir son déficit budgétaire et/ou donner sa garantie aux dettes contractées par des entreprises publiques. La dette publique comprend en général, la dette de l'Etat central, celles des collectivités territoriales et des entreprises publiques. On peut aussi décomposer la dette totale d'un pays en dette intérieure (contractée auprès d'un créancier intérieur au pays) et dette extérieure (contractée auprès d'un créancier extérieur). Cette dernière se répartit en dette extérieure publique et en dette extérieur privée.

On peut également décomposer la dette extérieure publique en trois (3) parts selon la nature du créancier à savoir la part multilatérale, la part bilatérale et la part privée.

La dette publique extérieure est définie par la Banque Mondiale, comme celle envers des non-résidents, remboursable en devises, en biens ou en services, d'une durée initiale ou révisée de plus d'un an, et qui constitue un engagement d'un débiteur public ou d'un débiteur privé qui a reçu une garantie publique pour le remboursement par un débiteur public.

Nous schématisons les différentes catégories de dette publique comme suit :

Figure : Différentes catégories de dette publique



Source : Quelques réponses à certaines questions sur la dette extérieure du Tiers Monde, P.11.

1.2 Le concept de soutenabilité

La question de la solvabilité de l'Etat peut paraître curieuse car l'Etat dispose d'un pouvoir illimité de taxation, en théorie. Mais en pratique ce pouvoir rencontre des limites comme : le seuil de pression fiscale tolérable, la désincitation des agents, le développement de l'économie souterraine, la fraude fiscale et le refus des politiques par les citoyens de payer continuellement des intérêts de la dette. Pour **Varoudakis (1994)**, la politique budgétaire est soutenable « si elle assure à terme la solvabilité de l'Etat, c'est-à-dire si elle garantit que la dette de l'Etat ne croîtra pas dans des conditions excessives telles que l'Etat ne puisse plus assurer son remboursement ». Maintenant il y a deux (2) façons d'aborder la notion de soutenabilité de la dette :

- Une première façon qui considère que, un pays peut rembourser lorsqu'il dispose des ressources suffisantes pour le faire ;
- La seconde considère que des pays qui ont la capacité de rembourser ne le feront que s'ils trouvent leur intérêt.

1.2.1 Analyse de la capacité de remboursement

Ici, il convient de distinguer la notion de solvabilité d'une part et celle de soutenabilité d'autre part.

Au plan théorique, le critère de solvabilité est que la dette finisse par s'annuler. C'est un critère assez peu opérationnel car le moment où le pays devient créancier net peut être très lointain, même dans les hypothèses les plus favorables.

En pratique, ce qui importe essentiellement, c'est que le pays puisse continuer de recevoir des financements extérieurs. La condition pour cela est qu'il paye régulièrement les intérêts sur l'encours de ses dettes. Cette condition diffère de la première, puisqu'elle est compatible avec le fait que l'encours de la dette progresse régulièrement. Pour traduire cette condition sur le plan quantitatif, on utilise la notion de soutenabilité.

Dans les modèles théoriques, on considère en général que ce critère est suffisant : le fait que les ratios d'endettement ne connaissent pas de tendance explosive suffirait à assurer la possibilité de continuer à s'endetter.

Cependant, en pratique, il est difficile d'en rester là. Le plafond atteint en cas de « soutenabilité » peut être très élevé, insupportable dans la mesure où il existe malgré tout un niveau minimal de consommation ou de dépenses publiques qu'il faut continuer à assurer.

1.2.2 La volonté de rembourser

Ici, le remboursement de la dette est analysé comme le résultat d'une volonté de payer correspondant à la maximisation de son intérêt par le débiteur, en l'absence de toute possibilité de saisie de garanties par le créancier (Eaton et Gersovitz, 1998 ; Eaton, Gersovitz et Stiglitz, 1998 et Cohen, 1986). Cette fois-ci il ne s'agit plus d'établir si le débiteur disposera ou non de ressources suffisantes pour payer, mais s'il a intérêt à le faire. Cette approche débouche notamment sur la thèse du surendettement (debt overhang ou fardeau virtuel de la dette).

Nous retenons la définition selon laquelle une politique d'endettement n'est plus soutenable à partir du moment où le bénéfice primaire (bénéfice avant le service de la dette), ne permet plus de payer les intérêts passifs (les recettes sont alors inférieurs aux dépenses avant le paiement des intérêts passifs) et si le taux d'intérêt passif effectif est durablement supérieur au taux de croissance de base de financement.

Ce qui est surtout important à noter, est que l'évaluation de la soutenabilité de la dette des pays pauvres est un exercice assez complexe car les indicateurs de soutenabilité posent problème. Il s'agit entre autres du ratio de l'encours au PIB ou aux exportations, du ratio service de la dette aux exportations appréciés en termes nominaux ou en valeur actuelle nette. L'utilisation de cette dernière a l'avantage de prendre en compte les conditions de remboursement de la dette, notamment les taux d'intérêts applicables. Mais ces indicateurs ne sont pas sans inconvénients en particulier la difficulté de se fixer un seuil standard à partir duquel on peut juger la situation inquiétante. En général, la soutenabilité des pays pauvres très endettés (PPTÉ) est essentiellement définie selon une logique financière ; le but de l'analyse étant de déterminer la capacité du pays à rembourser sa dette en fonction des recettes qu'il tire de ses exportations et éventuellement des ressources budgétaires annuelles allouées au service de la dette.

Après la soutenabilité, on s'intéressera à la notion de l'investissement.

1.3 Le concept d'investissement

Au sens de la comptabilité nationale, l'investissement correspond à l'acquisition ou à la création de ressources utilisées dans le processus de production, c'est-à-dire l'accumulation du capital productif.

Le niveau atteint par l'économie mondiale aujourd'hui, est en partie essentiellement lié au progrès technique réalisé. On entend par progrès technique ou innovation technologique, l'ensemble des modifications qui affectent les procédés de production et la nature des produits créés, c'est l'application des connaissances et du savoir-faire au domaine économique. Ainsi, il n'y a pas de progrès technique sans recherche et développement qui impliquent une mise en place des capitaux importants dont les résultats sont à priori incertains. Par conséquent, l'innovation est indissociable de l'investissement qui est une dépense permettant d'accroître durablement le potentiel productif au sens large.

L'investissement apparaît alors comme un pari sur l'avenir car il dépend des facteurs présents et futurs. Investir, c'est donc prendre un risque car sa rentabilité est aléatoire.

Nous parlerons dans cette étude d'investissement public lorsqu'il est réalisé par le secteur public et d'investissement privé s'il provient du secteur privé.

Section 2 : Revue de littérature

Nous allons d'abord développer les approches théoriques avant de nous intéresser aux études empiriques.

2.1 Les enseignements théoriques

Dans cette partie nous allons passer en revue la littérature concernant la relation dette et investissement avant de nous intéresser à celle relative à la liaison investissement public et investissement privé.

2.1.1 De la relation dette et investissement

On peut distinguer trois (3) approches de la relation entre dette et investissement :

- selon la première, la dette extérieure est considérée comme une rentrée des capitaux ayant des effets positifs sur l'épargne domestique, l'investissement et la croissance. Les tenants de cet argument supposent que l'épargne étrangère est complémentaire de l'épargne domestique ;
- Pour **Krugman (1998)**, **Alsina et Tabellini (1989)** et **Torneli et Valesco (1992)**, qui sont les partisans de la deuxième acception, si la dette future d'un pays a tendance à être plus élevée que sa capacité de remboursement, le service de sa dette sera une fonction croissante de sa production, décourageant ainsi les investisseurs intérieurs et extérieurs. Craignant que la production soit taxée au fur et à mesure par l'Etat au titre du service de la dette, les investisseurs potentiels hésiteront à supporter des coûts immédiats pour accroître la production à venir. C'est la thèse avancée par les auteurs de la théorie du « surendettement » ou du « fardeau virtuel de la dette » ;
- Les partisans de la troisième approche ont tenté de concilier les deux (2) points de vue précédents en développant des modèles avec des effets non linéaires de la dette sur l'investissement et la croissance, **Cohen et Sachs (1986)** et **Cohen (1991, 1992)**.

Nous allons organiser les différents développements théoriques sur la relation dette publique et investissement autour de ces trois (3) approches.

Pour les théoriciens partisans de la première approche, la dette est considérée comme un instrument de politique économique et un moyen privilégié de financement de la croissance. Pour ces auteurs, une économie connaissant un déficit intérieur ou momentanément affectée par un choc extérieur qui déséquilibre sa balance de paiement, devrait recourir aux marchés nationaux et internationaux des capitaux. En effet l'endettement constitue un facteur incontournable d'adaptation de l'économie et de la relance de la croissance.

Cette théorie tire ses fondements dans le modèle keynésien selon lequel l'endettement n'entraîne pas de coût ni pour les générations présentes, ni pour les générations futures du fait des investissements nouveaux qu'il génère. Le modèle de l'endettement de l'État dans la théorie keynésienne tire ses fondements dans la demande globale et les effets multiplicateur et accélérateur, caractéristiques fondamentales de cette théorie. Dans cette approche, l'endettement favorisant la relance de la demande entraîne par l'effet accélérateur une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement qui provoque à son tour une hausse de la production. Ici, à condition d'être contenus dans les limites raisonnables, les emprunts extérieurs utilisés pour financer l'investissement productif tendent à accélérer la croissance.

Cependant la théorie économique avait fini par reconnaître l'existence d'un seuil au-delà duquel la dette devient insoutenable. Déjà avant cela, les classiques assimilaient l'endettement à l'impôt futur et imputaient à l'État une connotation négative. C'est ainsi que **R. Barro (1989)** montrait qu'une politique de déficit budgétaire financé par l'emprunt reste sans effet sur l'activité économique dans la mesure où les agents ne sont pas victimes d'illusion fiscale. Ces agents anticipent alors une hausse des impôts destinés à rembourser l'emprunt en constituant une épargne d'un montant équivalent à l'endettement public.

V. Hayek (1989), à son tour dénonçait l'endettement comme étant une croissance artificielle, fondée sur un investissement supérieur à l'effort d'épargne de la nation et provoquant ajustement par l'inflation.

D'autres analyses, trouvent un certain nombre des facteurs contraignants pour l'investissement privé. La plupart de ces facteurs sont liée à l'incertitude et au risque induits par le fardeau de la dette (**Pindyk, 1991**) d'où l'émergence de la théorie du « surendettement » ou du « fardeau virtuel de la dette ».

Le surendettement est défini par **Claessens et Diwan (1989)** comme une situation où la dette extérieure est tellement élevée, qu'elle conduit à une faiblesse de l'investissement, compromettant même la réduction du service de la dette. Ces auteurs soulignent deux (2) effets du surendettement à savoir l'effet d'illiquidité et l'effet desincitatif.

- le premier effet renvoie à l'idée selon laquelle le fardeau élevé de la dette extérieure conduit à une rareté de la liquidité, la formation du capital étant à son minimum après des années d'austérité et de faible croissance ;
- quant au deuxième effet, il renvoie à la fois à l'idée de la dépréciation de l'investissement public et de l'investissement privé, étant donné qu'une large part du revenu futur sera transférée à l'étranger.

Ces deux (2) effets combinés peuvent conduire le pays débiteur vers une spirale de faible investissement et de faible croissance.

Les tenants de la théorie du surendettement laissent entendre que la faiblesse de l'investissement est due à l'existence d'un lourd fardeau de la dette qui réduit l'incitation à investir du pays débiteur. Pour **Krugman (1989)**, une dette extérieure élevée a un impact potentiel négatif sur l'investissement privé.

En fait les agents économiques privés du pays débiteur aussi bien que les investisseurs étrangers considèrent le fardeau très élevé de la dette extérieure comme une taxe sur leur revenu futur. Cela signifie que l'Etat va augmenter les taxes dans le futur afin de faire face au service de sa dette. Et qu'une augmentation des taxes conduirait à un faible revenu après impôts sur le capital et par conséquent réduit l'incitation à investir d'où il y'aurait une faible croissance. Dans ce cas la dette est considérée comme une taxe marginale sur l'investissement.

Si le secteur privé prévoit d'être taxé dans le futur, l'investissement privé domestique sera aussi déprimé en ce sens que les investisseurs vont placer leurs capitaux à l'étranger. La fuite dans le secteur taxé, peut conduire à une panique comme quoi la contraction de la base imposable risque d'être compensée par une augmentation possible des taux d'imposition, accentuant de plus l'incitation à se retirer. Des tels équilibres instables peuvent conduire à une fuite des capitaux (**Ndikumana et Boyce, 2002**) et une décapitalisation de l'économie (**Eaton, 1987**). Le fait que le capital accumulé à l'étranger par le secteur privé ne pouvant pas être exploité par le secteur public, des contraintes de liquidité peuvent apparaître surtout lorsque le privé a des grands atouts à l'étranger.

En conséquence, les effets de contrainte de liquidité et desincitatif peuvent pousser les économies fortement endettées dans une spirale de baisse de croissance, laquelle pourrait aussi conduire à diminuer la capacité de remboursement du débiteur. Et comme la dette est assimilée à une taxe sur les ressources du débiteur, les opportunités d'investissement peuvent être déprimées.

Pour **Faruquee (1992)**, les paiements du service de la dette ont comme conséquence la réduction des ressources domestiques d'investissement. La faible solvabilité internationale réduit également l'accès à l'épargne extérieure.

Pour les investisseurs nationaux, l'existence d'un lourd fardeau de la dette conduit à une réduction de leur revenu futur dont une proportion élevée peut être utilisée à des fins de remboursement de la dette existante (**Borenzstein, 1990**).

De plus, le surendettement est une source majeure d'incertitude. Le montant des transferts futurs, les politiques macroéconomiques et du taux de change sont aussi incertains.

Pour **Rodrik (1989)**, la décision d'investir est intrinsèquement liée au degré d'incertitude de l'évolution future de la situation économique.

Un degré élevé d'incertitude réduirait la propension à investir même des entrepreneurs neutres au risque, dans la mesure où il accroît la possibilité que la capacité productive actuelle installée ne puisse pas être utilisée demain si les conditions économiques se détériorent nettement. Dans ces circonstances les entrepreneurs préféreront attendre afin que l'incertitude se dissipe avant de prendre toute décision d'investir. En outre la faiblesse de l'investissement d'aujourd'hui aura pour conséquence d'augmenter la probabilité de détérioration de la situation économique de demain.

Les théories sur le surendettement ont supposé aussi que l'inflation réduit l'investissement privé en augmentant le risque, en réduisant la maturité moyenne du prêt, en déformant le contenu informationnel des prix relatifs et en accentuant l'instabilité macroéconomique (**Dornbusch et Reyoso, 1989 ; Oshikoya , 1994**).

En conclusion, le lourd fardeau de la dette extérieure peut avoir des effets défavorables sur l'investissement à travers des canaux variés :

- premièrement, les ressources utilisées pour assurer le service de la dette publique peuvent évincer l'investissement public dans le cas où il existe une large complémentarité entre capital public et capital privé ;
- deuxièmement, les agents domestiques vont vouloir transférer leurs fonds à l'extérieur au lieu de les investir, par crainte que les taxes futures augmentent afin d'assurer le service de la dette extérieure ;
- troisièmement, l'investissement direct étranger pourrait être découragé par l'accroissement de la probabilité que le gouvernement pourrait avoir recours à l'impôt afin de faire face à ses engagements. Et si l'investissement direct étranger est complémentaire de l'investissement privé, ce dernier baissera aussi ;
- quatrièmement, quand les entreprises détiennent un stock large de la dette extérieure, elles deviennent vulnérables aux variations du taux de change ;
- et enfin, quand la dépréciation nominale augmente, le fardeau de la dette et le risque de défaut augmentent également. Cela peut conduire les banques locales à renforcer les restrictions aux crédits et par conséquent déprimer l'investissement privé.

Le concept de courbe de Laffer de la dette a été utilisé en référence aux perspectives des emprunteurs à rembourser les prêts avant d'atteindre une limite critique à l'accumulation de la dette (**Krugman et Froot, 1989 ; Elbadawi 1997**).

Le modèle suppose que les désincitations à investir sont associées à un stock de la dette plaçant un pays sur le mauvais côté de la courbe.

La thèse de la courbe de la dette de Laffer montre que plus l'encours de la dette est élevé, plus la probabilité de son remboursement devient faible. Sur la partie ascendante (la « bonne » section) de la courbe, la hausse de la valeur nominale de la dette va de pair avec l'augmentation des anticipations de remboursement, alors que l'accroissement de la dette réduit ces anticipations sur la partie descendante (la « mauvaise » section) de la courbe, (**Patillo, Poirson et Ricci, 2002**).

Bien que, les modèles n'analysent pas explicitement l'impact du surendettement sur la croissance, on peut déduire que l'accumulation des lourdes dettes ralentit l'expansion en freinant notamment l'investissement.

La théorie prédit que si la dette est en dessous du seuil critique, on a tendance à stimuler l'investissement et la croissance. Tout se passe comme si les flux des ressources servent à financer les importations du capital. Ainsi donc à tout point D du « bon côté de la courbe », la dette génère des nouveaux investissements et la croissance du PIB augmente jusqu'à atteindre son niveau maximal en D^* (niveau optimal de la dette).

Au-delà de ce point, les dettes additionnelles peuvent entraîner un déclin aussi bien de l'investissement et de la croissance. D^* est par conséquent la limite à laquelle, l'accumulation de la dette commence à affecter négativement l'investissement et la croissance. Les incitations à investir pour qu'une réduction de la dette améliore le bien être sont possibles, si et seulement si la structure de la taxe domestique n'est pas fortement distordante.

Cependant, pour **Bulow (1989)**, dans n'importe quel cas l'existence du fardeau élevé de la dette dissuade l'investissement privé.

Il ressort donc de l'analyse de la théorie de la courbe de Laffer de la dette, que d'une part, une évolution raisonnable de la dette devrait être bénéfique à l'investissement et la croissance et, de l'autre, l'accumulation d'une lourde dette risque d'entraver l'expansion. En somme, la dette a un impact non linéaire sur l'investissement et la croissance selon les défenseurs de cette thèse. Il apparaît dans ces conditions que la dette aurait une relation en forme de courbe en U inversée avec l'investissement et la croissance.

Ainsi tirés les enseignements théoriques sur la relation dette et investissement, nous allons exposer ceux relatifs à la liaison investissement public et investissement privé.

2.1.2 De La liaison investissement public et investissement privé

Du fait de l'importance de l'investissement public dans les pays en développement, il s'avère nécessaire d'analyser sa complémentarité ou sa substituabilité avec l'investissement privé.

Théoriquement, l'effet d'accélérateur et l'effet d'éviction de l'investissement public sur l'investissement privé peuvent être pris en considération. Mais à priori l'impact net reste indéterminé.

Günçavdi et alii (1999) établissent un lien négatif, qu'ils attribuent classiquement à l'effet d'éviction, via le montant de crédit plutôt que via le taux d'intérêt. **Anand et alii (1990)** en revanche trouvent un impact positif et significatif quoique faible (mais en utilisant la part de l'investissement public destinée aux infrastructures et non l'investissement public total).

Pour **Raffinot (1998)**, l'idée d'un effet d'éviction de l'investissement public a longtemps prévalu dans l'élaboration des programmes d'ajustement structurel. Cependant, l'effet d'éviction dans les pays en développement ne se manifeste pas de la même manière que dans les pays développés. Il est assez probable qu'il prenne l'une des trois (3) formes suivantes :

- premièrement, le fait que la taille des marchés est limitée dans la plupart des pays en développement, peut faire en sorte que l'investissement public dans les secteurs productifs expose les entreprises privées, provoquant donc un effet d'éviction réel ;
- deuxièmement, l'effet d'éviction final peut prendre place comme si tous les agents s'organisent afin de limiter leur pool de crédit ;
- et troisièmement, le financement par investissement public à travers ses effets sur l'inflation et l'accumulation de la dette, peut créer l'incertitude dans l'environnement des affaires (Fitzgerald et al, 1992).

Par contre, les modèles de croissance endogène ont tendance à remettre à l'honneur le rôle de l'investissement public modélisé par Barro en 1990.

2.2 Dette et Investissement : Les études empiriques

Une littérature abondante a établi l'existence possible d'un lien entre l'encours de la dette extérieure et la réduction de l'investissement privé (fardeau virtuel de la dette ou debt overhang). La littérature empirique a trouvé des effets mixtes en partant de l'hypothèse du « fardeau virtuel de la dette ».

Dans la plupart des études, une forme réduite d'équation de l'investissement ou de la croissance est utilisée, sous laquelle le stock de la dette est présumé l'affecter soit directement, soit indirectement.

Dans les pays à revenu moyen, Warner (1992) a conclu que la crise de la dette n'a pas déprimé l'investissement.

Cependant, Greene et Villanueva (1991), Servén et Solimano (1993), Elbadawi, Ndulu et Ndungu (1997), Deshpande (1997) et Chowdhury (2001) ont trouvé des résultats en faveur de l'hypothèse du fardeau virtuel de la dette.

Cette revue empirique va s'articuler autour de trois pôles (3). Un premier pôle regroupera les conceptions peu nombreuses selon lesquelles la dette publique a un impact positif sur l'investissement et la croissance. Le deuxième pôle sera consacré aux auteurs qui supposent un effet négatif de la dette. Et enfin le troisième pôle concernera la relation investissement public et investissement privé dans la littérature empirique.

2.2.1 Les thèses en faveur d'un impact positif de la dette

Hofman et Reisen (1990), étudiant le comportement de l'investissement sur des données de quinze (15) pays débiteurs durant la période 1971-1987 ont abouti à la conclusion que la dette public n'agit pas sur le rythme et le volume de l'investissement privé. Dans le modèle qu'ils ont retenu, le taux d'investissement (INV/PIB) est fonction du taux d'endettement (STK/PIB), des transferts nets (TR_n), du volume d'épargne (S), du taux d'intérêt réel et du niveau antérieur de l'investissement (INV_{t-1}). L'estimation de cette fonction a montré que la relation entre le poids de la dette et l'investissement est non négative.

Les résultats de **D. Cohen (1993)** sur la corrélation entre dette et investissement privé dans les pays en développement dans les années 80, montrent que le niveau élevé du stock de la dette n'apparaît pas avoir une très grande puissance dans l'explication de la baisse de l'investissement. Des résultats similaires sont trouvés par **Degefe (1992)** dans une étude appliquée au cas de l'Ethiopie de 1964 à 1990.

Hansen (2001) trouve pour un échantillon de cinquante quatre (54) pays en développement (dont 14 pays très endettés), que l'inclusion de trois (3) variables explicatives additionnelles (l'équilibre budgétaire, l'inflation et l'ouverture) conduit au rejet de la significativité statistique de l'effet négatif de la dette extérieure sur l'investissement et la croissance.

Dans une étude également similaire, **Sarvides (1992)** trouve que le ratio dette sur PNB n'a pas d'effet statistiquement significatif sur la croissance.

De même, **D. Cohen (1996)** trouve un impact positif de la dette sur la croissance dans certains pays de son échantillon tels que le Ghana et la Tanzanie. Il en est de même pour **Rougier (1994)** qui montre empiriquement dans son étude sur les pays africains, que l'encours de la dette rapporté au PIB a un effet positif sur la croissance au Niger, à Madagascar et au Kenya.

Burak G. et M. Raffinot (2001) ont conclu à leur tour dans leurs travaux sur la Turquie, que l'endettement externe a eu un effet positif sur les investissements privés pendant la période de l'industrialisation par substitution des importations, et le surendettement n'a pas réussi à

freiner les investissements. Cette corrélation positive entre la dette externe et l'investissement privé s'explique selon ces auteurs par le fait que le secteur privé s'est substitué au secteur public comme emprunteur à l'extérieur.

Il y'a également d'autres études qui montrent des effets favorables de la dette externe notamment celles de la **Banque Mondiale (1998)**, pour la période 1980-1986 et **Chowdhury (1994)** pour le Bangladesh, l'Indonésie et la Corée du Sud.

Après ces quelques rares études en faveur d'un impact positif de la dette extérieure sur l'investissement et la croissance, nous allons développer les points de vue des auteurs ayant trouvé des résultats vérifiant l'hypothèse du « fardeau virtuel de la dette » et celle de la « courbe de Laffer de la dette ».

2.2.2 Les thèses en faveur de l'hypothèse du « fardeau de la dette » et de la « courbe de Laffer de la dette »

Plusieurs études empiriques ont été développées afin de tester les effets à la désincitation et d'éviction du fardeau de la dette extérieure sur l'investissement privé dans les pays en développement en utilisant les méthodes d'estimations par les moindres carrés ordinaires (MCO). La plupart de ces études trouvent une ou plusieurs variables d'endettement significativement et négativement corrélées avec l'investissement privé.

C'est le cas d'une étude du **FMI (1989)** qui a évalué le comportement de l'investissement et du taux de croissance de la production intérieure brute (PIB) dans les pays très endettés avant et après le début de la crise de la dette extérieure. Le ratio investissement sur PIB a perdu dix (10) points par rapport à son niveau de 1975-1979 et sept (7) points que celui de 1980-1981. Cette étude a conclu que la faible performance de l'investissement dans les économies très endettées et ayant des problèmes pour assurer le service de leur dette, est liée à l'effet démotivant du fardeau de la dette.

Greene et Villanueva (1989) ont examiné la relation entre l'endettement et l'accumulation privée dans 23 pays sur la période 1975-1987.

Le modèle qu'ils ont retenu lie le taux d'investissement privé (IP/Y_t) au PIB réel par tête en \$ courants (INC_{t-1}) et à son taux de croissance décalé ($RIGR_{t-1}$), au taux d'investissement public ($IPUB/GDP_t$), au taux d'inflation mesuré sur l'indice des prix à la consommation (CPI_t), à deux ratios d'endettement à savoir le taux de service, rapport entre le service de la dette (intérêts + amortissements de l'année) et les exportations des biens et services (DS/XGS) et le taux d'endettement mesuré par le rapport entre le stock de dette et le PIB ($DEBT/GDP$), ces deux ratios étant décalés d'une période et un vecteur des variables indicatrices (Z) pour tenir compte d'éventuels chocs ou perturbations affectant le rythme d'investissement privé. Ils ont considéré trois (3) sous périodes (1975-1978, 1978-1982, 1982-1987) sur lesquelles ils ont régressé le modèle. Les coefficients des deux (2) variables d'endettement sont négatifs et significatifs à 1%. L'endettement aurait donc un effet empirique défavorable sur l'investissement privé. Les auteurs ont montré que les effets de la dette sur l'investissement sont plus accentués pendant la période de crise (1978-1982) que pendant les deux autres sous périodes considérées.

B. Cléments, Bhattacharya R. et Nguyen T. Q. (2003) dans leur étude sur la relation dette extérieure, investissement public et croissance dans cinquante cinq (55) pays à faible revenu, ont abouti aux résultats suivants :

- Le stock élevé de la dette extérieure peut déprimer la croissance économique dans les pays à faible revenu à travers ses effets sur l'utilisation efficiente des ressources plutôt qu' en déprimant l'investissement privé ;
- La dette extérieure affecte aussi la croissance par un effet indirect à travers l'investissement public. Cependant, le stock de la dette publique ne semble pas déprimer l'investissement public ;
- Ils estiment que la dette affecte négativement la croissance au-delà d'un seuil de 50% du PIB. Pour ces auteurs, la réduction de la dette des pays à faible revenu aura un impact positif sur leur croissance économique. Ainsi, si la moitié du service de la dette est canalisée, sans accroître le déficit budgétaire, alors la croissance pourrait s'accélérer de 0,5 point par an.

Ojo et Oshikoya (1995) procédant à une analyse économétrique sur des données de panel (68 pays, période 1970-1991) semblent aussi valider l'hypothèse du fardeau de la dette pour les pays africains en général : dans les équations qui expliquent le taux de croissance réel par habitant d'une part, le taux d'investissement d'autre part, la variable taux d'endettement extérieure est significative, quoique faiblement dans le second cas. D'après leurs estimations,

une réduction du taux d'endettement (dette extérieure divisée par le PNB) de 10% entraînerait une augmentation du taux de croissance des économies africaines de 0,3%, et une augmentation de 0,4% du taux d'investissement.

Dessus et Herrera (1996) utilisant une procédure d'estimation d'équations simultanées, ont mis également en lumière un effet de la dette publique sur l'investissement privé de faible niveau (élasticité de -0,03) mais fortement significatif. Cependant il est à constater que leurs résultats ne présentent aucun effet de l'endettement-public sur l'investissement public.

Elbadawi et al (1997) ont à leur tour examiné empiriquement l'effet à la désincitation et l'effet d'éviction du fardeau de la dette en utilisant des données de panel pour un échantillon de cinquante trois (53) pays à revenu faible et moyen durant la période 1970-1990. Dans leur modèle, ils ont utilisé le ratio investissement sur PIB comme une fonction du taux de croissance, du ratio service de la dette sur exportation, le taux d'analphabétisme approximé par le niveau du sous-développement en capital, et la valeur retardée du taux d'investissement. Les résultats de leur estimation montrent que les coefficients du ratio dette sur exportation et la variable dette rapportée au revenu sont significatifs au seuil de 1%.

Quant au service de la dette, il a un coefficient significativement négatif. Ces résultats sont en faveur de l'existence d'un effet d'éviction sur l'investissement privé.

Desphande (1997) en examinant l'expérience de treize (13) pays fortement endettés de 1971 à 1992, trouve une relation significativement négative entre le niveau de la dette extérieure et l'investissement privé au seuil de 1%. Il a soutenu aussi que le fardeau de la dette affecte l'investissement privé à travers deux (2) canaux :

- le premier est celui de l'effet direct à la désincitation qui laisse craindre l'appropriation des fonds investis par l'Etat afin d'assurer le service de la dette ;
- le second canal est l'effet indirect qui se manifeste via des mesures d'ajustement entreprises afin de faire face aux difficultés pour assurer le service de la dette, telles que les réductions des importations et la baisse de l'investissement du secteur public.

Hjertholm et al (1998) aboutissent aux mêmes résultats en utilisant des données de panel pour un échantillon de cinquante trois (53) pays à revenu faible et moyen durant la période qui se situe entre 1970-1999.

UNECA (1998) a examiné les effets dynamiques de la dette extérieure sur le taux d'investissement privé en Afrique. L'article montre comment dans un pays qui dépasse le seuil critique d'accumulation de la dette extérieure, se développent les effets négatifs sur l'investissement privé. Les résultats de cette étude ont montré que la plupart des pays africains ne pourraient pas inverser la tendance durant la période 1970-1994. Il affirme que le problème de la dette extérieure en Afrique a conduit à l'effondrement de l'investissement privé. Selon les conclusions de cette même étude, le fardeau de la dette commence à affecter l'investissement privé à partir d'un seuil critique de 33,5% de l'accumulation de la dette par rapport au PIB. Cette étude va plus loin en indiquant qu'au-delà de la dette accumulée, le fardeau de son service rend le problème plus compliqué et donc il est difficile de stimuler l'investissement et par conséquent la croissance.

Fosu (1999) dans son étude empirique relative à trente trois (33) pays de l'Afrique Subsaharienne trouve aussi des arguments en faveur de l'hypothèse du fardeau virtuel de la dette.

Si les tests en vue d'évaluer l'effet du fardeau virtuel de la dette ont été concluants pour la plupart des données de panel, il en est de même pour certaines études appliquées à des pays pris isolément.

Parmi les études appliquées aux cas d'un pays particulier, on peut noter celle de **Borenzstein (1991)** sur les Philippines. Il a conclu que la dette extérieure a un effet dissuasif sur l'investissement privé. Selon cette étude, un taux d'endettement élevé freine indirectement l'investissement productif de plusieurs manières : taux d'intérêt réels domestiques élevés, faible rentabilité due à une baisse d'activité économique.

Rockerbie (1994), montre aussi que l'impact de l'endettement sur l'investissement privé dans un échantillon des pays latino-américains est généralement positif avant 1981 (sauf au Mexique), mais qu'il s'est réduit fortement après la crise de 1982, sans devenir systématiquement négatif. Par ailleurs il montre que la sensibilité de l'investissement privé aux autres déterminants se modifie après la crise de l'endettement.

A. Maghyereh, Omet G. et Kalaji F. (2002) dans leur étude sur la Jordanie, ont abouti à l'existence d'un seuil optimal de la dette extérieure. Les résultats empiriques indiquent l'existence d'une relation positive entre la croissance et dette extérieure jusqu'à un certain seuil (dette extérieure optimale). Ce seuil correspond dans le cadre de cette étude à 53% du PIB. Autrement dit si la dette extérieure excède ce seuil, son impact sur la performance économique jordanienne devient négatif et statistiquement significatif. Par exemple il a été montré dans cet article qu'une augmentation de la dette extérieure de 50% à 100% du PIB entraînerait une baisse de croissance du PIB de 7,4%.

Des études ont été également réalisées pour certains pays africains particuliers. Ainsi, **M. Were (2001)**, a évalué l'impact de la dette extérieure sur l'investissement et la croissance dans une étude sur le Kenya durant la période 1970-1999. Ses conclusions montrent que les flux de la dette courante stimulent la croissance et l'investissement privé pendant que les flux de la dette antérieure les dépriment. Il a aussi montré que le ratio service de la dette évince l'investissement privé à un seuil statistiquement significatif de 12%. Cependant, les variations du ratio service de la dette passée affectent positivement l'investissement à un pourcentage de trois (3) points. Il en est de même des auteurs comme **Mbanga et Sikod (2001)** qui ont trouvé une relation similaire dans leur étude sur le Cameroun.

Schmidt-Hebbel et Muller (1991) ont montré la raison pour laquelle le taux d'investissement a baissé au Maroc durant la période d'ajustement. Ils ont estimé une fonction d'investissement dans laquelle la variable à expliquer est l'investissement privé en capital fixe rapporté au PIB. Les variables explicatives qu'ils ont retenu sont le rapport PIB courant et PIB potentiel, le crédit au secteur privé, le coût d'usage du capital, les déboursements nets, les variations de la variance du PIB, et le ratio dette extérieure rapporté au PIB. Les résultats de leur étude ont montré que le ratio dette sur PIB et le coût d'usage du capital ont joué un rôle significatif dans la baisse de l'investissement privé. Celui-ci a baissé de 17,2% en 1979-1980 à 13,3% en 1986-1988. L'augmentation du ratio dette sur PIB de 47% en 1979-1980 à 70% en 1986-1988 a expliqué plus de 70% de la chute de l'investissement privé. L'incertitude future des politiques a joué un rôle déterminant dans le déclin de l'investissement privé au Maroc dans les années 80. L'augmentation nette du coût d'usage du capital de 0 à 24% pendant la même période, explique aussi à plus de 50% l'effondrement de l'investissement privé.

2.2.3 Analyse empirique de la relation entre l'investissement public et l'investissement privé

Beaucoup d'études empiriques ont démontré l'effet de l'investissement public sur l'investissement privé. Les conclusions peuvent diverger quant à la nature de cet impact. Certains auteurs ont abouti à une complémentarité, tandis d'autres ont confirmé l'hypothèse de l'effet d'éviction.

Des auteurs comme **Sundararajan et Takur (1980)**, **Tun Wai et Wong (1982)**, **Bleijer et Khan (1984)** ont montré que le taux d'investissement public exerce globalement une influence positive sur l'investissement privé dans les pays en développement.

Pour **Faini (1994)**, l'élasticité du taux d'investissement privé par rapport au taux d'investissement public serait comprise entre 0,46 et 0,62 dans les pays ACP, majoritairement africains. Aussi **Blejer et Khan (1984)** ont trouvé un coefficient positif significatif pour la composante infrastructure de l'investissement public.

Oshikoya (1994), dans une analyse empirique de l'investissement privé pour quatre (4) pays africains à faible revenu et quatre (4) autres à revenu moyen durant les périodes 1970 et 1980, trouve également que l'investissement public est positivement corrélé avec l'investissement privé dans les deux (2) groupes de pays avec un impact de complémentarité fort dans ceux à revenu moyen.

Dans le cas de la Tunisie, **Morrison et Talbi (1996)** estiment que l'investissement des administrations et des entreprises publiques a une influence sur le secteur privé. Il faut plusieurs années pour construire une autoroute ou un aéroport. D'autre part, il faut un certain temps pour que beaucoup d'agents privés puissent utiliser ces infrastructures. Ce délai est estimé par les auteurs à trois (3) ans.

Camara (1998), dans le cas du Mali, montre qu'il existe un lien de complémentarité entre investissements public et privé lesquels ont exercé un effet positif et significatif sur le rythme de l'activité économique sur la période 1980-1996. **Traoré (2001)** a abouti à des résultats similaires.

Bien que toutes ces études aient confirmé l'existence d'un effet positif de l'investissement public sur l'investissement privé, il en existe beaucoup d'autres qui elles, ont abouti à un effet négatif.

C'est le cas de **Were (2001)** qui montre dans son étude sur le Kenya que l'investissement public évince l'investissement privé, quoique son coefficient ne soit pas statistiquement significatif.

Dessus et Herrera (1996) obtiennent aussi une relation légèrement négative entre le stock du capital privé et le stock du capital public.

Plusieurs études ont abouti à l'influence d'autres variables sur l'investissement privé.

Ainsi, **Cardoso (1993)** a signalé des effets négatifs du taux de change réel et des termes de l'échange sur l'investissement privé. Ces résultats sont corroborés par **Faruquee (1992)** et **Hadjimichael et Ghura (1995)** dans leur étude sur l'Afrique subsaharienne. **Aizenman et Marion (1999)** ont trouvé des résultats similaires dans un échantillon de quarante six (46) pays en développement durant la période 1970-1992. Cela a été également le cas de **Mbanga et Sikod (2001)** au Cameroun.

Servén (1997) dans son étude sur l'investissement privé en Afrique subsaharienne durant la période 1980-1990, trouve qu'il y a un effet négatif robuste de l'incertitude macroéconomique particulièrement lorsque cette dernière est mesurée par le taux de change réel. En 1998, il a étendu son étude sur une série des données plus large couvrant quatre vingt quatorze (94) pays en développement durant la période se situant entre 1970 et 1995, et trouve des résultats similaires. Ces résultats ont été corroborés par **Patillo (1998)** dans son étude sur le Ghana

Une variété d'études a utilisé des Proxy de l'instabilité politique et les ont trouvé significatifs (**Bleaney, 1993 ; Schneider et Fry, 1985**).

Cependant, dans quelques modèles où des retards ont été introduits, leur pouvoir explicatif devient limité. Par exemple, **Servén (1998)** a inclus sept (7) indicateurs d'instabilités politiques dans un modèle d'investissement des pays en développement, et aucun d'entre eux n'est statistiquement significatif. De plus, trois (3) d'entre eux seulement ont le signe négatif attendu.

Quant à **Hadjimichael et Ghura (1995)** ont trouvé aussi une relation positive et statistiquement significatif entre l'investissement privé et la liberté politique dans trente deux (32) pays en développement durant la période 1986-1992.

Il ressort de cette littérature que des nombreuses études ont mis en évidence l'effet de la dette publique sur l'investissement privé d'une part et celui de l'investissement public d'autre part. Ils ont passé en revue des résultats assez révélateurs. La plupart des études empiriques ont montré des effets négatifs du fardeau de la dette extérieure sur l'investissement. Ceux montrant des effets favorables sont rares. L'essentiel est que les conclusions divergent.

Après avoir passé en revue, la littérature relative à la relation dette publique et investissent privé, nous allons présenter dans une troisième section la méthodologie adoptée.

Section 3 : La Méthodologie

La plupart des études théoriques et empiriques que nous avons passées en revue, ont mis en évidence l'impact de la dette publique extérieure sur l'investissement. Les spécifications utilisées tirent leur fondement des modèles néoclassiques de comportement de la fonction d'investissement. Bien qu'ils soient différents dans les choix des variables, il y a une certaine similitude quant à la forme retenue. Dans notre étude, nous allons également nous inscrire dans les différentes démarches développées par les auteurs dans leurs vérifications empiriques. Certaines de ces approches empiriques ont privilégié l'investissement privé comme variable dépendante tandis que d'autres ont effectué leur régression en retenant l'investissement total comme variable endogène. Pour mener à bien cette étude, nous avons retenu deux (2) spécifications, l'une portant sur l'investissement total et l'autre sur l'investissement privé. Ainsi, nous présenterons d'abord les spécifications des modèles nous permettant de vérifier nos hypothèses, avant de nous intéresser à la mesure des indicateurs.

3.1 Spécification de l'investissement total

Dans cette spécification, la fonction d'investissement retenue se présente comme suit :

$$\text{TINV} = f(\text{RDPPG}, \text{RSDEXT}, \text{PIBT}, \text{TEC}, \text{TCR}, \text{TINT}, \text{TINF})$$

Le modèle retenue sera donc spécifié comme suit :

$$\text{TINV}_t = a_0 + a_1\text{RDPPG}_t + a_2\text{RSDEXT}_t + a_3\text{PIBT}_t + a_4\text{TEC}_t + a_5\text{TCR}_t + a_6\text{TINT}_t + a_7\text{TINF}_t + \xi_t$$

Où:

TINV: taux d'investissement total en pourcentage du PIB ;

RDPPG : ratio stock de la dette publique et publiquement garantie en % du PIB ;

RSDEXT: ratio service de la dette extérieure par rapport aux exportations ;

PIBT: PIB total en volume ;

TEC: les termes de l'échange ;

TCR : le taux de change réel ;

TINT: le taux d'intérêt ;

TINF: le taux d'inflation ;

ξ_t : le terme de l'erreur.

3.2 Spécification de l'investissement privé

Il sera procédé à cette estimation afin de faire ressortir, l'impact du surendettement et de l'investissement public sur l'investissement privé, formuler respectivement dans l'hypothèse 2 et 3. La spécification retenue empruntée en partie à WERE (2001) se présente comme suit :

IPRIV = f(RDPPG, RSDEXT, IPUB, TPIB, TEC, TCR, TINT, TINF, CDSP, SURDET).

L'écriture de ce modèle théorique est la suivante :

$$\text{IPRIV}_t = b_0 + b_1 \text{RDPPG}_t + b_2 \text{RSDEXT}_t + b_3 \text{IPUB}_t + b_4 \text{TPIB}_t + b_5 \text{TEC}_t + b_6 \text{TCR}_t \\ + b_7 \text{TINT}_t + b_8 \text{TINF}_t + b_9 \text{CDSP}_t + b_{10} \text{SURDET}_{t-1} + b_{11} \text{IPRIV}_{t-1} + \mu_t$$

Où:

IPRIV : taux d'investissement privé en % du PIB ;

TPIB : le taux de croissance du PIB ;

IPUB: taux d'investissement public en % du PIB ;

CDSP: le crédit domestique au secteur privé en % du PIB ;

IPRIV (-1) : le taux d'investissement privé décalé d'une période ;

SURDET1 : l'indicateur de surendettement décalé d'une période ;

μ_t : le terme de l'erreur ;

les autres variables du modèles ont été définies précédemment.

3.3 Mesure des variables et résultats attendus

Ici, nous allons nous intéresser à la mesure d'un certain nombre des variables.

3.3.1 La variable taux d'investissement total

Les données relatives à celle-ci seront collectées à partir des statistiques de la Banque Mondiale. Elle sera exprimée en pourcentage du PIB.

3.3.2 La variable taux d'investissement privé

Elle sera déterminée en faisant la différence entre la formation brute du capital fixe total (FBCF) et la formation brute du capital fixe public (FBCFPB) si cela s'avère nécessaire. Ensuite, elle sera rapportée au PIB afin de l'exprimer en terme de taux. Quant à la variable investissement privée retardée d'une période, elle est censée mesurer l'impact de l'investissement privé passé. Le signe attendu de son coefficient est positif.

3.3.3 La variable taux d'investissement public

Les données concernant cette variable sont généralement disponibles dans les statistiques. Nous allons aussi l'exprimer en terme de ratio en le rapportant au PIB. Nous postulons que l'investissement public sera complémentaire de l'investissement privé, donc il aura un signe positif.

3.3.4 La variable taux de croissance du PIB ou PIB total

Sa mesure ne pose aucun problème particulier et elle est supposée avoir un impact positif sur le taux d'investissement, qu'il soit total ou privé.

3.3.5 La variable ratio service dette extérieure (RSDEXT)

Le ratio service de la dette extérieure par rapport aux exportations sera utilisé pour capter l'effet d'éviction de la dette. Les données sont disponibles dans les statistiques de la Banque Mondiale. Naturellement, le signe attendu est négatif.

3.3.6 La variable Ratio dette publique et publiquement garantie (RDPPG)

La variable stock de la dette extérieure publique et publiquement garantie en pourcentage du PIB permet de mesurer l'impact de l'accumulation de la dette extérieure. Nous supposons que cette variable aura un impact négatif sur l'investissement privé et la croissance. Les données par rapport à cette variable sont disponibles dans les statistiques de la Banque Mondiale.

3.3.7 La variable crédit domestique au secteur privé (CDSP)

Elle sera exprimée en pourcentage du PIB. Il s'agira du crédit fourni par le secteur bancaire et les données ne poseront aucun problème. Son impact est supposé être positif.

3.3.8 Les variables termes de l'échange (TEC), taux de change réel (TCR)

La première permet de capter les chocs extérieurs tandis que la deuxième est utilisée comme indicateur de la compétitivité. Elles peuvent avoir un impact négatif comme positif sur le taux d'investissement. Les données seront collectées à partir du CD-ROM de la Banque Mondiale.

3.3.9 Les variables taux d'intérêt (TINT) et taux d'inflation (TINF)

La première reflète le taux d'emprunt à long terme des banques commerciales. Nous nous attendons à un signe négatif de son coefficient. La seconde est supposée approximer la stabilité macroéconomique et peut avoir un impact positif comme négatif.

3.3.10 La variable indicateur de surendettement décalée d'une période

(SURDET1)

La mesure de cet indicateur a été indiquée dans la première section relative à la définition des concepts. Il est supposé avoir une influence négative sur le taux d'investissement privé. Les données sont issues de nos calculs.

En définitive, il ressort aussi bien de façon théorique qu'empirique une relation entre dette publique et investissement d'une part, et investissement public et investissement privé d'autre part. Ainsi, défini un certain nombre des concepts, présenté notre revue de littérature et notre démarche, nous allons tester dans le chapitre qui suit de façon empirique les différentes relations.

Chapitre 3 : Analyse empirique de l'impact de la dette publique sur l'investissement au Niger

Dans cette dernière partie de notre travail, il sera procédé à l'estimation empirique de l'impact de la dette publique sur l'investissement au Niger. Nous allons dans une première section présenter les résultats des différentes estimations et leurs interprétations. Quant à la deuxième section, elle sera réservée aux implications en terme de politique économique et aux recommandations.

Section 1 : Estimation et Analyse des résultats

Dans cette section nous allons examiner l'impact de la dette publique sur l'investissement total, puis sur l'investissement privé. Après les estimations des modèles à l'aide du logiciel EVIEWS 3.1, nous procéderons à l'analyse des résultats.

1.1 Estimation des modèles

Comme dans la plupart des cas, nous privilégions dans le cadre de ce travail économétrique un modèle à correction d'erreur (ECM). L'avantage d'une telle spécification est qu'elle met en exergue le comportement aussi bien de court terme que de long terme. Après avoir vérifié les conditions d'utilisation d'un tel modèle, nous allons passer aux estimations proprement dites. Mais avant cela nous avons procédé à une analyse de la multicollinéarité entre les variables et aux estimations du modèle complet dans chaque cas.

1.1.1 Analyse de la multi colinéarité

Le test de multi colinéarité nous a permis de mettre en exergue des fortes corrélations entre certaines variables. Dans le modèle empirique aussi bien de l'investissement total que privé, les variables taux de change et le crédit au secteur privé en pourcentage du PIB se trouvent fortement corrélées avec plusieurs autres variables explicatives.

De plus, malgré leur retrait le R^2 et le R^2 ajusté ne sont pas affectés. C'est pourquoi nous avons jugé utile de ne pas tenir compte de ces variables dans nos estimations. Après leur retrait, nous avons procédé par le MCO à l'estimation des modèles complets.

1.1.2 Choix des variables du modèle ECM

Le choix des variables explicatives du modèle à correction d'erreur (mix optimal) sera effectué par application de la technique de l'élimination progressive (Backward Elimination). Cette technique bien qu'elle ne maximise pas le coefficient de détermination R^2 , permet en revanche de sélectionner une information plus abondante en terme des variables explicatives.

L'application de cette méthode nous a conduit à retenir toutes les variables du modèle taux d'investissement total à part le taux d'intérêt (TINT) et le ratio dette sur exportations des biens et services (RSDEXT).

Dans le modèle taux d'investissement privé nous avons retenues les variables suivantes :

- le ratio dette publique et publiquement garantie sur PIB (RDPPG) ;
- le taux d'investissement public (IPUB) ;
- le taux d'intérêt (TINT) ;
- le taux d'inflation (TINF) ;
- et l'indicateur de surendettement décalé d'une période (SURDET1).

Nous privilégierons la spécification en deux étapes du modèle à correction d'erreur (ECM), car étant la plus utilisée (Bourbonnais, 1998), par rapport en une seule étape. Nous isolerons alors la relation de court terme de la relation de long terme. Ces deux relations seront spécifiées comme suit selon les deux cas :

- Cas de la régression sur l'investissement total

$$(1) \text{TINV}_t = a_0 + a_1 \text{RDPPG}_t + a_2 \text{RSDEXT}(-1)_t + a_3 \text{PIBT}_t + a_4 \text{TEC}_t \\ + a_5 \text{TINF}_t + e_t$$

$$(2) \text{D(TINV)}_t = b_0 + b_1 \text{D(RDPPG)}_t + b_2 \text{D(RSDEXT(-1))}_t + b_3 \text{D(PIBT)}_t + b_4 \text{D(TEC)}_t \\ + b_5 \text{D(TINF)}_t + b_8 e_{t-1} + \mu_t$$

- Cas de la régression sur l'investissement privé

$$(3) \text{ IPRIV}_t = c_0 + c_1 \text{RDPPG}_t + c_2 \text{IPUB}_t + c_3 \text{TINT}_t + c_4 \text{TINF}_t + c_5 \text{SURDET1}_t + w_t$$

$$(4) \text{ D(IPRIV)}_t = d_0 + d_1 \text{D(RDPPG)}_t + d_2 \text{D(IPUB)}_t + d_3 \text{D(TINT)}_t + d_4 \text{D(TINF)}_t + \\ d_5 \text{D(SURDET1)}_t + d_6 w_{t-1} + \gamma_t$$

(1) et (3) sont les relations de long terme et (2) et (4) les relations de court terme qui utilisent les variables en différences premières. e , μ , w et γ sont les termes d'erreur et a_i ($i = 1, \dots, 7$), b_j ($j = 1, \dots, 8$), c_h ($h = 1, \dots, 5$) et d_k ($k = 1, \dots, 6$) sont les paramètres à estimer. Les modèles ainsi spécifiés, nous allons passer en revue les conditions de leur application.

1.1.3 Vérification des conditions d'utilisation d'un ECM

L'algorithme de Engle et Granger résume en deux étapes les conditions d'application d'un modèle à correction d'erreur (ECM). La première étape consiste à tester l'ordre d'intégration des variables, la seconde à étudier les propriétés stochastiques du résidu de la relation de long terme.

1.1.3.1 Ordre d'intégration des variables

Une condition nécessaire de la co-intégration est que les variables doivent être du même, ordre d'intégration. Nous utiliserons dans notre étude le test de Phillips-Perron (PP) qui tient compte de l'éventuelle hétéroscédasticité des erreurs de la régression des modèles du test.

Les différents tests effectués ont fait ressortir que les variables du modèle ne sont pas stationnaires en niveau à part le taux de croissance du PIB (TPIB). Les autres sont toutes stationnaires en différence première comme indiquée dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Test de Stationnarité de Phillips-Perron

	En niveau		En différence première		Ordre d'intégration
	PP stat	CV	PP stat	CV	
IPRIV	-2.424515	-3.5614	-5.456551	-3.5670	I(1)
TINV	-2.557477	-3.5614	-5.599662	-3.5670	I(1)
RDPPG	-2.480991	-3.5614	-4.685913	-3.5670	I(1)
RSDEXT	-1.471757	-3.5614	-6.540629	-3.5670	I(1)
IPUB	-2.237504	-3.5614	-3.978171	-3.5670	I(1)
TPIB	-5.108563	-3.5614			I(0)
PIBT	-2.517051	-3.5614	-5.212245	-3.5670	I(1)
TEC	-1.471958	-3.5614	-9.036222	-3.5670	I(1)
TINT	-1.244368	-3.5614	-5.655833	-3.5670	I(1)
TINF	-3.415524	-3.5614	-7.456630	-3.5670	I(1)
SURDET1	-2.692156	-3.5943	-3.988136	-3.5670	I(1)

Comme toutes les variables retenues dans le modèle à part le taux de croissance du PIB qui n'est pas significatif ont le même ordre d'intégration, il existe donc une présomption de co-intégration. Si les résidus sont stationnaires en niveau c'est à dire I(0), l'hypothèse d'une seule équation de co-intégration est vérifiée dans chaque cas.

1.1.3.2 Test de stationnarité des Résidus

Cette étape de l'algorithme, qui vient confirmer ou infirmer cette hypothèse de cointégration, consiste à tester la stationnarité du résidu issu du modèle de régression sur les variables explicatives retenues. Le test de philipps-perron appliqué aux résidus du modèle estimé dans chacun des deux cas montre qu'ils sont stationnaires en niveau.

Résidus	Cas TINV		Cas IPRIV	
	PP stat	CV	PP stat	CV
	-4.735212	-3.5670	-5.939801	-3.5670

Les détails des conclusions de ce test sont présentées en annexe 3.

Cette condition additionnelle, jointe à la première, permet de conclure à la cointégration de nos variables. Nous pouvons à présent procéder à l'estimation des modèles à correction d'erreur.

1.1.4 Estimation du modèle à correction d'erreur

L'estimation de ce modèle à l'aide des moindres carrés ordinaires (MCO) donne les résultats suivants selon les cas (les détails sont présentés en annexe) :

1.1.4.1 Test du modèle à correction d'erreur sur l'investissement total

- Relation de long terme

Ici, nous avons retenu les cinq (5) variables significatives. Le modèle ainsi estimé a donné le résultat suivant (les détails sont présentés en annexe 4) :

$$\begin{aligned} \text{TINV} = & -19.6 - 0.15 \cdot \text{RDPPG} - 0.24 \cdot \text{RSDEX}(-1) + 1.69\text{e-}08 \cdot \text{PIBT} + 0.10 \cdot \text{TEC} \\ & (-3.18) \quad (-4.63) \quad (-2.88) \quad (4.99) \quad (4.82) \\ & + 0.23 \cdot \text{TINF} \\ & (2.97) \end{aligned}$$

$n = 31$; (.) : t de student ; $R^2 = 0.75$; $DW = 1.82$; $\text{Prob}(\text{Fstat}) = 0.000001$

- Relation de court terme

L'estimation du modèle de court terme donne les résultats suivants (les détails sont présentés en annexe 5) :

$$\begin{aligned} \text{D}(\text{TINV}) = & -0.09 - 0.14 \cdot \text{D}(\text{RDPPG}) - 0.12 \cdot \text{D}(\text{RSDEX}(-1)) + 2.634\text{e-}08 \cdot \text{D}(\text{PIBT}) + \\ & (-0.17) \quad (-1.74) \quad (-1.954) \quad (5.47) \\ & 0.06 \cdot \text{D}(\text{TEC}) + 0.18 \cdot \text{D}(\text{TINF}) - 1.05 \cdot \text{RESIDO}(-1) \\ & (3.31) \quad (2.80) \quad (-5.32) \end{aligned}$$

$n = 30$; (.) : t de student ; $R^2 = 0.68$; $DW = 1.82$; $\text{Prob}(\text{Fstat}) = 0.000078$

Nous remarquons que le modèle est correct car le coefficient de correction d'erreur ($b = -1.05$) est négatif et significatif, son t de student (-5,32) est supérieur en module au seuil critique de 1.96 pour un risque d'erreur de 5%.

1.1.4.2 Test du modèle à correction d'erreur sur l'investissement privé

Ici, nous avons retenu les trois variables significatives auxquels nous avons ajouté le taux d'investissement public et le taux d'inflation qui sont proches de la significativité. Le modèle ainsi estimé a donné le résultat suivant (les détails sont présentés en annexe 6) :

-Relation de long terme

$$\text{IPRIV} = 10.08 - 0.04 \cdot \text{RDPPG} - 0.09 \cdot \text{IPUB} - 0.37 \cdot \text{TINT} + 0.03 \cdot \text{TINF}$$

$$(11.16) \quad (-5.75) \quad (-2.42) \quad (-6.30) \quad (2.48)$$

$$- 0.42 \cdot \text{SURDET1}$$

$$(-7.55)$$

avec $n = 27$; (.) : t de student ; $R^2 = 0.88$; $DW = 2.32$; $\text{Prob}(F\text{stat}) = 0.0000000$

- Relation de court terme

L'estimation du modèle de court terme donne les résultats suivants (les détails sont présentés en annexe 7) :

$$\text{D(IPRIV)} = -0.004 - 0.040 \cdot \text{D(RDPPG)} - 0.034 \cdot \text{D(IPUB)} - 0.429 \cdot \text{D(TINT)}$$

$$(-0.04) \quad (-2.51) \quad (-0.72) \quad (-4.35)$$

$$+ 0.042 \cdot \text{D(TINF)} - 0.291 \cdot \text{D(SURDET1)} - 1.384 \cdot \text{RESIDU}(-1)$$

$$(3.28) \quad (-5.42) \quad (-6.49)$$

$n = 26$; (.) : t de student ; $R^2 = 0.85$; $DW = 1,92$; $\text{Prob}(F\text{stat}) = 0.0000000$

Nous remarquons que le modèle est correct car le coefficient de correction d'erreur ($b = 1.38$) est négatif et significatif, son t de student (-6,49) est supérieur en module au seuil critique de 1.96 pour un risque d'erreur de 5%.

Les modèles ainsi estimés, nous allons procéder à l'interprétation économétrique des résultats.

1.2 Interprétation économétrique des résultats

Le test de Breusch-Godfrey effectué, rejette l'hypothèse de corrélation des résidus puisque les probabilités sont supérieures à la probabilité critique de 5%. Nous pouvons dire que les estimations ainsi obtenues sur les deux modèles à correction d'erreur sont optimales c'est à dire « BLUE » (best linear, unbiased estimator) ; en d'autres termes, elles sont des variances minimales, linéaires et sans biais (les détails de ce test sont joints en annexe 3).

Dans les modèles de long terme, toutes les variables sont significatives. Ce résultat est dû à la technique de sélection des variables explicatives qui nous a conduit à ne retenir que celles qui sont significatives.

A court terme, les variables qui ont une influence significative sur le taux de l'investissement total sont le terme de l'échange, le taux d'inflation et le PIB en volume. Le ratio dette publique et publiquement garantie en pourcentage du PIB et le ratio services dette extérieure sur exportations des biens et services ne sont pas significativement différents de zéro (0). Celles qui ont une influence significative sur le taux d'investissement privé sont les variables dette publique et publiquement garantie, le taux d'intérêt, le taux d'inflation et l'indicateur de surendettement.

Par ailleurs, les deux relations estimées sont globalement significatives. En effet, les valeurs de Prob(F-stat) pour les deux relations dans chacun des cas, sont toutes inférieures à la probabilité critique de 5%.

La valeur des coefficients de détermination R^2 renseigne sur le pouvoir explicatif de l'ensemble des variables exogènes. Ainsi, 75% des fluctuations de l'investissement total sont expliquées par les variables exogènes retenues dans le modèle de long terme. A court terme 65% de ses fluctuations sont dues aux variables explicatives retenues dans le modèle. Tandis que 88% des fluctuations de long terme du taux d'investissement privé sont dues aux variables ratio dette publique et publiquement garantie, taux d'investissement publique, taux d'intérêt, taux d'inflation et l'indicateur de surendettement. A court terme 85% de ses variations sont expliquées par les mêmes variables

Les deux relations de chaque cas sont stables. Le test CUSUM de stabilité de Brown, Durbin et Evans (test graphique) appliqué aux quatre estimations donne des courbes qui sont contenues à l'intérieur des corridors au seuil de 5% (résultats sont joints en annexe).

En somme, nous pouvons considérer que nos estimations sont acceptables. Nous pouvons alors donner une interprétation économique des résultats et tirer les conclusions en terme de politique économique.

Section 2 : Interprétation économique des résultats et Recommandations de politiques économiques

Il s'agira pour nous dans cette partie de faire une analyse économique des résultats et d'engager les implications en terme de politiques économiques.

2.1 Interprétation économique des résultats et vérification des hypothèses de recherche

2.1.1 Relation Ratio dette Publique et taux d'investissement

L'endettement agit négativement aussi bien sur l'investissement total que sur le taux d'investissement privé. A court terme son impact n'est significatif que dans le cas de l'investissement privé. A long terme lorsque le ratio dette publique et publiquement garantie augmente de 1%, le taux d'investissement total baisse de 0.15%. Cette augmentation entraîne également une diminution du taux d'investissement privé aussi bien à court qu'à long terme de 0.04%. Ce résultat vérifie l'une de nos hypothèses de départ qui postulait que le stock élevé de la dette publique déprime l'investissement total et privé au Niger. Avec ce résultat, on peut déjà présumer que la dette du Niger a atteint un seuil non soutenable. Cet état de fait est confirmé par l'effet de l'indicateur de surendettement sur l'investissement privé dont nous allons présenter l'analyse des résultats dans les sections suivantes.

Nous pouvons donc conclure à l'existence du lourd fardeau de la dette qui réduit l'incitation à investir du pays. Les investisseurs nigériens et étrangers considèrent le fardeau élevé de la dette comme une taxe future sur leur revenu. La majeure partie de ces investisseurs sont constitués par une classe d'entrepreneurs modernes et des investisseurs étrangers capables d'apprécier le degré d'endettement du pays et anticiper ses conséquences sur leurs activités.

Le stock élevé de la dette peut agir sur la crédibilité du Niger quant à sa capacité à faire face à ses engagements. Cela peut amener ses créanciers à ne plus continuer à l'endetter afin qu'il puisse financer des investissements dont les recettes budgétaires ne peuvent pas lui permettre à les réaliser.

Ce résultat a été soutenu par plusieurs conclusions empiriques précédemment développées, notamment celles de Krugman, (1989) Ojo et Oshikoya, (1995), Elbadawi et al (1996), Desphande (1997), Were (2001) et Mbanga (2001).

Cependant il faut noter que le coefficient mesurant l'effet du stock de la dette sur l'investissement privé, bien qu'il soit significatif reste faible (moins de 5%). Cela est certainement lié à la structure de l'économie nigérienne dominée par des activités informelles difficilement imposables. Les investisseurs exerçant dans ce domaine peuvent ne pas tenir compte de l'effet du fardeau de la dette dans leur décision d'investissement.

L'existence de l'effet du fardeau virtuel de l'endettement au Niger est surtout confirmée par le ratio du surendettement.

2.1.2 Effet du surendettement sur l'investissement

L'analyse graphique de cet indicateur ne nous a pas permis de conclure à la non soutenabilité de la dette publique nigérienne. C'est pourquoi nous avons introduit ce ratio dans notre modèle afin de mesurer de façon empirique son impact sur l'investissement privé au Niger. Cet indicateur qui a été déjà utilisé par M Raffinot et G Burak (2001), dans leur étude sur la Turquie a l'avantage de prendre en compte l'écart entre le taux de croissance du PIB et le taux d'intérêt auquel la dette a été contracté. Il tient compte aussi du ratio dette sur exportations. Ce ratio a été utilisé afin de vérifier notre deuxième hypothèse.

Le surendettement avec un retard d'une année affecte négativement et de façon très significative le taux d'investissement privé au Niger. A long terme, une variation à la hausse de 10% du degré de surendettement affecte négativement l'investissement privé à plus de 42%. Cet effet est moindre à court terme où il n'est que de 29%.

Cela vient appuyer notre premier résultat mettant en évidence l'effet du stock élevé de la dette. Ce résultat confirme aussi l'effet négatif de l'insoutenabilité de la dette nigérienne sur l'investissement, d'où la justification de tous les traitements qu'a suivi celle-ci. A l'issue de son accession au point d'achèvement de l'Initiative PPTE, en avril 2004, le Niger a bénéficié d'importantes annulations de sa dette.

Les ressources ainsi dégagées, permettront à l'Etat du Niger de financer des investissements visant à relancer l'activité économique en général et celle du secteur privé en particulier. Les actions allant dans ce sens sont menées sur la base du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté. Si dans le passé le Niger a été cité comme l'un des pays ayant utilisé les ressources provenant des allègements de sa dette pour financer des déficits budgétaires, actuellement elles sont consacrées à des dépenses dans les secteurs sociaux à travers un programme dénommé Programme Spécial du Président de la République.

Bien que les indicateurs utilisés pour apprécier la soutenabilité de la dette nigérienne ne sont pas les mêmes, nos conclusions ne sont pas contradictoires avec celles du FMI et la Banque mondiale qui eux préfèrent raisonner en terme de valeur actualisée nette. Cet indicateur est aussi privilégié par beaucoup d'économistes. Dans notre étude, nous ne l'avons pas choisi du fait de la disponibilité des données.

Il est important de noter que le ratio service de la dette extérieur, bien qu'il ait le signe attendu n'est pas significativement différent de zéro. Cela est certainement lié au fait que le Niger a bénéficié de plusieurs traitements de sa dette. Mais si il reste jusqu'à présent supérieur au seuil jugé tolérable, son évolution est à la baisse.

2.1.3 Ratio service de la dette extérieure et investissement

Il est important de noter que le ratio service de la dette extérieure, n'est significatif que dans le cas de l'investissement total avec un retard d'un an. Son influence sur le taux d'investissement privé n'est pas significative même si elle a le signe attendu.

Ce résultat est certainement lié au fait que le service de la dette extérieure agit plus sur l'investissement public qui est la composante principale de l'investissement total au Niger.

En effet, le gouvernement consacre les ressources issues des recettes budgétaires au paiement du service de la dette extérieure plutôt qu'aux dépenses d'investissements.

La non significativité du signe de son coefficient dans le modèle de l'investissement privé peut être due, soit à un effet de volume, soit au fait que la dette nigérienne ait subi plusieurs traitements allant du rééchelonnement à l'annulation (cf la partie traitements de la dette du chapitre 2). Même s'il reste supérieur au seuil jugé tolérable son évolution est à la baisse.

2.1.4 Relation PIB-taux d'investissement

Le PIB a un impact positif et significatif sur le taux d'investissement total. Cependant il n'a pas d'effet significatif sur le taux d'investissement privé même s'il n'a pas le signe attendu. Malgré sa non significativité, on peut dire que le mécanisme d'accélérateur joue dans le cas du Niger. Une amélioration de la production permet au gouvernement de mobiliser des recettes importantes par le biais de la fiscalité en vue de faire face aussi bien à ses dépenses courantes mais aussi de réaliser des investissements. Elle lui permet aussi d'assurer le service de sa dette extérieure, retrouvant ainsi sa crédibilité auprès de ses partenaires. Par conséquent ils lui accorderont des prêts supplémentaires avec lesquels des investissements productifs peuvent être réalisés. Ce résultat est cohérent avec les conclusions théoriques et empiriques.

2.1.5 Liaison investissement public-investissement privé

A long terme, l'investissement public influence négativement et de façon significative le taux d'investissement privé. Lorsque l'Etat augmente le taux d'investissement public de 10%, le taux d'investissement privé diminue de 0.9%. Ce résultat ne vérifie pas notre troisième hypothèse qui postule que l'investissement public agit positivement sur l'investissement privé au Niger. Nous avons supposé que l'investissement public de long terme composé d'équipements collectifs du type infrastructures telles les voies de communication, qui en reliant les marchés entre eux, permettraient de rompre l'isolement de régions entières, d'accroître les débouchés des firmes et leur permettre ainsi de réaliser d'importantes économies d'échelles.

Au plan des approches théoriques, l'explication de ce résultat peut être trouvée dans l'effet d'éviction. En effet, les investissements publics viennent concourir avec les investissements privés devant les institutions de financement. L'économie nigérienne au lendemain de la crise d'endettement était caractérisée par l'interventionnisme de l'Etat dans le secteur productif. Cela a conduit à la création d'entreprises publiques au détriment des privés qui aurait mieux joué ce rôle.

Les ressources provenant de l'endettement extérieur sont souvent consacrées au financement de ce type d'activité. Malgré le désengagement progressif de l'Etat avec le processus de libéralisation engagé, les conséquences continuent à se manifester.

Cet état de fait pourrait aussi être lié à un effet de seuil dans la relation de long terme entre l'investissement public et l'investissement privé. La mise en place d'équipements collectifs suffisants nécessite des investissements lourds, indivisibles, coûteux, à taille minimale très élevée. Au regard de la faiblesse des fonds souvent engagés par l'Etat du Niger dans le financement de ces types d'investissements, on peut comprendre que ces derniers n'aient pas atteint leur taille critique en terme de seuil.

Aussi, comme souligné par **S. Issaka** (2003), dans son étude sur l'impact de l'investissement public sur la production rurale au Niger, l'investissement direct dans l'agriculture extensive est un investissement inefficace qui n'atteint pas son but. Il a conclu au vu des résultats auxquels, il a abouti que l'essentiel des fonds d'investissements des projets destinés à l'agriculture ne va pas aux agriculteurs mais à des activités improductives.

Nous pouvons aussi lier l'impact négatif de l'investissement public sur l'investissement privé en général, à la réalisation des programmes d'investissement public souvent entachés des pratiques douteuses, telle la corruption. La passation des marchés publics se fait le plus souvent selon les procédures qui ne privilégient pas l'efficacité, et l'exécution des programmes s'en trouve ainsi très affectée. Cela continue actuellement d'animer les débats politiques nigériens dans un contexte démocratique où le gouvernement a été interpellé à plusieurs reprises par l'Assemblée Nationale par rapport aux procédures de passation de marchés publics qui se font de gré à gré. La conséquence de tout cela est l'utilisation relativement inefficace de ressources qui sont détournées des emplois directement productifs. Ce résultat a été trouvé par plusieurs études empiriques appliquées aux pays de l'Afrique subsaharienne telles que soulignées dans notre revue de littérature.

Mais seulement, on ne peut pas affirmer que l'effet positif de l'investissement public n'existe pas surtout s'il est réalisé de manière transparente et efficace.

Cependant, même s'il demeure négatif, l'effet à court terme n'est pas significatif. Donc l'effet d'éviction qui est certainement lié à la nature des dépenses publiques, se manifeste plus à long terme.

2.1.6 Impact du taux d'intérêt et de l'inflation sur l'investissement au Niger

La variable taux d'intérêt influence de façon négative et significative le taux d'investissement privé, aussi bien à court terme qu'à long terme. En effet, une hausse du taux d'intérêt de 1% réduit l'investissement privé de 0.42% à court terme et de 0.37% à long terme. Cet indicateur a donc le signe attendu. Les décisions d'investissements privés sont donc fortement influencées par le taux d'intérêts.

En ce qui concerne le taux d'inflation nous avons postulé que son impact peut être positif comme négatif. Dans le cas du Niger, il se trouve que cette variable a un impact positif sur le taux d'investissement privé. Ce résultat est contradictoire avec la thèse de Dornbush et Reynoso, 1989 qui stipule que « l'inflation domestique affecte négativement l'investissement privé dans les pays en développement ». En effet, selon ses auteurs, un taux d'inflation élevé a un effet néfaste sur l'investissement privé car il augmente les risques sur les projets d'investissements à long terme. Cet effet positif de l'inflation sur l'investissement privé peut être lié au fait qu'elle est maîtrisée au sein de l'UEMOA par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de L'Ouest (BCEAO). De ce fait, les investisseurs privés ne l'intègrent pas dans leur décision comme un facteur de risque ou d'instabilité macro-économique. Ce signe peut être lié à la crédibilité de la politique monétaire menée par la BCEAO dans cette zone dont fait partie le Niger. Parmi les autres variables du modèle, les termes de l'échange a un impact positif sur l'investissement total. Son effet sur le taux d'investissement privé est non significatif.

Après avoir donné une interprétation économique des résultats, nous passerons à présent aux recommandations de politique économique.

2.2 Recommandations de politique économique

Ces différents résultats vont nous permettre de faire un certain nombre des recommandations en terme de politique économique telles que la redéfinition des politiques en faveur de l'annulation de la dette, le développement des politiques d'investissements publics permettant de promouvoir les activités du secteur privé et la mise en place des stratégies pour la promotion des exportations et l'attrait des investisseurs étrangers.

A la lumière des résultats de notre exercice, ces politiques peuvent permettre de ramener la dette publique nigérienne à un niveau tolérable et favoriser par conséquent la relance de l'investissement en général et privé en particulier.

2.2.1 La poursuite des politiques en faveur de l'annulation de la dette

Etant donné que le surendettement agit négativement sur l'investissement au Niger, il y a lieu d'entreprendre des politiques concourant à l'allègement de la dette publique en vue de la rendre plus soutenable. Les partenaires du Niger ont d'ailleurs reconnu son surendettement car, ils la jugent non soutenable. C'est dans ce cadre que le Niger a été admis parmi les pays bénéficiant de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (IPPTE). Compte tenu des efforts importants réalisés en matière de réformes économiques et structurelles, ainsi que de la charge représentée par son endettement extérieur, le Niger a franchi le 08 avril 2004 le Point d'Achèvement de l'initiative renforcée sur la dette des pays pauvres très endettés (initiative PPTE renforcée). Cela a conduit, les représentants des pays créanciers du Club de Paris qui se sont réunis le 12 mai 2004 à convenir d'une annulation du stock de la dette du Niger pour un montant de 104 millions de dollar US en valeur actuelle nette. La dette envers les créanciers du Club de Paris sera également réduite de 48 millions de dollar US résultant des allègements additionnels octroyés bilatéralement. A la suite de ces allègements additionnels, la totalité de la dette du Niger à l'égard du club de Paris sera annulée.

Pour le Niger l'initiative PPTE est sans conteste une grande opportunité. En effet, dans le cadre de l'assistance attendue elle permet au pays non seulement de redevenir solvable tout en lui ouvrant des perspectives de croissance économique à long terme, mais aussi de consacrer les ressources ainsi épargnées à des investissements productifs et à des fins de réduction de la pauvreté. Sur ce plan, le gouvernement devrait mettre en place toutes les stratégies en vue de bénéficier davantage de l'annulation de sa dette. Cela permettrait de réduire le stock de la dette qui est relativement élevé au vu de la capacité de l'Etat et de créer un cadre favorable à l'initiative privée. Cela pourrait relancer l'activité économique et résorber le problème de chômage.

Le gouvernement nigérien devrait poursuivre les réformes économiques et structurelles, promouvoir la bonne gouvernance économique et politique en vue de bénéficier davantage de ces initiatives.

Comme il s'y est engagé, il devra utiliser les ressources dégagées des différentes annulations pour atteindre des objectifs prioritaires définis dans sa stratégie de réduction de la pauvreté et rechercher un traitement comparable à celui du Club de Paris auprès de tous ses autres créanciers.

M. A. Lawan, (2003), a noté que dans le cas du Niger, l'impact de la réduction de la dette serait davantage plus conséquent si la Banque Mondiale et le FMI opéraient leurs calculs sur la VAN de la dette avec un taux d'escompte de dix pour cent (10%) par exemple supérieur au taux du marché jusque là utilisé, pour que cela puisse conduire à un rythme de croissance plus élevé et à une action plus rapide sur l'élimination de la pauvreté.

En plus, il estime également qu'une annulation pure et simple de la dette des pays pauvres en général et du Niger en particulier, est le meilleur scénario qui puisse permettre à ceux-ci de s'intégrer véritablement dans le processus de mondialisation de l'économie et attaquer les vrais défis de développement.

Nous pensons que les chances de réussite d'une telle politique peuvent se trouver par l'association des organismes non gouvernementaux (ONG) et la société civile. Pour le Niger l'avantage d'une telle démarche est de libérer totalement et définitivement le pays du fardeau de cette dette qui dissuade les investisseurs privés nationaux et étrangers.

Malgré que notre modèle n'ait pas fait ressortir une influence significative du ratio service de la dette extérieure en pourcentage des exportations des biens et services sur l'investissement privé, le gouvernement devra observer une certaine prudence quant aux sources et origines de la dette extérieure, surtout qu'il a un impact très significatif sur l'investissement privé. Il faudra plutôt encourager une politique de promotion des Investissements Directs Etrangers (IDE) qui n'alourdissent pas le service de la dette du pays.

2.2.2 Développement des politiques d'investissement public favorisant la promotion du secteur privé

Notre étude a conclu à l'existence d'un effet d'éviction de l'investissement public sur l'investissement privé. Nous avons souligné un certain nombre de raisons pouvant jouer en faveur de ce type de relation. Les mesures en vue d'éviter des actions capables de biaiser les effets positifs de l'investissement public devraient être mises en place.

Pour ce faire les investissements publics devront être orientés et ciblés afin qu'ils jouent leur rôle de complémentarité ou de support à l'investissement privé. Cela suppose que les interventions de l'Etat doivent s'orienter dans des dépenses d'investissements ayant des effets à court et à long terme comme l'éducation, la santé, les infrastructures publiques (routes, chemins de fer, installations rurales, hydraulique...). Le rôle crucial des infrastructures publiques a été d'ailleurs reconnu par le NEPAD. En ce sens l'Etat du Niger devrait accroître le volume des investissements consacrés aux infrastructures en réduisant les risques auxquels les investisseurs privés doivent faire face. Un accent particulier devrait être mis sur l'efficience de ces investissements, notamment dans les procédures de passations de marchés publics et de contrôle de l'exécution, en évitant les pratiques de corruption.

L'Etat doit aussi poursuivre sa politique de désengagement du secteur productif en parachevant le programme de privatisation des entreprises publiques. Cela lui permettra d'éviter de concurrencer le secteur privé auquel il doit donner l'opportunité de jouer pleinement son rôle. Les politiques gouvernementales devront alors se limiter à la promotion d'un environnement concurrentiel favorable aux entreprises et à la création des conditions macro-économiques et sociales stables pour minimiser les risques externes qu'encourent les opérateurs économiques. Il doit toutefois veiller à ce que ces privatisations se fassent de manière transparente.

Enfin, il est important de revoir les programmes d'utilisation des ressources obtenues auprès des différents partenaires au développement qui doivent être orientées vers les infrastructures, l'éducation, la santé et les autres secteurs identifiés porteurs de croissance.

2.2.3 Stratégies de promotion et de diversification des exportations

Tout au long de cette étude nous avons souligné qu'on ne peut pas dissocier la crise de l'endettement du Niger à la chute des prix de son principal produit d'exportations qu'est l'uranium. Cela nous a permis de faire des recommandations en faveur de la promotion et de la diversification des produits d'exportations. Ainsi, un grand nombre des modèles ayant étudié la soutenabilité de la dette procèdent à une comparaison entre le taux d'intérêt et le taux de croissance du PIB ou des exportations. Dans le calcul de l'indicateur de surendettement, nous avons tenu compte du ratio dette sur exportations des biens et services.

Dès lors que cet indicateur croit, on peut conclure que la dette se trouve à un niveau intolérable. Nos résultats ont fait ressortir un impact significativement négatif de l'indicateur de surendettement sur l'investissement privé au Niger. Aussi le ratio service dette extérieure sur exportations des biens et services affecte à son tour négativement et de façon significative l'investissement total.

La promotion et la diversification des exportations, est une des voies de sortie de la crise de la dette. C'est pourquoi nous suggérons des politiques de promotion des produits d'exportations qui existent déjà tels que le bétail, l'oignon, le niébé, le souchet et le coton pour ne citer que ceux-là.

La filière bétail dans laquelle le pays dispose de beaucoup d'opportunités, celle du coton dont la relance est une de préoccupation des autorités nigériennes, celle de l'oignon pourraient bénéficier grâce à une meilleure allocation des ressources, d'investissements plus élevés afin d'accroître leur compétitivité.

Cette diversification des exportations éviterait au Niger de dépendre d'un seul produit dont la chute des cours impacte sérieusement l'économie du pays.

En somme, le Niger doit poursuivre les négociations avec ses partenaires pour l'annulation de sa dette afin de la rendre soutenable et de réduire son impact négatif sur l'investissement total et l'investissement privé. Mais faut-il que les ressources issues de ces annulations soient consacrées à des dépenses susceptibles de créer des conditions favorables à la promotion du secteur privé. En outre le gouvernement doit instaurer et garantir un Etat de droit afin de d'encourager l'investissement domestique et attirer les capitaux étrangers.

Conclusion générale

Faut-il le rappeler, que notre objectif principal en entamant cette étude était d'analyser l'impact de la dette publique sur l'investissement au Niger. Cela nous a conduit à présenter dans un premier temps l'état de l'économie nigérienne, celui de sa dette et de l'investissement. Cette analyse pourtant descriptive, nous a fait ressortir non seulement la faible performance de l'économie nigérienne, mais aussi de la gravité de son endettement dont la crise a débuté dans les années 80.

Nous avons ensuite passé en revue les différentes approches théoriques et empiriques relatives à la question.

Enfin, nous avons procédé à l'étude empirique qui nous a permis d'aboutir à un certain nombre des résultats sur la base desquels nous avons formulé des recommandations de politique économique.

Au terme de cette étude, nous sommes arrivés à la conclusion que la dette publique a un impact négatif non seulement sur l'investissement total mais aussi sur l'investissement privé au Niger, résultat qui confirme notre hypothèse de départ. L'indicateur de surendettement, dont l'effet a été testé sur l'investissement privé affecte négativement celui-ci. Cela implique que la dette publique et publiquement garantie du Niger a dépassé le seuil tolérable. Nous avons également abouti à une influence négative du taux d'investissement public, confirmant ainsi l'existence d'un effet d'éviction auquel nous ne nous attendons pas, bien qu'il ne soit pas contradictoire avec certaines conclusions théoriques et empiriques. Le ratio service de la dette extérieure a le signe attendu même si elle n'est pas significative dans le cas de l'investissement privé. Il n'a d'effet significatif que sur le taux d'investissement total lorsqu'il est retardé d'une période.

A la lumière de ces résultats, nous avons formulé un certain nombre des recommandations de politique économique dont entre autres la redéfinition des politiques en faveur de l'annulation de la dette, le développement des politiques d'investissements publics favorisant la promotion du secteur privé ainsi que la mise en œuvre des stratégies pour la promotion et la diversification des exportations.

Bien que nous ayons tenu compte de l'influence des autres variables, nous avons focalisé notre analyse surtout sur la dette publique et l'investissement qui sont les éléments centraux de notre thème.

Comme tout travail de recherche, le notre souffre également d'un certain nombre des limites. La première limite est liée à la longueur de la série des données qui ne couvre que la période allant de 1975 à 2001, particulièrement dans le modèle de l'investissement privé. A cela il s'ajoute aussi la diversité de source des données relatives à une même variable.

Cette étude serait d'autant plus intéressante, si un seuil d'endettement avait été défini pour le Niger, bien que ne faisant pas partie de notre objectif. Cela constitue une deuxième limite, que les recherches futures s'orientant sur le même thème, pourraient intégrer dans leur analyse. Ainsi, il serait utile de déterminer le seuil au delà duquel, la dette publique nigérienne affecterait négativement le taux d'investissement total ou privé.

Une troisième limite serait liée à la mesure des indicateurs de soutenabilité, qui aurait pu l'être selon le critère de valeur actualisée nette qui a l'avantage de tenir compte du caractère concessionnel de la dette, mais en vain faute des données disponibles sur la période d'étude. Aussi le critère de valeur actualisée nette est privilégié par les institutions financières telles que le FMI et la Banque Mondiale.

Les limites ainsi soulignées n'enlèvent en rien la pertinence des conclusions auxquelles nous avons abouti qui confirment certaines affirmations développées dans notre revue de littérature.

Bibliographie

- Aizenman, J. and N. Marion** (1999), "Volatility and investment: Interpreting Evidence from Developing countries", *Economica*, 66, pp. 157-179.
- Balassa, B.** (1998), "Exports and economic growth: further evidence", *Journal of development economics*, Vol.5, N°2, pp. 181-189.
- Banque Mondiale** (1989), "L'Afrique Sub-saharienne, de la crise à une croissance durable", Etude de prospective à long terme, Washington D.C.
- Barro R.J.** (1990), "Government spending in a simple model of endogenous growth", *Journal of Political Economy*, Vol.98, n°5, pp.279-296.
- Bleaney, M** (1993), "Macroeconomic stability, investment and growth in developing countries", *Journal of development economics*, 48, pp. 461-477.
- Blejer M.I and M.S. Khan** (1984), "Government policy and private investment in developing countries", *IMF staff papers*, Vol.31, N°2, pp.379-403.
- Borensztein E.** (1990), "Debt Overhang, Debt Reduction and Investment: the case of the Philippines", *IMF Working Paper No. WP/90/77*, presented in Finance and Development, March, pp. 25-27.
- Bulow, J.** (1989), "Multilateral negotiations for rescheduling developing country debt", *IMF staff papers*, Vol.35, pp. 644-657.
- Camara, S. (1998)**, Déficits budgétaires, dépenses privées et croissance économique au Mali (1980-1996), Mémoire DEA-PTCI, UCAD.
- Cardoso, E.** (1993), "Private investment in Latin America", *Economic development and cultural change*, 49, pp. 832-848.
- Chowdhury, K.A.** (1994), "Structural Analysis of External Debt and Economic Growth: Some Evidence from Selected Countries in Asia and Pacific", *Applied economics*, Vol. 26, pp.1121-1131.
- Claessens, S. and I. Diwan** (1989), "Investment incentives: new money, debt relief and the critical role of conditionality in the debt crisis", *World Bank economic review*, Vol.14, No1, pp. 21-41.
- Cohen D.** (1993), "Low Investment and Large LDC Debt in the 1980's", *American Economic Review*, June, pp. 436-449.
- Cohen D.** (1995), "Large external debt and (slow) domestic growth A theoretical analysis", *Journal of Economic Dynamics and Control*, no. 19, pp. 1141-1163.

- Degefe, B.** (1992), "Growth and foreign debt: The Ethiopian experience: 1964-86", Nairobi, AERC Research paper 13.
- Desphande, A.** (1997), "The debt overhang and the disincentive to invest", *Journal of development Economics*, Vol.52, pp. 169-187.
- Dessus Sébastien et Herrera Rémy** (1996), "Capital public et croissance: une étude économétrique sur un panel des pays en développement dans les années 80", mimeo, Centre de Développement de l'OCDE, Paris, Mars 1996.
- Dornbusch, R. and A. Reynoso** (1989), "Financial factors in economic development", *American Economic Review*, Vol.79, pp. 204-209.
- Eaton J.** (1989), "Foreign public capital flows", in H. Chenery et T.N. Srinivasan (ed.), *Handbook of Development Economics*, Vol.II, Elsevier Science Publishers.
- Eaton J. et M. Gersovitz** (1981), "Debt with potential repudiation", *Review of Economic Studies*, Vol.48.
- Eaton J., M. Gersovitz et J. Stiglitz** (1986), "The Pure Theory of Country Risk", *European Economic Review*, Vol.30, mai.
- Elbadawi, I.** (1996), "Debt overhang and economic growth in Sub-Saharan Africa", AERC, Nairobi.
- Elbadawi, I., B. Ndulu and N. Ndungu** (1997), "Debt overhang and economic growth in Sub-Saharan Africa", in *External finance for low-income countries*, Zubair Iqbal and Ravi Kanbur (eds.), International Monetary Fund, Washington D.C.
- Faini R.**(1994), "Investissements publics et investissements privés en Afrique: éviction ou entraînement? ", chap. 11 de P. et S. Guillaumont, *Ajustement et développement*, *Economica*, pp. 291-304.
- Faruqee, R.** (1992), "Private investment in Sub-Saharan Africa: an explanatory analysis", Internal discussion paper, (Africa regional series), World Bank.
- Fitzgerald, E.V.K.** (1992), "Empirical investment equations for developing countries in striving for growth after adjustment", Washington, D.C., World Bank.
- Fosus, A. K.** (1996). "The impact of External Debt on Economic Growth in Sub-Saharan Africa", *Journal of Economic Development*, 12(1).
- Focus, A. K.** (1999). "The External debt Burden and Economic Growth in the 1980s: Evidence from Sub-saharan Africa", *Canadien Journal of Development Studies*, xx (2).
- Froot, A.K. and P. Krugman** (1989), "Domestic taxes and external debt Laffer Curve", *Economica*, 64, pp.519-525.

- Green J. et D. Villanueva** (1991), "Private Investment in Developing Countries", IMF Staff Papers, p38.
- Hadjimichael, M. and D. Ghura** (1995), "Public policies and private savings and investment in Sub-Saharan Africa", Working paper N°95/19, IMF, February, 1995.
- Hjertholm, P., J. Laursen and H. White** (1998), "Macroeconomic issues in foreign aid", a paper presented at a conference of foreign aid, Development economics research group (DERG), Institute of economics, university of Copenhagen.
- IMF** (1989), World economic outlook, Washington D.C.
- Iyoha, M. A.** (1996). "External Debt and Economic Growth in Sub-saharan Countries : An Econometric Study", Paper presented at AERC Workshop, Nairobi
- KASSE M.**, (1992), L'Afrique Endettée, édition NEAS-CREA, 133p.
- Krugman, P.** (1989), "Financing vs forgiving a debt overhang", Journal of development economics, 29, pp.253-268.
- Lawan M.A.**, (2002), Portées et Limites de l'initiative PPTE au Niger, mémoire DEA, Université d'Anvers 2002.
- Mbanga, G. N., and F. Sikod** (2001). "The impact of Debt and Debt-service payments on investment in Cameroon", Final report presented at the AERC, Biannual Research Workshop, May 26-31. Nairobi.
- Mbaye A. A.**, (2002), Endettement et Croissance économique en Afrique : Etude de cas sur le Sénégal, http://www.uneca.org/debt_forum/CEADETTE%20-Mbaye.ppt.
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat**, (1988), « La politique nigérienne de promotion du secteur privé », Pré-Table Ronde sur le secteur privé, Rapport 1988.
- Ministère de l'économie et des finances/Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux**, (1995), « Les comptes économiques de la nation, series longues 1960-1993 », Novembre 1995.
- Ministère de l'économie et des finances/Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux**, (1995), « Comptes définitifs de la nation 1995-1997 », Décembre 1997.
- Ministère de l'économie et des finances/Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux**, (1995), « Comptes et agrégats économiques », Octobre 2002.
- Nations Unies**, (2000), Impact de la dette extérieure dans les Pays les Moins Avancés (PMA), Rapport 2000.
- Ndikumana L. and J.K. Boyce**, (2002), "Public debt and private assets: explaining capital flight from Sub-Saharan African countries", University of Massachusetts.

- Oshikoya, T.W.**, (1994), "Macroeconomic determinants of domestic private investment in Africa: an empirical analysis", *Economic Development and Cultural Change*, 42(3), pp. 573-596.
- Ojo O. et T.W Oshikoya**, (1995), "Determinants of Long-Term Growth: Some African Results", *Journal of African Economies*, Vol.4, N°2, October, pp. 163-191.
- Okurut, N. F.**, "The impact of Foreign Aid flows on Private investment in Uganda", Paper presented at the AERC Research Workshop in May. Nairobi, AERC.
- Patillo, C.**, (1998), "Investment, uncertainty, and investment", *IMF staff papers*, Vol.45, pp. 522-553.
- Patillo, C. Poirson, H. and Ricci, L.** (2001), "External debt and growth", Working paper, IMF, mimeo.
- Pindyck, R.S.** (1991), "Irreversibility, uncertainty, and investment", *Journal of economic literature* 29(3), pp. 1110-1148.
- Raffinot, M.** (1998), *Soutenabilité de la dette extérieure: de la théorie aux modèles d'évaluation pour les pays à faible revenu*, document de travail. Paris
- Rockerbie D.** (1994), "Did the debt crisis cause the investment crisis? Further evidence", *Applied Economics*, no.26, pp. 731-738.
- Rodrik, D.** (1989), "Policy, uncertainty and private investment in developing countries", NBER working paper No 2999, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Rougier T.** (1994), "Etude de la croissance du PIB par habitant en Afrique sur longue période", Rapport du DESS Statistique et économétrie, Université Paul Sabatier, Toulouse III, 1994.
- Sachs J.**, (1988), "The Debt Overhang of Developing Countries" in Calvo G. et al (eds.), *Debt, Growth and Stabilization: essays in memory of Carlos Díaz Alejandro*, Oxford: Basil Blackwell.
- Schneider, F. and B. Frey**, (1985), "Economic and political determinants of foreign direct investment", *World Development*, 13(2), pp. 161-175.
- Servén, L.**, (1997), "Uncertainty, Instability, and Irreversible Investment: Theory, Evidence, and Lessons for Africa", PRE Working Paper N°1722, the World Bank, February 1997.
- Servén, L.**, (1998), "Irreversibility, Uncertainty and Private Investment: analytical issues and some lessons for Africa", *Journal of African Economies* 6(3): 229-268.
- Servén, L. and A. Solimano**, (1993), "Debt crisis, adjustment policies and capital formation in developing countries", *World Development*, 21(1), pp.127-140.

- Seydou I.**, (2003), Impact des investissements publics sur la production rurale au Niger, mémoire IDEP, 96 pages.
- Shmidt-Hebbel, K. and Muller,(1991)**, “Private investment under macroeconomic adjustment in Morocco, The World Bank, working paper 787.
- Situation macroéconomique du Niger**, WWW.izf.net/izf/Documentation/Rapports/uemo8/Niger.htm
- Traore, A.**, (2001), Dépenses publiques et croissance économique au Mali, Mémoire DEA-PTCI, UCAD.
- UNECA**, (1998), “The dynamic impact of external debt accumulation on private investment and growth in Africa”, UNECA Working paper series. Addis Ababa
- Vourc’h A. et M. B. Moussa** (1991), L’expérience d’Allègement de la Dette du Niger, Centre de développement de l’OCDE, Documents Techniques n°82.
- Warner, A.M.** (1992), “Did the debt crisis cause the investment crisis?”, Quaterly Journal of Economics, Vol. 107, No. 4 (November).
- Were, M.** (2001), “The impact of external debt on growth and private investment in Kenya: An empirical assessment”, Working paper, Kenya Institute for public policy research and analysis, Nairobi.

Annexes

Annexe 1 : test du modèle complet ; cas du taux d'investissement total

Dependent Variable: TINV

Method: Least Squares

Date: 06/07/04 Time: 18:12

Sample(adjusted): 1971 2001

Included observations: 31 after adjusting endpoints

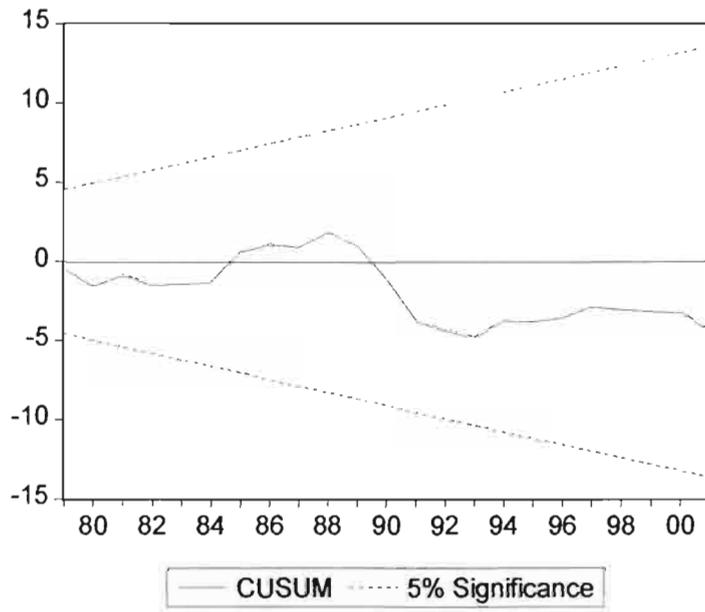
Variable	Coefficien t	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-18.75154	7.364953	-2.546050	0.0181
RDPPG	-0.170015	0.037507	-4.532867	0.0001
RSDEXT(-1)	-0.285182	0.093052	-3.064762	0.0055
RSDEXT	0.088735	0.099345	0.893203	0.3810
PIBT	1.67E-08	3.69E-09	4.523281	0.0002
TEC	0.085764	0.026385	3.250420	0.0035
TINT	0.183679	0.373743	0.491459	0.6278
TINF	0.205327	0.082569	2.486730	0.0206
R-squared	0.767047	Mean dependent var	13.23007	
Adjusted R-squared	0.696148	S.D. dependent var	5.873609	
S.E. of regression	3.237694	Akaike info criterion	5.405236	
Sum squared resid	241.1012	Schwarz criterion	5.775297	
Log likelihood	-75.78115	F-statistic	10.81892	
Durbin-Watson stat	1.714070	Prob(F-statistic)	0.000006	

Test d'homocédasticité de white

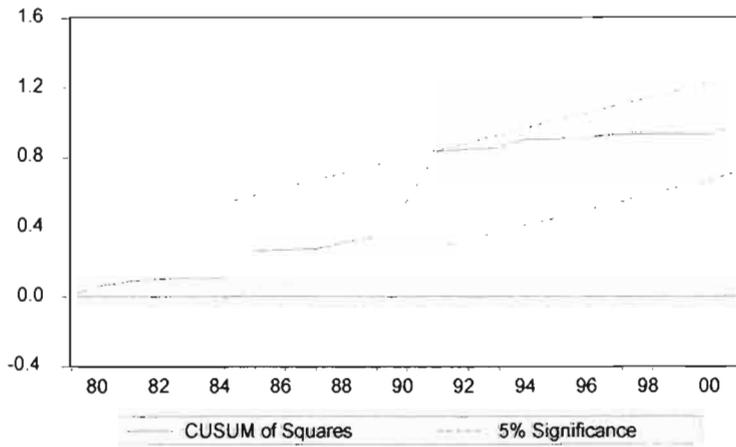
White Heteroskedasticity Test:

F-statistic	0.603729	Probability	0.825669
Obs*R-squared	10.71553	Probability	0.708225

Test de stabilité de CUSUM



Test de stabilité de CUSUM CARRE



Annexe 2 : test du modèle complet ; cas de l'investissement Privé

Dependent Variable: IPRIV
 Method: Least Squares
 Date: 06/04/04 Time: 17:47
 Sample: 1975 2001
 Included observations: 27

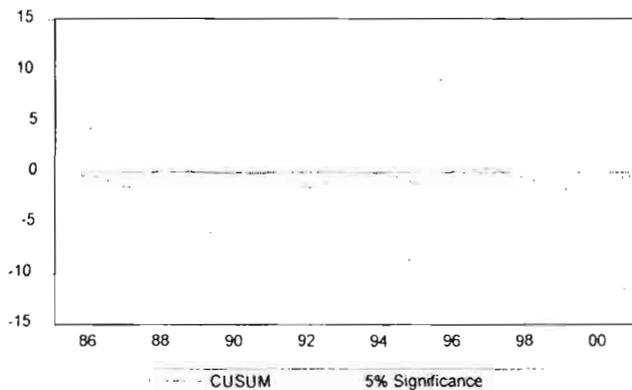
Variable	Coefficien t	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	9.382130	1.229388	7.631547	0.0000
RDPPG	-0.044770	0.008424	-5.314339	0.0001
RSDEXT	-0.001990	0.021640	-0.091973	0.9278
IPUB	-0.115892	0.061437	-1.886338	0.0765
TPIB	0.043597	0.027447	1.588443	0.1306
TEC	-0.000755	0.008423	-0.089605	0.9296
TINT	-0.297887	0.082589	-3.606844	0.0022
TINF	0.032743	0.019384	1.689165	0.1094
SURDET1	-0.411157	0.067567	-6.085155	0.0000
IPRIV(-1)	0.073804	0.110529	0.667738	0.5133
R-squared	0.913578	Mean dependent var	3.808967	
Adjusted R-squared	0.867825	S.D. dependent var	1.622237	
S.E. of regression	0.589778	Akaike info criterion	2.059975	
Sum squared resid	5.913242	Schwarz criterion	2.539915	
Log likelihood	-17.80966	F-statistic	19.96773	
Durbin-Watson stat	2.337949	Prob(F-statistic)	0.000000	

Test d'homocédasticité de White

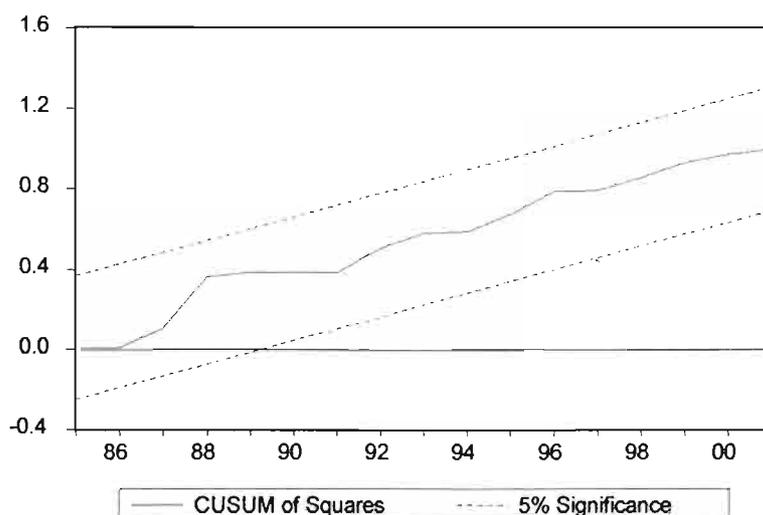
White Heteroskedasticity Test:

F-statistic	2.142502	Probability	0.136361
Obs*R-squared	22.36133	Probability	0.216338

Test de stabilité de CUSUM



Test de Stabilité de CUSUM CARRE



Annexe 3 : Test sur les résidus des modèles

Modèle de l'investissement total

Test de stationnarité du résidu

PP Test Statistic	-4.735212	1% Critical Value*	-4.2949
		5% Critical Value	-3.5670
		10% Critical Value	-3.2169

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Test de corrélation du résidu

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.045138	Probability	0.955950
Obs*R-squared	0.121201	Probability	0.941199

Modèle de l'investissement privé

Test de stationnarité du résidu

PP Test Statistic	-5.939801	1% Critical Value*	-4.3552
		5% Critical Value	-3.5943
		10% Critical Value	-3.2321

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Test de corrélation du résidu

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	2.234834	Probability	0.134383
Obs*R-squared	5.142000	Probability	0.076459

Annexe 4 : Résultats du modèle de long terme ; cas de l'investissement total

Dependent Variable: TINV

Method: Least Squares

Date: 06/07/04 Time: 18:20

Sample(adjusted): 1971 2001

Included observations: 31 after adjusting endpoints

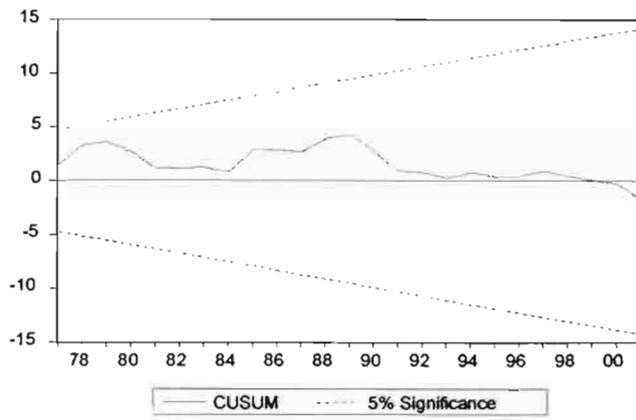
Variable	Coefficien	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-19.60277	6.160806	-3.181851	0.0039
RDPPG	-0.159688	0.034477	-4.631692	0.0001
RSDEXT(-1)	-0.246351	0.085446	-2.883135	0.0080
PIBT	1.70E-08	3.40E-09	4.992346	0.0000
TEC	0.104314	0.021598	4.829859	0.0001
TINF	0.233591	0.078618	2.971201	0.0065
R-squared	0.751295	Mean dependent var	13.23007	
Adjusted R-squared	0.701554	S.D. dependent var	5.873609	
S.E. of regression	3.208763	Akaike info criterion	5.341633	
Sum squared resid	257.4039	Schwarz criterion	5.619179	
Log likelihood	-76.79531	F-statistic	15.10417	
Durbin-Watson stat	1.829525	Prob(F-statistic)	0.000001	

Test d'homocédasticité de White

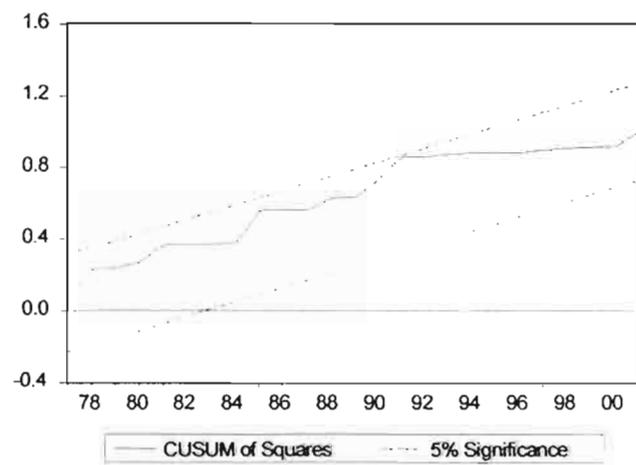
White Heteroskedasticity Test:

F-statistic	0.328499	Probability	0.962992
Obs*R-squared	4.373399	Probability	0.928934

Test de Stabilité de CUSUM



Test de stabilité CUSUM CARRE



Annexe 5 : Résultats du modèle de court terme ; cas de l'investissement total

Dependent Variable: D(TINV)

Method: Least Squares

Date: 06/08/04 Time: 10:18

Sample(adjusted): 1972 2001

Included observations: 30 after adjusting endpoints

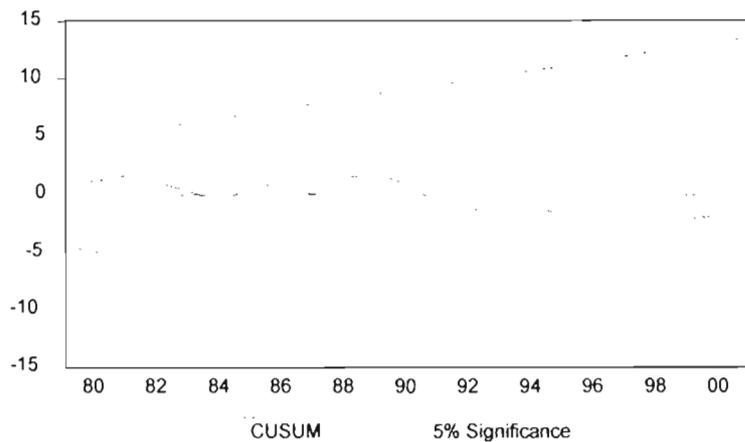
Variable	Coefficien	Std. Error	t-Statistic	Prob.
	t			
C	-0.094787	0.545198	-0.173858	0.8635
D(RDPPG)	-0.146438	0.083748	-1.748556	0.0937
D(RSDEXT(-1))	-0.128570	0.065791	-1.954215	0.0629
D(PIBT)	2.63E-08	4.81E-09	5.472014	0.0000
D(TEC)	0.067514	0.020386	3.311771	0.0030
D(TINF)	0.186759	0.066558	2.805970	0.0100
RESIDU1(-1)	-1.059210	0.198918	-5.324868	0.0000
R-squared	0.682803	Mean dependent var	0.122621	
Adjusted R-squared	0.600057	S.D. dependent var	4.306595	
S.E. of regression	2.723537	Akaike info criterion	5.042703	
Sum squared resid	170.6061	Schwarz criterion	5.369650	
Log likelihood	-68.64055	F-statistic	8.251709	
Durbin-Watson stat	1.821676	Prob(F-statistic)	0.000078	

Test d'homocédasticité de WHITE

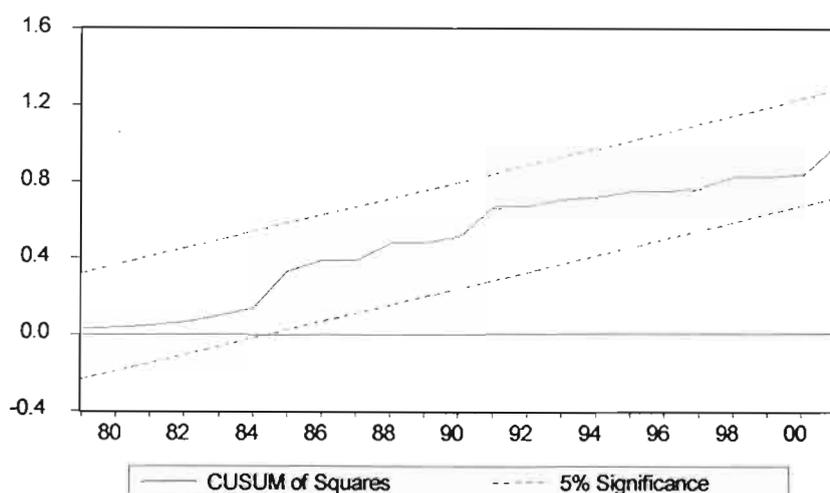
White Heteroskedasticity Test:

F-statistic	0.493242	Probability	0.891441
Obs*R-squared	7.747629	Probability	0.804528

Test de stabilité de CUSUM



Test de stabilité de CUSUM CARRE



Annexe 6 : Résultats du modèle de long terme ; cas de l'investissement privé

Dependent Variable: IPRIV
 Method: Least Squares
 Date: 06/04/04 Time: 17:52
 Sample: 1975 2001
 Included observations: 27

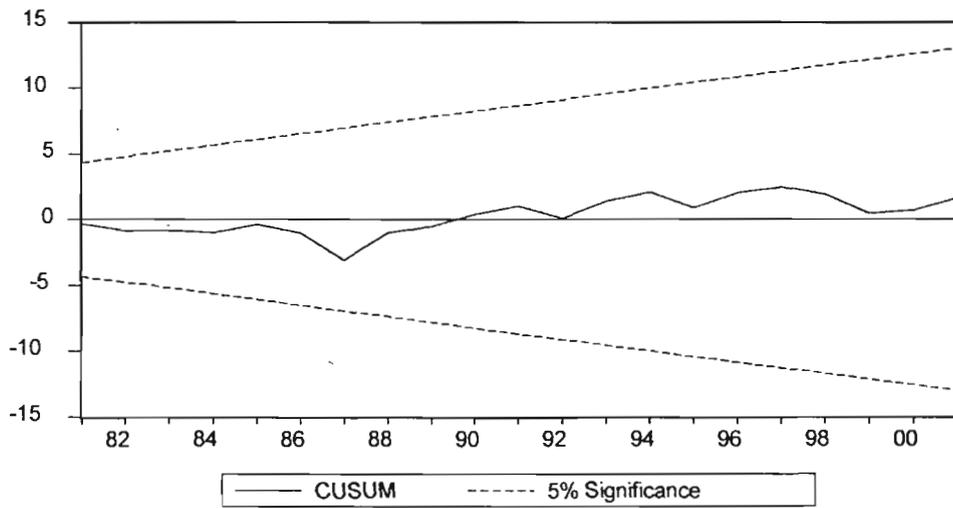
Variable	Coefficien	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	10.08043	0.902878	11.16477	0.0000
RDPPG	-0.044192	0.007682	-5.752771	0.0000
IPUB	-0.096832	0.039984	-2.421747	0.0246
TINT	-0.372616	0.059062	-6.308917	0.0000
TINF	0.037077	0.014931	2.483248	0.0215
SURDET1	-0.422367	0.055893	-7.556766	0.0000
R-squared	0.886447	Mean dependent var	3.808967	
Adjusted R-squared	0.859411	S.D. dependent var	1.622237	
S.E. of regression	0.608261	Akaike info criterion	2.036705	
Sum squared resid	7.769615	Schwarz criterion	2.324669	
Log likelihood	-21.49552	F-statistic	32.78724	
Durbin-Watson stat	2.327418	Prob(F-statistic)	0.000000	

Test d'homocédasticité de White

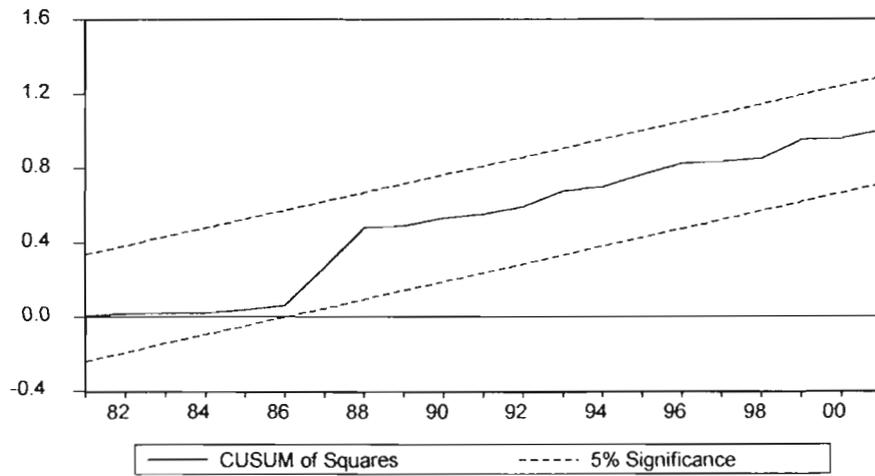
White Heteroskedasticity Test:

F-statistic	1.611733	Probability	0.190335
Obs*R-squared	13.54932	Probability	0.194559

Test de Stabilité de CUSUM



Test de CUSUM CARRE



Annexe 7 : Résultats des estimations de court terme, cas de l'investissement privé

Dependent Variable: D(IPRIV)

Method: Least Squares

Date: 06/08/04 Time: 10:06

Sample(adjusted): 1976 2001

Included observations: 26 after adjusting endpoints

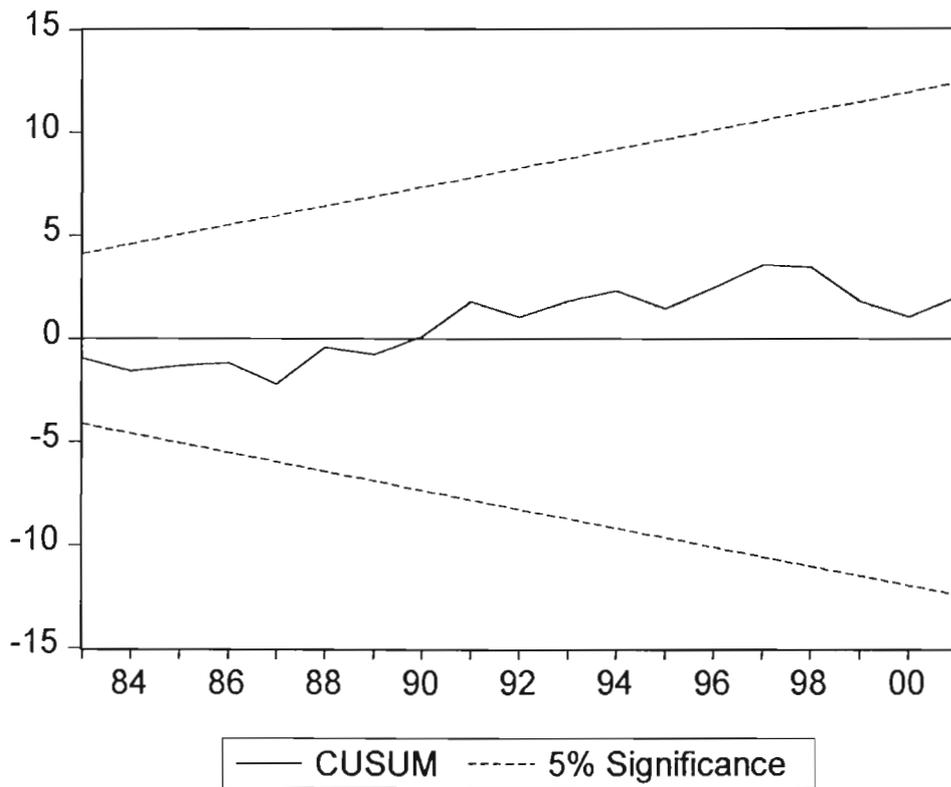
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
	t			
C	-0.004454	0.110547	-0.040288	0.9683
D(RDPPG)	-0.040784	0.016189	-2.519219	0.0209
D(IPUB)	-0.034429	0.047415	-0.726115	0.4766
D(TINT)	-0.429026	0.098428	-4.358785	0.0003
D(TINF)	0.042657	0.012981	3.286016	0.0039
D(SURDET1)	-0.291657	0.053741	-5.427087	0.0000
RESIDU(-1)	-1.384323	0.213165	-6.494123	0.0000
R-squared	0.855783	Mean dependent var	-	0.039968
Adjusted R-squared	0.810241	S.D. dependent var	1.211160	
S.E. of regression	0.527598	Akaike info criterion	1.783839	
Sum squared resid	5.288829	Schwarz criterion	2.122557	
Log likelihood	-16.18991	F-statistic	18.79098	
Durbin-Watson stat	1.924895	Prob(F-statistic)	0.000000	

Test d'homocédasticité de White

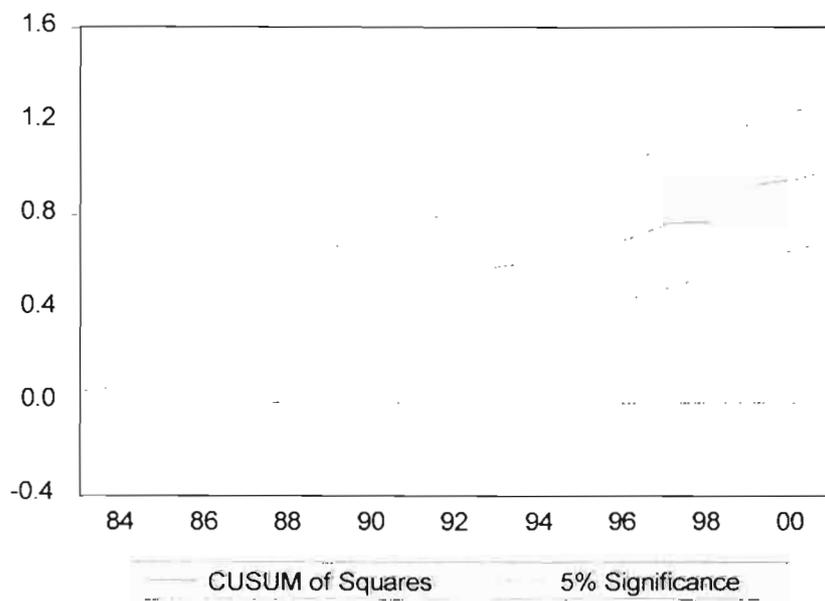
White Heteroskedasticity Test:

F-statistic	1.249307	Probability	0.347087
Obs*R-squared	13.92499	Probability	0.305524

Test de Stabilité de CUSUM



Test de stabilité de CUSUM CARRE



Annexe 8 : Données brutes utilisée pour les estimations

obs	CDSV	IPRIV	IPUB	RDPPG	RSDEXT	TPIB	PIBT	TEC
1970	5.592883505	2.43409	7.4156	4.900596673	3.98671	3.05578011318	1616660000	82.6528
1971	5.098963242	2.44379	5.33467	6.03659687	2.96815	5.67932224663	1708480000	8.4854
1972	5.703495174	2.43368	8.63562	7.26963746	2.46903	-5.16627078385	1620210000	92.1416
1973	5.908817241	2.53116	12.40614	6.77310622	2.02129	-17.0475892298	1344000000	88.0161
1974	8.491230627	2.52994	12.52526	8.94649644	2.82731197965	8.77524061144	1461940000	121.942
1975	12.70133661	5.8147	8.4995	10.6036045	4.62508934416	-2.79319916724	1421110000	75.2448
1976	11.13902354	6.22535	7.98435	12.1935181	4.45676526892	0.678208102802	1430750000	81.5648
1977	10.22140977	6.01991	13.66249	9.15214866	3.87379857277	7.76458074809	1541840000	86.7416
1978	13.48489995	5.95503	17.03857	10.7191163	13.2087124932	13.4726106267	1749560000	91.7829
1979	16.80428983	5.61074	20.22206	12.1225051	13.8936508949	7.14699913018	1874610000	128.299
1980	17.10754717	5.11321	20.3585	15.2561292	21.7231491304	-2.23244486538	1832760000	191.14
1981	17.66587557	4.69571	18.6303	27.1730633	31.6311042693	0.608912261279	1843920000	154.003
1982	17.13348416	3.06184	12.1418	29.049364	55.1921791453	1.62310866575	1873850000	182.248
1983	17.22136516	2.66337	10.6098	36.3984267	36.8515005021	-4.7509474824	1784820000	211.044
1984	16.97306154	2.56852	7.25137	46.1538462	26.689704713	-16.8253539315	1484520000	186.465
1985	15.63380761	1.9932	7.92645	56.8721344	33.7532002233	7.72254388074	1599160000	167.948
1986	17.37872223	0.909918	8.02244	50.5383137	29.9497770375	6.36002680479	1700870000	185.636
1987	16.13068151	0.625838	8.82134	52.4227468	28.6912655219	0.074556239386	1702140000	185.557
1988	15.78246395	4.53475	8.34806	53.354676	33.8785066635	6.89912172382	1819570000	166.528
1989	12.96234723	3.86883	9.60736	47.962929	26.9945745982	0.933929131776	1836560000	151.297
1990	12.29493649	3.99763	7.3586	49.4295991	17.4301160512	-1.28435537727	1812970000	136.387
1991	11.47225466	4.11121	3.71532	48.8659794	24.5813164809	2.5042032709	1858370000	125.465
1992	11.66641158	1.9333	5.36299	49.7228145	12.0187107832	-6.51644814462	1737270000	118.123
1993	10.32651081	1.9084	4.85878	75.3081061	24.2370320125	1.44944040038	1762450000	120.054
1994	8.23102892	2.31432	6.58071	81.1284504	23.7708897017	4.00456480381	1833030000	98.0545
1995	4.474201108	1.80017	5.19727	70.7145895	16.7326374889	2.60575141585	1880800000	100
1996	4.261871723	4.74013	4.61897	66.893046	16.2613844423	3.41909617944	1945100000	87.2302
1997	3.30208314	4.79011	5.79092	71.6514954	20.392384464	2.75396240685	1998670000	82.0958
1998	4.029546799	4.61159	6.40447	69.4659766	15.412559691	10.4222635356	2206980000	81.3395
1999	3.840173829	3.62152	6.35706	70.5232369	9.8145764627	-0.56875643571	2194430000	77.4582
2000	4.798969	4.57728	5.80814	78.5865196	8.05493258437	-1.40950883905	2163490000	75
2001	4.608741186	4.77554	6.47211	72.8585777	6.77110954035	7.57327080891	2327340000	78

Obs	TCR	TINT	TINF	TINV	SURDETI	SURDET
1970	277.71	3.5	1.10546455	9.84969		
1971	277.132	3.5	4.02291213	7.77846		
1972	252.484	3.5	8.88461026	11.0693		
1973	222.888	5.5	10.5427168	14.9373		
1974	240.704	5.5	3.28585048	15.0552		0.55100861
1975	214.312	8	8.35424321	14.3142	0.551009	0.46266688
1976	238.95	8	19.0478041	14.2097	0.462667	-0.21428621
1977	245.679	8	18.8649062	19.6824	-0.214286	0.11337824
1978	225.655	8	9.16773592	22.9936	0.113378	-1.00830805
1979	212.721	8	6.77546138	25.8328	-1.008308	-2.90648568
1980	211.279	10.5	9.34261974	28.1132	-2.906486	-3.14452606
1981	271.73	10.5	18.641867	20.2916	-3.144526	0.15261213
1982	328.605	12.5	10.4278116	20.5882	0.152612	2.58437174
1983	381.065	10.5	-2.55312169	12.5455	2.584372	1.19827383
1984	436.955	10.5	7.71876951	3.148	1.198274	2.99893266
1985	449.261	10.5	-0.93199587	12.7472	2.998933	7.39266649
1986	346.305	9	-3.31385599	11.6015	7.392666	2.39083114
1987	300.535	9	-7.19501697	11.6525	2.390831	-3.58853787
1988	297.847	10.5	-1.41375299	19.0518	-3.588538	-2.48474803
1989	319.007	11	-2.89428387	13.6775	-2.484748	-1.39966539
1990	272.264	11	-0.81347415	8.0989	-1.399665	-0.95951611
1991	282.106	11	-8.45599976	7.47631	-0.959516	0.20050778
1992	264.691	12.75	-4.6852991	6.92574	0.200508	0.46299699
1993	391.39	12.5	-1.22991443	6.4014	0.462997	1.38856335
1994	555.2	11.25	26.4927432	10.3929	1.388563	1.12487482
1995	499.15	10	9.5541	7.317	1.124875	-0.94080744
1996	511.55	8.33	5.02331678	9.65414	-0.940807	-1.09764588
1997	583.67	7	2.85020945	10.8595	-1.097646	-1.19149339
1998	589.95	6.12	4.35012841	11.2609	-1.191493	-1.37898429
1999	615.7	6.25	-2.35686282	10.2205	-1.374584	-1.27458376
2000	711.98	5.75	2.8180637	10.7779	-1.274584	-0.69140889
2001	733.04	6.5	3.85157549	11.4571	-0.691409	-1.1149923

Sources des données : African database indicators

World development indicators

World global finance ,Directionnationale de la statistique, site internet de la bceao

Annexe 9 : Liste des tableaux

Tableau n°1 : Contribution à la croissance du PIB des différents secteurs de l'économie	10
Tableau n°2. : Structure de la balance des paiements de 1990 à 2000.....	11
Tableau n° 3 : Principaux soldes des finances publiques (en % du PIB).....	13
Tableau n°4 : dette extérieure publique à moyen et long terme par créanciers	17
Tableau 5: Quelques indicateurs de la dette extérieure	17
Tableau n°6 : Niger liste des traitements de dette.....	22
Tableau 7 : Test de Stationnarité de Phillips-Perron.....	60

Annexe 10 : Liste des Graphiques et figures

Graphique1: Evolution du taux de croissance du PIB de 1971 à 2002 en moyennes mobiles.....	8
Graphique2: Soutenabilité de la dette publique du Niger.....	19
Graphique 3: Evolution de l'investissement privé et de l'investissement public de 1980 à 2000.....	28
Graphique 4: Evolution du ratio dette publique en % du PIB et de l'investissement privé en % du PIB.....	29
Figure : Différentes catégories de dette publique.....	34

Table de Matières

Dédicaces.....	i
Remerciements	ii
Avertissementsiii
Résumé.....	95
Liste des acronymes.....	95
Sommaire.....	95
Introduction générale.....	1
Chapitre 1 : La dette publique et l'investissement au Niger.....	5
Section 1 : Profil de l'économie nigérienne.....	5
1.1 Evénements marquants de l'économie nigérienne.....	5
1.2 Performances de l'économie nigérienne et structure du PIB.....	7
1.2.1 L'évolution de la croissance économique du Niger.....	7
1.2.2 Evolution récente des principaux agrégats macroéconomiques.....	9
1.2.2.1 La structure de la production	9
1.2.2.2 La balance des paiements.....	10
1.2.2.3 La balance commerciale.....	11
1.2.2.4 Les finances publiques.....	12
Section 2 : Place de la dette Publique dans l'économie nigérienne.....	13
2.1 Historique de l'endettement du Niger.....	13
2.2 Caractéristiques de la dette publique du Niger.....	15
2.2.1 Structure, Composition et Evolution de la dette publique nigérienne.....	15
2.2.1.1 Bref aperçu sur la situation de la dette intérieure.....	15
2.2.1.2 Structure et Composition de la dette publique nigérienne.....	16
2.2.2 Examen de la soutenabilité de la dette publique du Niger.....	18
2.2.3 Les traitements de la dette du Niger.....	22
2.2.3.1 Produits du traitement au Club de paris.....	22
2.2.3.2 Produits du traitement au Club de Londres.....	23
2.2.3.3 Les autres formes de traitement.....	24
Section 3 : L'investissement privé au Niger.....	25
3.1 Caractéristique et évolution de l'investissement au Niger.....	25

3.1.1 Evolution de l'Investissement.....	25
3.1.2 L'évolution comparée de l'investissement et de la dette au Niger.....	27
3.2 Opportunités et contraintes de l'environnement économique nigérien.....	29
3.2.1 Les atouts du Niger pour l'investissement privé.....	29
3.2.2 Contraintes au développement du secteur privé nigérien.....	30
3.2.2.1 Les contraintes liées à l'environnement administratif, juridique et fiscal.....	31
3.2.2.2 Les contraintes liés à l'insuffisance de la formation et aux structures d'encadrement.....	31
3.2.2.3 Les contraintes de Financement.....	31
3.3 Les mesures entreprises en vue de promouvoir l'investissement Privé au Niger.....	32
Chapitre 2: Dette publique et investissement: Cadre théorique, Conceptualisation et Modélisation.....	33
Section 1 : Quelques clarifications conceptuelles.....	33
1.1 Le concept de dette publique.....	33
1.2 Le concept de soutenabilité.....	34
1.2.1 Analyse de la capacité de remboursement.....	35
1.2.2 La volonté de rembourser.....	35
1.3 Le concept d'investissement.....	36
Section 2 : Revue de littérature.....	37
2.1 Les enseignements théoriques.....	37
2.1.1 De la relation dette et investissement.....	37
2.1.2 De La liaison investissement public et investissement privé.....	42
2.2 Dette et Investissement : Les études empiriques	43
2.2.1 Les thèses en faveur d'un impact positif de la dette.....	44
2.2.2 Les thèses en faveur de l'hypothèse du « fardeau de la dette » et de la « courbe de Laffer de la dette ».....	45
2.2.3 Analyse empirique de la relation entre l'investissement public et l'investissement privé.....	50
Section 3 : La Méthodologie.....	52
3.1 Spécification de l'investissement total	52
3.2 Spécification de l'investissement privé.....	54
3.3 Mesure des variables et résultats attendus.....	54
3.3.1 La variable taux d'investissement total.....	54
3.3.2 La variable taux d'investissement privé.....	54

3.3.3 La variable taux d'investissement public.....	55
3.3.4 La variable taux de croissance du PIB ou PIB total.....	55
3.3.5 La variable ratio service dette extérieure (RSDEXT).....	55
3.3.6 La variable Ratio dette publique et publiquement garantie (RDPPG)	55
3.3.7 La variable crédit domestique au secteur privé (CDSP).....	55
3.3.8 Les variables termes de l'échange (TEC), taux de change réel (TCR).....	55
3.3.9 Les variables taux d'intérêt (TINT) et taux d'inflation (TINF).....	55
3.3.10 La variable indicateur de surendettement décalée d'une période (SURDET1).....	56
Chapitre 3 : Analyse empirique de l'impact de la dette publique sur	
l'investissement au Niger.....	57
Section 1 : Estimation et Analyse des résultats.....	57
1.1 Estimation des modèles.....	57
1.1.1 Analyse de la multi colinéarité.....	57
1.1.2 Choix des variables du modèle ECM.....	58
1.1.3 Vérification des conditions d'utilisation d'un ECM.....	59
1.1.3.1 Ordre d'intégration des variables.....	59
1.1.3.2 Test de stationnarité des Résidus.....	60
1.1.4 Estimation du modèle à correction d'erreur.....	61
1.1.4.1 Test du modèle à correction d'erreur sur l'investissement total.....	61
1.1.4.2 Test du modèle à correction d'erreur sur l'investissement privé.....	62
1.2 Interprétation économétrique des	
résultats.....	63
Section 2 : Interprétation économique des résultats et	
Recommandations de politiques économiques.....	64
2.1 Interprétation économique des résultats et vérification	
des hypothèses de recherche.....	64
2.1.1 Relation Ratio dette Publique et taux d'investissement.....	64
2.1.2 Effet du surendettement sur l'investissement.....	65
2.1.3 Ratio service de la dette extérieure et investissement.....	66
2.1.4 Relation PIB-taux d'investissement.....	67
2.1.5 Liaison investissement public-investissement privé.....	67
2.1.6 Impact du taux d'intérêt et de l'inflation sur l'investissement au Niger.....	69
2.2 Recommandations de politique économique.....	69
2.2.1 La poursuite des politiques en faveur de l'annulation de la dette.....	70

2.2.2 Développement des politiques d'investissement public favorisant la promotion du secteur privé.....	71
2.2.3 Stratégies de promotion et de diversification des exportations.....	72
Conclusion générale.....	74
Bibliographie.....	76
Annexes.....	81
Annexe 1 : test du modèle complet ; cas du taux d'investissement total.....	81
Annexe 2 : test du modèle complet ; cas de l'investissement Privé.....	83
Annexe 3 : Test sur les résidus des modèles.....	84
Annexe 4 : Résultats du modèle de long terme ; cas de l'investissement total	85
Annexe 5 : Résultats du modèle de court terme ; cas de l'investissement total.....	87
Annexe 6 : Résultats du modèle de long terme ; cas de l'investissement total.....	85
Annexe 7 : Résultats des estimations de court terme, cas de l'investissement privé.....	90
Annexe 8 : Données brutes utilisée pour les estimations.....	92
Annexe 9 : Liste des tableaux.....	94
Annexe 10 : Liste des Graphiques et figures.....	94
Table de Matières.....	95